T. XXXIII. N° 5. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 1er Juin 1928

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

L'Amitié et le Bonheur

I

Voici comment je me plais à m'imaginer la félicité des amis : un heureux destin les a réunis dans la maison de l'un d'entre eux, à la campagne, en hiver : cette saison, par ce qu'elle a d'exact et de vrai, convient à l'amitié mieux que toute autre. Ils viennent de faire un friand dîner, car il n'est pas de bonheur, fût-ce le plus élevé, qui ne doive commencer dans la délicatesse des sens, et on ne conçoit pas des amis réunis par une mauvaise cuisine. Les hommes qui sont là ont eu des occupations très diverses ; l'un a longtemps servi l'État, un autre a connu les profonds soucis de la guerre, un autre a créé et maintenu une grande entreprise, un autre a surtout couru les femmes, un autre a surtout aimé les idées : il leur suffit, pour être parents, d'avoir en commun le goût de comprendre ce qu'ils ont fait et de livrer à leur esprit le butin de leur expérience.

Maintenant, ils causent. Si important qu'il soit, pour chacun de nous, de mener sa vie le moins follement ou le moins sottement possible, nous sommes surtout poussés, dans l'action, par nos qualités instinctives : la sagesse suc-

cède à nos actes, elle ne les a pas dirigés : c'estun épilogue, une fête qui ne sert plus à rien. Alors, dans ces conversations des amis, il n'est aucun de leurs souvenirs qui ne tourne au profit de leur esprit. Une ancienne passion, avec ses mois de tourment, fournit une brève maxime. Le récit d'une négociation longue et difficile leur donne l'occasion de noter un trait curieux de la nature humaine. Même l'imbécile le plus vaste et le plus monstrueux qu'ils aient connu, échoué maintenant sur les plages sereines de leur mémoire, est comme une de ces baleines que les marins dépècent tranquillement, pour en tirer beaucoup d'huile. Ceux qui prennent part à de pareils entretiens y goûtent un plaisir de féerie mêlé à la volupté de l'intelligence. Chaque observation en appelle une autre, chaque remarque est corrigée ou complétée par une plus fine : ils aperçoivent à la fois plusieurs vérités différentes : ils traversent en un clin d'œil l'espace qui les sépare, ils abordent à leurs sommets, sans avoir eu la peine d'en gravir les pentes. On est amants dans l'ivresse de tout oublier, mais on est amis dans la joie de tout connaître.

II

Celui qui a pratiqué les hommes peut encore être peiné de leur conduite, mais il perd le droit d'en être surpris, car, s'il a vraiment connu leur nature, leurs actes ne font que la vérifier ; ou plutôt, il ne peut avoir de surprises que favorables, et il nous arrive ainsi d'éprouver un émerveillement sincère, quand des âmes dont nous savons la médiocrité déploient, dans un moment d'émotion, de sympathie ou d'amour, et, pour ainsi dire, d'infidélité à elles-mêmes, des sentiments qui n'ont pas, sans doute, beaucoup de réalité, mais dont l'apparence même nous étonne. C'est ainsi qu'après avoir visité une petite ville aux tristes recoins, le voyageur ne s'attendait guère à la voir, le soir, tirer de son sein obscur un feu d'artifice qui, tout modeste qu'il est, n'éblouit pas moins, avec ses soleils tournoyants, ses serpenteaux qui craquent en l'air, ses fusées jetées aux étoiles. Eh ! quoi, se dit-on, cette sous-préfecture !

III

Il est en nous des qualités que les gens vulgaires ne pourront jamais y connaître, parce qu'ils ne nous donneront jamais lieu de les leur montrer. On ne saurait être à soi seul gai, poli, enjoué, galant, tendre, délicat, spirituel : il y faut quelque encouragement et quelque réponse. Ce dont nous remercierons toujours nos amis, c'est de nous avoir permis de leur offrir une fête où nous avons eu l'occasion d'être nous-mêmes. Tandis qu'ils admirent nos dépenses, nous savons que nous n'aurions point trouvé en nous ces trésors, s'il ne s'était agi de les leur donner, ou que nous en sentions l'embarras, avant de les répandre pour eux. Il y a dans toutes les affections supérieures un tel entre-croisement d'échanges et de bénéfices que ceux qui les ont formées ne peuvent jamais savoir où ils en sont. Chacun s'entête à être celui qui a plus reçu que donné. Ils n'en démordent pas, aucun ne veut céder, ils refont impatiemment leurs calculs pour prouver l'énormité de leur dette ; cette contestation merveilleuse n'aurait pas de terme, si ceux qui s'aiment, lassés et ravis, ne prenaient enfin le parti de jeter et de brûler les comptes de leur reconnaissance dans le foyer de leur amour.

IV

A mesure qu'on s'éloigne de la jeunesse et pour peu qu'on n'ait pas laissé les jours passer vainement, on apprend à vivre avec soi, et même de soi : ce n'est pas du tout la même chose que d'être seul, ou plutôt il s'agit là d'une solitude raffinée où il ne reste rien de la rudesse et de la maussaderie qui caractérisaient la solitude primitive. La plupart des gens ne sauraient rentrer en eux-mêmes avec plaisir, soit parce que leur âme est trop simple, soit parce qu'elle est trop laide : ou bien c'est une chambre nue, ou c'est un réduit plein de rats. Il faut que les autres les sauvent d'eux-mêmes. Le progrès véritable consiste, au contraire, à multiplier en nous les plans d'une vie que rien d'extérieur ne peut plus gâter ni atteindre. Certains états de notre nature, par nous connus et fixés, deviennent alors comme ces kiosques où des

princes d'Asie venaient retrouver leur âme et qui étaient dédiés à la musique, ou à la lecture, ou à l'admiration des nuages. Ainsi nous nous retirons dans le pavillon de la mélancolie sereine ou dans celui de la gaieté sans cause, ou dans celui de la rêverie absolument calme, et nous avons enfin si bien aménagé, varié, cultivé, approfondi notre solitude que nous nous apercevons à peine que nous sommes seuls. De ce qui n'était qu'un désert, nous avons fait un empire. Nous causons avec nous-mêmes, nous nous promenons dans notre pays.

V

La plupart des hommes ont eu quelques compagnons, étreint et goûté quelques femmes, après quoi ils ne doutent pas d'avoir connu l'amitié et l'amour. Cependant, où leur vie finit, c'est là que la vie commence. Il faut partir du rivage où ils se sont arrêtés, pour connaître non seulement des raffinements, mais des simplicités mêmes dont ils n'ont pas eu l'idée. Alors, peut-être, nous obtiendrons un de ces bonheurs isolés dont chacun est une exception unique ; même si nous devons errer en vain sur les flots, c'est quelque chose encore de jouir des illusions de la mer et de regarder, le soir, ces nuages qui imitent si bien les terres lointaines. Laissons donc les autres croire qu'ils vivent et pensons à vivre. Partons pour les îles.

VI

L'avantage d'avoir commencé par de grands désirs, c'est qu'on garde au moins de grands rêves. D'ordinaire, ils planent sur notre vie sans y exercer d'influence, mais pour peu qu'elle leur oppose une surface moins agitée ou moins insensible, ils laissent tomber un reflet de leurs nuances dans ce qui n'aurait été, sans eux, qu'une minute incolore. Nos amis sont là, ils se taisent et le silence, qui efface la présence des indifférents, enrichit à ce point la leur que nous croyons à l'amitié. La jeune femme que notre cœur s'obstine à vouloir choisir laisse fondre, soudain, un caractère auquel nous nous sommes heurtés tant de fois, pour n'être plus qu'un adorable fantôme qui penche vers nous toute la

douceur de l'amour, et un sourire plus beau que ceux qui montent de son cœur vient se poser sur ses lèvres. Ces moments où la réalité s'interrompt nous étonnent par une perfection qui ne leur ôte pas leur inanité, sans que nous discernions toujours que ce sont des présents que le cœur se fait à soi-même. Il a suffi que notre vie s'adoucît un peu, et qu'elle se vidât de ce qu'elle contient, pour que notre âme prît cette occasion de la remplir, un instant, de tout ce qu'elle ne contient pas. Le loisir n'est beau que lorsqu'il devient le miroir d'un rêve. C'est ainsi que les lacs semés dans les paysages, où ils ne sont que des espaces d'oisiveté, peuvent devenir des jardins d'extase, et quand le rameur flottant sur les eaux s'étonne de leur splendeur pâle et vaine, il lève la tête, et il voit les nuages.

VII

Il est un art de vivre et on peut l'apprendre. Mais s'il consistait vraiment à se préserver des déceptions et des peines en se rendant insensible, on aurait horreur de le savoir. En vérité, il ne s'agit pas d'endurcir notre cœur, mais seulement de le protéger. C'est la généreuse étourderie de la jeunesse de se livrer sans réserve et aveuglément à toutes les occasions qui lui sont offertes. Il serait aussi fâcheux de n'avoir pas commencé ainsi qu'il deviendrait ridicule de continuer de la sorte. Il ne convient pas de laisser aux sots et aux méchants le pouvoir de nous atteindre aisément ; une secrète magie nous permet de les éloigner, et celui même qui se croit aux prises avec nous ne se doute pas qu'il passe à peine à notre horizon où nous le lorgnons avec une curiosité flegmatique. Qu'un homme qui a appris la vie, ait, d'ordinaire, un air de calme et de froideur, qu'il recoure tour à tour, pour écarter le vulgaire, à la politesse ou à l'ironie, il ne fait qu'user de ses droits. Mais prendre pour sa nature ce qui n'en est que les défenses, ce serait la même erreur que de ne pas distinguer une ville de ses remparts. La question n'est pas, pour nous, de ne plus jamais être fous, mais de réserver notre folie pour les occasions qui en sont dignes. Qu'un être paraisse qui, par quelques signes, nous donne à croire qu'il est de la race supérieure, nous déploierons pour l'accueillir un enthousiasme qui dépassera infiniment celui

de nos premiers temps, car comment comparer la fougue instinctive d'un jeune homme avec la hautaine et volontaire imprudence d'un homme qui n'ignore rien des dangers auxquels sa folie l'expose et qui trouve sa volupté à les affronter en les connaissant?

Tout le drame de la vie est dans la recherche des êtres, plus fougueuse en amour et plus attentive en amitié. Ici encore, il convient que notre expérience nous instruise sans nous accabler. Si nombreux que soient les gens médiocres, il ne faut pas qu'ils aient le pouvoir de nous faire douter de ce qui les dépasse, et pleinement convaincus du peu que valent tant d'hommes, nous ne devons jamais oublier ce qu'un homme peut valoir. Ainsi, nous ne nous détachons de la foule que pour nous offrir à l'élite ; nous ne diminuons le nombre de nos occasions d'aimer que pour en augmenter l'importance : l'expérience que nous acquérons ne nous sert qu'à concentrer notre foi. Un côté de notre âme est défense, mais l'autre est accueil. Cette attente des êtres inconnus est d'un charme secret et profond. Au-dessous de l'agrément des relations faciles, au-dessous du léger libertinage qui porte un homme vers toutes les grâces des femmes, c'est cette recherche sourde, sérieuse et toujours naïve qui donne son vrai sens au commerce que nous entretenons avec les autres. Si fort que nous nous appliquions à nous ennoblir et à nous enrichir par nous-mêmes, il y a une douceur, une grâce, une modestie à ne pas refuser, à admettre, à solliciter l'aide du hasard. Cherchons à nous accomplir sans prétendre nous achever ; car nous avons bien le pouvoir de développer sans secours ce que nous avons de plus haut, mais non pas celui de vivifier ce que nous avons de plus profond. Il est certains printemps de nous-mêmes que nous ne pouvons connaître que par l'intervention d'un autre être et, autour des palais que nous avons bâtis, il est divin, alors, de voir éclater des jardins qu'il ne dépendait pas de nous de faire fleurir. Qu'un philosophe stoïcien se vante de se suffire : il ne s'aperçoit pas qu'il s'est desséché. La vraie poésie, au contraire, c'est de toujours nous accroître sans nous suffire jamais, c'est de nous enfoncer en nous sans nous exclure de l'univers, c'est d'être toujours prêts à recevoir, au bord d'une âme sans cesse agrandie, ceux qui y feront jaillir des sources que nous

n'aurions pas pu éveiller. A la volonté de nous ennoblir, nous ajoutons le miracle de les aimer. Après nous être augmentés par notre effort, il est doux de nous enrichir par leur magie. Après nous être retirés aux circonstances, il est doux de rester encore, pour les rencontres que nous espérons, les sujets de la fortune, comme le joueur qui risque tout sur un coup de dés, comme le marin qui a besoin d'un bon vent. Après avoir étendu notre âme jusqu'à en faire un vaste royaume, il est doux de la laisser attendre le lever d'un être, comme les grands pays noyés d'ombre, le soir, attendent la lune.

Il est bien vrai qu'un homme ne prouve sa force que par la façon libre, sereine, élégante dont il supporte la solitude. Mais cette solitude n'aurait pas son prix, si l'on y arrivait trop facilement. Il faut avoir commencé par avoir eu tous les besoins. Alors même qu'un homme se trouve porté par le progrès de sa nature à un point où il n'a plus de vraie société qu'avec soi, il faut, une fois encore, distinguer absolument cet état d'avec la misanthropie. Le misanthrope s'aigrit et se rabougrit ; le solitaire se déploie et se purifie. Le misanthrope se barricade contre les hommes, tout en restant parmi eux. Le solitaire s'élève et ne s'enferme pas. Son âme n'est pas une maison gardée par les ronces : c'est un palais sur la hauteur, mais toujours ouvert, et qui, si personne ne s'y présente, n'en reste pas moins hospitalier. Qu'un festin soit servi, chaque soir, pour ces magnifiques seigneurs qui doivent venir se réjouir avec nous. Que tout soit prêt, jusqu'au luxe intime de sa chambre, pour cette dame qui s'est mise en chemin et qui tarde un peu, parce qu'elle vient de très loin. Même si cette fête ne devait être peuplée que de celui qui la donne, elle n'en aurait pas moins été offerte à l'amitié et à l'amour. L'art de vivre est d'apprendre à se passer de tout, en restant capable de tout accueillir.

ABEL BONNARD.

Taine et son Centenaire

Entre tant de centenaires, en voici un que l'on peut fêter sans arrière-pensée. Taine n'est pas une de ces gloires qu'un régime ni un parti puisse accaparer. Il a honoré purement et simplement la science et les lettres françaises, et sa renommée comme historien ne périra pas.

Sans doute, il a payé un large tribut aux erreurs de son siècle. Philosophe, d'abord, asservi au sensualisme de Condillac et au positivisme de Mill, il a eu ce malheur, à ses débuts, de critiquer âprement un maître véritable, et peut-être le plus grand philosophe du dix-neuvième siècle : Maine de Biran. Il se peut que la « psychologie de l'effort » ait quelque chose de factice ; que la « résistance » ne prouve pas mieux que n'importe quelle autre sensation la réalité du monde extérieur. Ce n'est pas en psychologie, mais sur les confins de la métaphysique et de la religion que la pensée de Biran s'élève, devient vraiment puissante et originale. Entre le monde positif et l'autre, entre la science du visible et cette « foi à l'invisible », qu'invoquera plus tard Renan, l'auteur du *Journal intime* découvre des passages nouveaux et des liens insoupçonnés. L'expérience spirituelle de cet enfant du dix-huitième siècle monté peu à peu des doctrines matérialistes à la contemplation des plus hautes vérités, captive un nombre croissant d'esprits, tandis que le phénoménisme de Taine n'est, depuis longtemps déjà, qu'une doctrine morte.

Morts également son positivisme et son amoralisme

affecté : « La vertu et le vice sont des produits naturels comme le sucre et le vitriol. » A ces premières assertions tapageuses, il apporta lui-même les correctifs nécessaires et déjà, presque, un démenti, dans cette *Philosophie de l'Art* qui, en dépit de l'esprit de système et des exagérations de la fameuse « théorie du milieu », mérite de rester classique. Le négateur de l'âme et du « moi » redevient spiritualiste quand, analysant les éléments nécessaires du chef-d'œuvre plastique, à l'exactitude et à la plénitude de la représentation corporelle, il ajoute enfin l'âme qui, suivant l'antique formule d'Aristote, est l'« entéléchie », l'achèvement d'un corps parfait : « L'être moral est le terme et comme la fleur de l'animal physique : si le premier faisait défaut, le second ne serait pas complet ; la plante semblerait avortée, elle n'aurait pas sa couronne suprême, et un corps si parfait ne s'achève que par une âme parfaite ».

L'excès même de son zèle et de ses rigueurs scientifiques sera donc redressé et lui servira encore, lorsque, définitivement consacré à l'histoire, l'écrivain abordera la plus importante de ses œuvres — celle à laquelle furent uniquement vouées les vingt dernières années de sa vie, les fameuses *Origines de la France contemporaine*. On a recherché de mille manières le mobile qui l'inspira et lui dicta son éclatante réprobation de la Révolution française. Certains sont allés jusqu'à y voir les effets de la crainte ou de la cupidité : le bourgeois, affolé par la Commune, brûlant soudain ce qu'il avait adoré et, pour sauver sa fortune ou son épargne, se jetant dans les bras de cette « réaction » qu'il avait jusque-là accablée. La vérité est que nul ne s'attendait à voir Taine se prononcer contre cette démocratie dont l'avènement avait paru naturel et nécessaire au gentilhomme Tocqueville. Refusé à l'agrégation par l'Université impériale à laquelle il avait, à son tour, refusé le serment, Taine passait, non sans apparence de raison, pour un homme de gauche, ou, comme on disait alors, pour un « rouge ». Son attitude produisit l'effet, assez général, d'un reniement. Il ne cédait, en réalité, ni à l'intérêt personnel, ni à l'intérêt de classe, et moins encore au snobisme. Son âme était de qualité plus noble. Il n'y a pas d'exemple d'une évolution plus sincère et plus réfléchie que la sienne. Son jugement ne fut que scientifique, et il n'y apporta — il l'a dit lui-même — pas plus de passion qu'un naturaliste n'en apporte à l'étude d'une variété d'insectes.

Cela ne veut pas dire que les circonstances ne fussent pour rien dans son choix. Après la défaite de 70, la mode était aux examens de conscience. Le vétéran Edgar Quinet, agitant le spectre d'Esdras, y invitait âprement les générations nouvelles : « Le premier acte d'affranchissement, de régénération pour un peuple est, aujourd'hui comme alors, de confesser ses fautes et les iniquités de ses pères. Cet aveu précède tout, même la reconstruction de la cité sainte. » Renan écrivait, s'il n'avait encore publié, ces terribles *Dialogues*, si impitoyables pour la « religion démocratique ». Taine crut, lui aussi, le moment venu de réviser ses notions premières et de prendre un parti. S'il s'attaqua à la Révolution française, c'est qu'il la trouva à l'origine même du siècle et de la société moderne.

Un des livres qui ont certainement le plus influé sur sa pensée et dont, naturellement, il a le moins parlé, est l'œuvre obscure, aujourd'hui tout à fait oubliée, d'un de ses anciens camarades de l'École Normale, G.-A. Heinrich. Professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Lyon, Heinrich était, en politique, un indépendant ; il n'appartenait à aucun parti, mais il était profondément catholique et chrétien. Car, lorsque l'on a dit que la promotion de Taine — cette grande promotion de 48 — ne comptait que des voltairiens, on a commis une grosse erreur de fait. Il suffit de se reporter aux *Souvenirs de jeunesse* de Francisque Sarcey. En même temps que le futur historien et le prochain journaliste se trouvaient à l'École Normale Adolphe Perraud, le futur cardinal, qui appartenait à la promotion précédente et, dans la promotion même de Taine, d'About et de Sarcey, deux autres catholiques, Lyonnais comme Perraud : G.-A. Heinrich et J.-E. Vignon.

Sarcey a rappelé les railleries que leur valait, non pas précisément leur foi, mais un patriotisme local d'une susceptibilité parfois excessive. Vignon, en particulier, s'était épris d'un beau zèle pour la mémoire déjà lointaine de son ardente compatriote, la poétesse Louise Labbé. Il allait, s'il faut en croire Sarcey, jusqu'à défendre son innocence et la chasteté de ses mœurs. Thèse que rendaient difficile mille déclarations enflammées :

Tant que mes yeux pourront larmes espandre
A l'heur passé près de toy regretter

. . . .

Ne reprenez, Dames, si j'ay aymé,
Si j'ay senti mille torches ardentes
. . . .

On ne sait pourquoi, Sarcey et ses amis voulurent des aveux plus précis encore, et, ne les trouvant pas, s'amusèrent à les forger. Dionys Ordinaire s'en chargea. Il rima dans la manière de Louise un sonnet adroitement pastiché où l'héroïne déplorait une perte irréparable. Mais Vignon ne prit pas le change et taxa la pièce de faux. Géruzez, maître de conférences à l'École, saisi de la querelle, se borna prudemment à dire :

— Eh bien ! si c'est un faux, tant pis pour Louise Labbé...

Vignon fut reçu le second à l'agrégation des lettres ; le premier était About. Mais, pour le latin, le second l'avait emporté. Il le rappelait parfois, non sans orgueil, dans cette classe de rhétorique du lycée de Lyon où nous l'eûmes pour maître : « Moi, messieurs, le premier agrégé de France pour le latin ! » Il aimait encore à rappeler qu'About, qui avait baptisé Taine le « bûcheron » et se vantait, lui, de tout savoir sans travailler, se levait en secret au dortoir pour réparer par l'étude nocturne la flânerie du jour. Quelle génération merveilleuse ! Le plus obscur de ces hommes, le plus humble des professeurs maniait le vers avec une aisance qu'aurait pu lui envier plus d'un poète. A vrai dire le poète, qui est en chaque lettré, ne mourut jamais complètement en eux. Quand Soulary eut publié son sonnet des *Rêves ambitieux*, dont on nous excusera de rappeler les tercets :

Je ne veux qu'un arpent; pour le mesurer mieux,
Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux :
« Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève;

Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon
Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon :
Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve. »

Vignon, indigné de cette profession de foi épicurienne, saisit sa plume et riposta par un contre-sonnet sur les mêmes rimes. Son dernier vers était naturellement :

Tout bonheur que la main peut atteindre est un rêve.

Ce très digne homme, ce chrétien, ce sage et ce parfait

lettré fut mis assez brutalement à la retraite en 1891. Son crime était de ne pas s'incliner devant les hommes et les idées du jour. Il partit; mais tant qu'il fut là, nul n'osa toucher au crucifix qui dominait sa chaire...

Heinrich, lui, était surtout l'élève d'Ozanam, dont il avait contribué, avec J.-J. Ampère, à recueillir et à publier les œuvres. C'était peut-être l'homme de son temps qui connaissait le mieux l'Allemagne. On lui doit la meilleure *Histoire de la littérature allemande* qui ait paru en notre langue (1) comme on doit à Taine la meilleure *Histoire de la littérature anglaise.* Ce bel ouvrage avait reçu de l'Académie, en 1871, le prix Bordin. Taine pouvait d'autant moins l'ignorer que son ancien camarade s'y élevait contre toutes ses théories : « Plus j'étudie, moins je conçois l'école qui veut ramener l'histoire littéraire à des formules, et expliquer par des lois fatales le développement et le jeu des puissances les plus libres de notre être. Je ne méconnais en littérature ni l'influence de la race et du climat, ni celle du siècle où l'écrivain est appelé à vivre ; pourtant, dans cet échange perpétuel de sentiments et d'idées d'où résulte l'esprit d'un siècle, les hommes de génie donnent souvent plus qu'ils ne reçoivent. Les écrivains sont des âmes indépendantes et j'estime trop les créations de la pensée humaine pour n'y voir que les simples produits des circonstances et du temps. »

La guerre avait forcé l'historien à sortir de sa tour d'ivoire. Le gouvernement lui avait confié la mission de visiter les camps de prisonniers français en Allemagne. A son retour, dans le désarroi de la défaite et de la guerre civile, il médita profondément et prétendit ne pas garder pour lui le fruit de ses réflexions. Ainsi naquit un livre qu'on lit, aujourd'hui encore, avec le plus vif intérêt : *La France, l'Etranger et les Partis* (Plon, 1873).

Entre les causes de la décadence française, l'auteur signalait l'état d'instabilité politique issu de 89 : « La France, disait-il, est depuis, la dixième fois en moins d'un siècle, à la recherche d'une constitution... » Il s'élevait ensuite contre l'affligeante manie de faire des constitutions de toutes pièces et en un tournemain :

(1) La première édition est de 1871-73. La deuxième a paru chez Leroux en 1889.

La grande erreur de notre temps est de croire que l'on puisse librement choisir une constitution, qu'on puisse la refaire ou la changer radicalement. Un peuple bien constitué n'a pas besoin de constitutions écrites ; il ne fait pas sa constitution, il l'a reçue de ses ancêtres et la transmet à ses descendants... L'ensemble des lois d'un peuple doit être l'œuvre du temps. Elles sont le produit d'une foule de circonstances très complexes ; elles sont appelées à régler des intérêts qui résultent de l'histoire d'un peuple, de la nature du sol et du climat, non moins que des mœurs et des idées... Les origines d'une nation la jettent dans un moule qu'elle ne peut briser sans les plus graves périls. L'éducation fait les hommes et l'histoire fait les constitutions des peuples.

On reconnaît là les idées développées (deux ans plus tard) dans la célèbre préface de l'*Ancien Régime :* « D'avance la nature et l'histoire ont choisi pour nous ; c'est à nous de nous accommoder à elles, car il est sûr qu'elles ne s'accommoderont pas à nous. La forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et *rester* n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé. »

Taine emprunte même à Heinrich la comparaison d'une constitution à une maison. Voici ce que l'on lit au chapitre XIII de *la France, l'Etranger et les Partis* :

Donc, partout, les constitutions durables naissent comme spontanément et ne se font pas de main d'homme. Les législations grandissent avec les peuples eux-mêmes. *Les vraies demeures destinées à abriter les grandes nations doivent ressembler à ces habitations séculaires où chaque nation n'a fait que des aménagements de détail...* L'étranger peut sans doute y trouver étonnantes quelques irrégularités de construction ou quelques disparates d'architecture ; mais, dès qu'il fait la moindre critique, les habitants du logis lui répondent qu'à chacune de ces disparates est attaché un de leurs souvenirs et que, par conséquent, ils perdraient plus qu'ils ne gagneraient à y changer quoi que ce soit. A côté de ces antiques demeures, on peut voir quelque fils de famille brûler dans une folle orgie le manoir de ses pères, puis essayer de le reconstruire sur divers plans, se dégoûter des travaux entrepris, changer ses dispositions, renvoyer ses architectes ; pendant ce temps, tout languit ; les constructions commencées souffrent de l'intempérie des saisons ; lui-même et les siens habitent quelque masure décrépite dont les incommodités ne font qu'accroître la mauvaise humeur du propriétaire et développer son inconstance. Hélas ! serait-ce peut-être là l'image de la France moderne?

Heinrich n'était point légitimiste, mais à l'origine de la France, il trouvait la royauté capétienne, et c'était là, pour lui, un fait capital : « L'histoire démontre que les instincts et les mœurs de la France sont essentiellement monarchiques ; huit siècles de royauté dans la même famille ont laissé aussi bien sur le sol que dans les esprits une empreinte ineffaçable... La France se débat dans une douloureuse agonie depuis qu'un fatal divorce a rompu cette alliance providentielle de la dynastie et de la nation. Il semble donc que ce qu'il y a de mieux à faire soit de revenir sur ce divorce impolitique : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* »

Chrétien, disciple d'Ozanam et des grands catholiques libéraux de 48, le professeur lyonnais n'avait aucune prévention contre la république, mais il distinguait la notion idéale de la réalité pratique : « Si la république est la conclusion assez légitime d'un traité de *mécanique politique rationnelle*, il se peut qu'en maintes circonstances la monarchie soit la conclusion nécessaire d'un bon traité de *mécanique politique appliquée*... Trois républiques ont passé sur notre pays : la première se personnifie encore par le lugubre souvenir de la Terreur ; la seconde nous a valu l'insurrection de Juin, et la troisième la sanglante orgie de la Commune. »

Fille de la Révolution, la république était, à ses yeux, toujours grosse de l'esprit de révolte. Loin de tendre à l'ordre et à la paix, elle ne tendait qu'au socialisme :

La république semble avoir pour elle les masses ouvrières des grandes villes. Or, quand on examine de près ce qui se dégage d'opinions politiques nettement accusées au milieu de toutes les aspirations confuses des classes pauvres et des haines qui fermentent dans leur sein, ce qu'on découvre en dernière analyse ce n'est point la république, mais le socialisme... Ce que le peuple des grandes villes désire, ce n'est point le partage du pouvoir, c'est une substitution d'une classe de pauvres à une classe de riches. C'est une revanche contre ce qu'il appelle ses oppresseurs, c'est une domination sur la société tout entière et dont la conséquence sera la vie facile, les ressources en abondance, le plaisir sous toutes ses formes... La république ainsi conçue ne peut aboutir qu'à une crise terrible suivie d'un affreux mécompte.

L'historien averti notait la substitution de l'internationalisme au chauvinisme premier de la Révolution française :

« La Révolution qui, à l'origine, semble une immense exaltation patriotique, aboutit par le socialisme à la négation même de l'idée de la patrie... Les masses que la Commune a soulevées à Paris n'avaient été pendant le siège d'aucun secours pour la défense et ont vécu pendant la Commune en bonne intelligence avec les Prussiens. »

C'est donc de 89 que vient tout le mal :

La Révolution se présente à l'esprit du peuple comme une lutte non encore terminée entre les pouvoirs établis et les masses... Les jours de triomphe sont ceux où la multitude écrase les sergents de ville et occupe les monuments publics... A cette idée fausse qui fait considérer aux masses le renversement comme un progrès et efface de leur esprit les idées de fondation, de stabilité, de durée, qui sont les idées conservatrices de l'ordre social et les sources de tout progrès, s'ajoutent les conseils et les flatteries de tous ceux qui aspirent à se servir de la foule pour arriver au pouvoir. Depuis la fameuse déclaration des Droits de l'Homme jusqu'à nos jours, on a toujours été mal venu à parler à une nombreuse assemblée française d'autre chose que de ses droits et à lui rappeler qu'elle a aussi des devoirs.

Il n'est pas jusqu'aux deux causes des utopies et des erreurs du dix-huitième siècle, que Taine n'ait pu trouver chez son ancien camarade : « Le dix-huitième siècle, qui proclamait si haut dans les sciences physiques et en philosophie, la nécessité de la méthode expérimentale ; qui opposait solennellement l'expérience, les résultats acquis par les sciences naissantes à ce qu'il appelait avec tant de dédain les rêveries théologiques, a été, en histoire et en politique, le plus chimérique de tous les âges. *Tout penseur prétendait faire éclore une société de son cerveau, sans tenir compte ni du présent, ni du passé... Les souvenirs mal compris de l'antiquité classique* ont aussi puissamment contribué à fausser les idées sur ces matières » (Heinrich, p. 193-194).

Ces mêmes idées étaient du reste exposées depuis longtemps et avec plus de force encore dans les *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre : « J'indiquerai l'erreur de théorie qui a servi de base à cette construction et qui a égaré les Français depuis le premier instant de leur révolution. La Constitution de 1795, tout comme ses aînées, est faite pour *l'homme*. Or, il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français et des Italiens, des Russes, etc. Je sais même, grâce à Montesquieu, *qu'on peut être*

Persan, mais quant à *l'homme*, je déclare ne l'avoir jamais rencontré de ma vie... *Une constitution qui est faite pour toutes les nations n'est faite pour aucune; c'est une pure abstraction*, une œuvre scholastique, faite pour exercer l'esprit d'après une hypothèse idéale et qu'il faut adresser à *l'homme* dans les espaces imaginaires où il habite ». Vérité dont on trouvera le développement dans le livre III de *l'Ancien Régime* : « Jamais on n'est sur le terrain palpable et solide de l'observation personnelle, mais toujours en l'air, dans la région vide des généralités pures. *Jamais de faits, rien que des abstractions*... Ce reliquat est *l'homme* en général... On suppose des hommes nés à vingt et un ans, sans parents, sans passé, sans traditions, sans obligations, sans patrie et qui, assemblés pour la première fois, vont pour la première fois traiter entre eux. »

Sans doute, le long examen des faits auquel Taine se livra justifia-t-il ces idées premières, venues d'ailleurs, d'un grand écrivain trop réactionnaire et d'un collègue trop obscur pour qu'il les citât. Elles s'imposèrent de la sorte à son esprit. Ce qui est clair, c'est qu'en les développant avec cette vigueur et cette méthode, il n'obéit qu'à sa conscience, à cette joie et presque à cette griserie du vrai qui distinguent le bon historien. Mais on ne dépouille pas si aisément le vieil homme. De là viennent quelques-unes des erreurs qui déparent *l'Ancien Régime*. Ce n'est pas l' « esprit classique » en s'exerçant sur les données de la science, qui a pu en extraire une doctrine fausse, destructrice à la fois de la religion et de l'État ; c'est le rationalisme monstrueusement simplificateur de Descartes, qui ne voyait plus dans le monde que deux termes : l'*étendue* et la *pensée*. C'est l'application exclusive du raisonnement abstrait à une vérité qui ne peut être que d'observation et d'expérience. L'abus, ce fut la prétendue philosophie du dix-huitième siècle qui le commit et, en cela, loin d'être classique, elle ne fut qu'une exploitation sophistique de la science, une mauvaise déclamation révolutionnaire.

Le progrès des sciences permettait-il de condamner à la fois la religion et la monarchie? Taine ne l'a pas cru, et il l'a dit. Cependant, sur le premier point son opinion est peut-être moins nette qu'il pourrait sembler. Les termes dont il se sert pour qualifier la religion sont d'un vague chez lui

inhabituel et il y a dans ce passage un peu de verbosité : « Un sentiment si grandiose, une divination si compréhensive et si pénétrante, une pensée par laquelle l'homme embrassant l'immensité et la profondeur des choses, dépasse de si loin les bornes ordinaires de sa condition mortelle, ressemble à une illumination. » C'est qu'en réalité Taine croyait à l'antagonisme entre la religion et la science. On ne saurait le nier et il serait puéril de le taire, puisqu'il l'a dit lui-même à la fin de son œuvre, dans le deuxième tome du *Régime Moderne* qu'il a, comme on sait, laissé inachevé : « Déjà, vers le milieu du siècle précédent, les découvertes des savants, coordonnées par les philosophes, avaient formé l'esquisse complète d'un grand tableau qui est encore en cours d'exécution et en voie d'avancement ; *c'est le tableau de l'univers physique et moral... Or, entre ce tableau et celui que représente l'Église catholique, le désaccord est énorme...* Les deux dogmes principaux décrétés par les deux derniers conciles, la transsubstantiation par celui de Trente, et l'infaillibilité du pape par celui du Vatican, sont justement les mieux faits pour *empêcher toute réconciliation de la science et de la foi...* (1). »

Alors, comment Taine peut-il blâmer les philosophes du dix-huitième siècle, qui ont eux aussi, — eux déjà — condamné la religion au nom de la science? Si la religion est fausse, la coutume et l'État ne reposent que sur l'erreur et la superstition. Donc, conclusion logique : il faut tout balayer, car une erreur, si ancienne soit-elle, ne peut être vénérable. Comme dira plus tard Mirabeau : « Pour *démonarchiser* la France, il faut d'abord la *décatholiciser.* » Le clergé, qui s'oppose aux « lumières » et maintient le peuple dans l'ignorance, ne peut agir que par intérêt sordide et ne mérite ainsi que la haine : « Écrasons l'infâme ! » Le doux Condorcet, quand on lui demandera de « respecter le culte établi par les lois », s'écriera avec l'accent de l'indignation la plus sincère : « Quoi ! la race humaine, abrutie, sera devenue le jouet d'une troupe d'hypocrites qui ne laissaient aux hommes que le triste choix d'être leurs victimes ou leurs complices, et il faudra garder un lâche silence ! Vous parlez de l'orgueil des philosophes ; *ne croyez pas qu'on puisse attacher quelque gloire à démontrer la fausseté de vos dogmes,*

(1) P. 139.

de ce vil amas d'impostures dont vous vous nourrissez; mais c'est un devoir sacré pour tout ami de l'humanité d'employer contre une superstition funeste ce qu'il a de courage et de force... N'espérez plus de paix ; une voix terrible s'est élevée contre vous ; elle a retenti d'un bout de l'Europe à l'autre... Votre chute approche, et *le genre humain, que vous avez si longtemps infesté de fables*, va enfin respirer... » Le moment est venu de réaliser le vœu de Diderot :

Et mes mains, ourdissant les entrailles du prêtre,
En feraient un cordon pour le dernier des rois...

Comment s'arrêter dans cette voie? De déduction en déduction, toujours et de plus en plus logique, la « philosophie » mène aux massacres de Septembre. Qui admet les prémisses, doit admettre aussi la conclusion. Taine n'évite celle-ci qu'au prix d'une contradiction qui le jette, d'ailleurs, dans une fausse conjecture. Car si l'antagonisme entre la religion et la science est réel, ce n'est pas l'« esprit classique » qui a pu extraire de la science — vraie par définition — une doctrine fausse. Mais l'antagonisme est, pour Taine lui-même, plus apparent que réel et sans doute la religion bénéficie-t-elle à ses yeux des avantages de la coutume et du préjugé qui est, dit-il, « une raison qui s'ignore » ou encore de l'instinct, « forme aveugle de la raison »... « Plus un usage est universel et ancien, plus il est fondé sur des motifs profonds, motifs de physiologie, d'hygiène, de prévoyance sociale. » Mieux valait donc chercher à comprendre que détruire. Mais la « raison » des philosophes était « incapable de comprendre la rivale qu'elle remplaçait ». Taine juge d'ailleurs « entre la foi éclairée et la science respectueuse », un accord possible, mais avec le protestantisme seulement. Voilà qui fixe son attitude. La Réforme lui offrait — il le croyait du moins — des facilités d'interprétation symbolique et de pragmatisme — car ce n'est pas William James, c'est Taine qui est le véritable père du pragmatisme. A-t-il vu qu'un dogme qu'on interprète à sa guise, un Dieu symbolique, un culte réduit au prêche, une morale qu'on pratique ou qu'on ne pratique pas, ne peuvent guère porter ces fruits admirables devant lesquels il s'incline, « arracher l'homme à lui-même pour le mettre tout entier au service de la vérité ou au service d'autrui, faire des ascètes et des martyrs, des sœurs de charité et des missionnaires »?

Ainsi Taine a été, comme Kant, réduit à imaginer une « raison pratique » pour restaurer ce que la raison « pure » avait détruit. Ce que l'homme de Kœnigsberg appelait la « raison pure », et les philosophes français de son temps la « raison » tout court, c'était, en réalité, l'esprit révolutionnaire. La preuve que la « raison » excédait la science, dont elle se réclamait, c'est qu'elle forgeait une nouvelle religion, destinée à combattre l'ancienne et à saper le régime établi. Or, l'esprit révolutionnaire est bien antérieur à la Révolution française ; on peut dire qu'il est vieux comme le monde. Taine, sans croire, comme certains historiens, que la Révolution était née, pour ainsi dire, fortuitement, de la résistance opposée par le Parlement de Paris à la volonté royale, résistance qui amena la convocation des États Généraux, semble pourtant enfermer toute la crise dans le cadre du dix-huitième siècle. Elle le dépassait de beaucoup. La Fronde était déjà ce qu'on a appelé une révolution manquée. L'émeute y fut durant de longs mois maîtresse de Paris ; elle n'échoua, finalement, que par la division de ses chefs. Bien avant 89, toutes les convocations d'États Généraux s'étaient accompagnées des mêmes luttes de classes et des mêmes déclamations démocratiques. Étienne Marcel en 1356, Philippe Pot en 1484, Robert Miron en 1614 ne parlaient pas autrement que Mirabeau en 1789. Et comment ne pas voir la similitude parfaite des scènes qui se répètent à quatre cents ans de distance : le dauphin Charles (futur Charles V) forcé de coiffer le chaperon rouge et pers de la Commune de Paris, Louis XVI forcé de coiffer le bonnet rouge?

Par une coïncidence qui ne peut surprendre, l'hérésie religieuse accompagnait le plus souvent, lorsqu'elle ne la fomentait pas, la révolte sociale. Pour la Réforme, le fait est connu et indiscutable. En 1580, le peuple des plaines dauphinoises soulevé massacra les nobles et les prêtres ; il fallut une armée pour le réduire. En Gascogne, d'après Montluc, les pasteurs assuraient aux paysans qu'ils ne paieraient plus les rentes ni les droits féodaux. Dans le Sud-Est, une hérésie bien plus ancienne avait précédé et préparé la Réforme. Les Vaudois ou « pauvres de Lyon », en même temps que le christianisme primitif, prétendaient rétablir l'égalité sociale, et même instaurer le communisme Dante a connu un personnage singulier auquel il fait allusion dans son

Enfer (chant XXVIII); c'est Fra Dolcin, ermite vaudois qui prêchait la communauté des biens et celle des femmes. Suivi par plus de trois mille hommes, cet agitateur vécut longtemps de pillage. Cerné enfin dans les montagnes du Novarais, accablé sous les neiges et privé de vivres, il dut se rendre et fut brûlé avec Marguerite, sa compagne.

Les cités antiques ne nous offrent guère que le long tableau de leurs luttes sociales. A Rome, les patriciens contre les plébéiens, et même, avec Spartacus, une guerre des esclaves. Homère a peint dans Thersite l'ancêtre des démagogues, ennemi des chefs et des rois, et, par surcroît, défaitiste. On ne croyait guère pouvoir remonter au delà de cette ère primitive et l'Égypte, avec ses collèges de prêtres tout-puissants, ses rois divinisés, semblait totalement exempte de convulsions sociales. C'était encore une illusion : M. Alexandre Mornet l'a montré dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres... En 2200 avant Jésus-Christ, la vallée du Nil fut en proie à toutes les horreurs révolutionnaires. Depuis deux siècles, les grands et les prêtres, ayant sapé l'autorité royale, s'étaient rendus indépendants dans leurs provinces. A la fin de la sixième dynastie, les plébéiens profitèrent des troubles extérieurs, invasions d'Asiatiques et de Libyens, coïncidant avec des troubles intérieurs, défection des troupes mercenaires, etc., pour réclamer l'accès aux privilèges des hautes classes, noblesse et clergé. La cour fut prise d'assaut, les magasins et le trésor royaux pillés, les titres de propriété volés, les princes et les nobles traqués, égorgés. La mèche orgueilleuse qui distinguait les jeunes princes du sang et les fils d'aristocrates est rasée sur leur tête : « Désormais, on ne discernera plus le fils de l'homme de qualité de celui qui est sans père. » Le Pharaon, réfugié à Hérakléopolis, au sud de Memphis, y rédige des instructions mélancoliques pour son héritier appelé à régner dorénavant sur une société nivelée... Ces faits sont-ils d'hier, ou de quatre mille ans? Concluons donc que l'esprit révolutionnaire n'était particulier ni à la France, ni au dix-huitième siècle. C'est un virus dont toutes les sociétés ont été et sont encore plus ou moins infectées et qui disparaît ou qui renaît suivant qu'on le comprime avec plus ou moins d'énergie.

A côté de cette méconnaissance, Taine a commis quelques autres erreurs de fait. Il a parlé de la noblesse française à

la veille de la Révolution comme si elle était un corps uni et parfaitement homogène, descendant tout entier de la noblesse féodale. Or, il n'existait guère plus de deux cents familles qui fussent en droit de s'en réclamer. La noblesse ne se composait plus que de bourgeoisie, anoblie à prix d'argent. Plus de quatre mille charges, toutes vénales, procuraient la noblesse héréditaire. Le plus grand nombre des fiefs était passé aux mains du tiers. Il s'agissait donc moins d'un ordre privilégié que d'une sorte de distinction accordée à la fortune et que tous les bourgeois un peu opulents étaient en mesure d'acquérir. Mais si la naissance n'était plus rien dans la société, elle l'emportait encore à la cour. Pour être présenté au roi, il fallait faire, devant son généalogiste, les preuves les plus sévères. La princesse Louise de Condé, qui s'est éprise d'un officier, M. de La Gervaisais, doit renoncer à l'épouser parce que ce jeune noble n'a pas assez de quartiers pour être admis à la cour. Le roi se persuadait ainsi que la noblesse qu'il vendait ne comptait pas et que seule comptait l'ancienne, la vraie, celle qu'il recevait chez lui, à demeure. C'est à celle-ci qu'il réservait toutes ses faveurs et toutes ses prébendes : gouvernements, archevêchés, évêchés, abbayes, pensions, etc. Dédommagement oublié de l'indépendance et de l'autorité perdues : Louis XIV avait réussi à « domestiquer » les anciens grands ; il leur devait en échange la vie large et fastueuse, dont l'éclat lui semblait rejaillir sur son trône. Mais en se l'attachant par des chaînes d'or et en la rendant oisive, il en avait fait la plus inutile des castes. Seule, cette élite arrogante et chamarrée (en tout une centaine de seigneurs) était sur le pavois et jouissait d'un véritable privilège. C'est elle qui excitait les murmures. A part Choiseul, elle n'avait produit ni un homme d'État, ni même un bon serviteur : elle ne savait que représenter. Ce fut, d'autre part, son égoïsme qui s'opposa aux réformes. Que lui importait le salut du roi et de l'État si elle y perdait son opulence? Par malheur, le public égaré ne distingua pas et confondit dans la même réprobation tout ce qui était ou se disait noble. Ce n'est que dans son second volume (*La Révolution*, tome I r) que Taine s'avise de cette distinction nécessaire : « Par une injustice énorme, une classe entière qui n'avait point de part aux faveurs de la cour et qui subissait autant de passe-droits que les roturiers ordinaires, la noblesse provinciale, est confondue

avec les parasites titrés qui assiégeaient les antichambres de Versailles. »

L'historien a également pris le change sur les malheurs du peuple. Il a cru à la misère du paysan. Ce qui l'a égaré ici, plus que les tableaux de genre de La Bruyère et de Jean-Jacques, ce sont les fameux cahiers du tiers, documents en apparence authentiques, en réalité fort suspects. Nous savons aujourd'hui que ces cahiers furent presque partout rédigés sur des modèles uniformes, à l'aide des mêmes formules et souvent à l'insu des intéressés, par des bourgeois, avocats ou notaires. Jamais, en réalité, le paysan n'avait été moins malheureux qu'au dix-huitième siècle. La preuve en est que jamais il n'avait acquis autant de terre. Taine est bien obligé de le constater : la proportion des propriétaires était déjà ce qu'elle est aujourd'hui. Ce qui montre sa candeur, l'historien se demande : « Comment avait-il fait (le paysan), *dans une telle détresse*? La chose est à peine croyable, quoique certaine. » On ne conteste plus aujourd'hui que les règnes de Louis XV et de Louis XVI aient été des temps de prospérité générale. Les guerres, peu graves, se déroulèrent au loin, sur le territoire étranger, et jamais le sol français ne fut envahi. C'est de ce temps que datent la plupart des routes qui sillonnent encore nos campagnes. Sous Louis XVI, la création des manufactures, l'essor industriel accrurent l'aisance et répandirent le bien-être : Tocqueville lui-même l'a reconnu. Mais il fallait, pour démêler l'état vrai des personnes et des choses, recourir à des documents qui n'étaient point à la portée de Taine, les archives particulières des provinces, dont le long dépouillement est à peine commencé.

Ces quelques erreurs de détail n'empêchent point l'œuvre de Taine d'être, dans l'ensemble, juste et véridique. Les grandes lignes en subsistent et se maintiendront toujours. On retiendra de lui l'hommage célèbre à ceux qui firent la France :

Çà et là, dans le chaos des races mélangées et des sociétés croulantes, un homme s'est rencontré qui, par son ascendant, a rallié autour de lui une bande de fidèles, chassé les étrangers, dompté les brigands, restauré l'agriculture, *fondé la patrie*, et transmis comme une propriété à ses descendants son emploi de justicier héréditaire et de général né. Par cette délégation permanente, un grand office

public est soustrait aux compétitions, fixé dans une famille, séquestré en des mains sûres ; désormais, la nation possède un centre vivant et chaque droit trouve un protecteur visible. Si le prince se renferme dans ses attributions, s'il est retenu sur la pente de l'arbitraire, s'il ne verse pas dans l'égoïsme, il fournit au pays l'un des meilleurs gouvernements que l'on ait vus dans le monde, non seulement le plus stable, le plus capable de suite, le plus propre à maintenir ensemble vingt ou trente millions d'hommes, mais encore l'un des plus beaux, puisque le dévouement y ennoblit le commandement et l'obéissance. Tels sont les titres valables du préjugé héréditaire ; on voit qu'il est, comme l'instinct, une forme aveugle de la raison... La raison s'indignerait à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque, pour les conduire, elle doit elle-même devenir un préjugé.

Taine a bien vu que les mêmes principes qui ruinaient la monarchie devaient saper aussi le capital et la propriété. Dès avant la Révolution, il a vu venir Rousseau, père de Babeuf, et « le bataillon des socialistes ». A chacune de ces pages fortes et pleines abondent les formules nettes et frappantes. Comment ne pas retenir ce double caractère du régime nouveau qui, d'un côté, *conduit à la démolition perpétuelle du gouvernement*, et qui, par la centralisation, *aboutit, de l'autre, à la dictature illimitée de l'État?* Et ce jugement sur le suffrage universel : *Dix millions d'ignorances ne font pas un savoir. Un peuple consulté peut, à la rigueur, dire la forme du gouvernement qui lui plaît, mais non celle dont il a besoin.*

Ære perennius... Quels que soient les caprices de la mode et les changements des foules, une œuvre montée sur ce socle de vérités solides ne mourra pas tout entière.

PAUL BALLAGUY.

Théodore Aubanel [1]

Les lacunes, les méprises, les erreurs cruelles de l'amour humain : Aubanel a-t-il voulu réunir toutes ces tristesses dans son drame le *Pain du Péché?*

Assise à la porte du *mas*, Fanette rêve et rêve, en regardant jouer ses petits enfants. Son mari, qui l'a prise à Arles, l'a enterrée dans ce coin perdu de la Crau. Certes, Malandran est le meilleur des hommes. Malandran l'aime ; mais ni comme elle voudrait, ni comme il faudrait qu'on l'aime, coquette et câline, en prolongeant les embrassades et les cajoleries des premiers matins de l'amour. Elle voudrait, au moins, être la seule aimée. Or elle a cette rivale auguste, la Terre :

> La Terre, sa maîtresse est dure, mais il l'aime :
> il lutte avec elle, l'empoigne et la tient dans ses bras
> tant, de l'aube à maintenant, que, puis, le soir, il est las.
> A la nuit, qu'il revient, il baisse la tête dans un coin,
> il mange sans parler sa soupe, *bourre-bourre* (2),
> pensif et sérieux, il n'a jamais loisir
> de vous dire un seul mot pour vous faire plaisir.
> Le repas achevé, si, ensuite, il ouvre la bouche,
> il ne parle que de son blé, de ses foins, de ses souches,

 — Voir *la Revue universelle* du 15 mai 1928.

(2) Intraduisible.

ou cause avec ses valets de l'œuvre de demain,
et du temps qu'il fera. Sa lanterne à la main,
il fait le tour des étables et monte ensuite se coucher.
Émue, à son lit, je le suis, pauvrette,
mais la nuit il vous oublie autant que le jour!
Et je suis jeune, pourtant! mon cœur crève d'amour;
mon corps est plein de braise, j'ai du feu dans les veines;
et tout le sang me bout, mon pauvre cœur gémit.
Mais à qui dire cela?...
A Malandran je ne veux ni ne puis le dire.
il me hocherait la tête et me regarderait tout étonné.
Il n'y entend rien. Il sait bien si je l'aime,
seulement!

En ce beau monologue où le décor surgit tout seul sans un vers descriptif, et surtout dans le rejet qui le termine en accompagnement au soupir de Fanette, dans ce simple soupir, tout le drame se pose analytique et palpitant; il est noué dans l'horrible mur de silence qui s'est élevé entre Fanette et Malandran.

C'est par goût qu'il l'a choisie et qu'elle l'a accepté. Mais tout de suite il s'est cru son maître éternel; pour tout signe d'amour, il l'a associée à la vie de son « mesnage », comme disait le vieil Olivier de Serres. Il l'a sacrée reine du Mas et traitée en égale, cessant la cour des fiançailles, se croyant dispensé de la conquérir chaque soir. Pour cet excès de confiance, il la perd.

Car voici Véranet, voici le vainqueur : monté sur sa cavale, aux claquements allègres du fouet, sa chemise s'entr'ouvre sur sa poitrine où frise un duvet noir. Dès le premier coup d'œil, Fanette a frémi. Il vient d'Arles; il apporte les nouvelles de la Lice où elle se promenait après vêpres, quand un cœur de seize ans battait sous le fichu clair. Et comme Desdémone Othello, et Mireille Vincent, Fanette voudrait « *l'écouter, l'écouter encore — et passer sa veillée et sa vie à l'ouïr.* » Mais ce chérubin de la Crau n'a pas encore coupé ses ailes :

... — Lesquelles te plaisent mieux, les blondes?
Les brunes? les châtaines?
— Oh! je n'ai pas réfléchi,
toutes me font plaisir quand je les vois passer.

Elle, à qui on résiste, s'enhardit. Lui, par sauvagerie de bel éphèbe, circonspection et rudesse paysanne, se montre rétif et fuyant :

— Dis, tu n'aimerais pas qui t'aimerait?

— Je n'aime parsonne!

— Tu veux que je t'aime, moi, tu veux?...

Ce qu'il y a d'animal, d'irraisonné, de furieux, dans ces provocations au baiser, les innocente presque. Comme Fanette oublie sa dignité de reine de mas, nous oublions aussi quel plexus de devoirs et de peines confond les destinées de Fanette et de Malandran. Ce cri physique de l'amour éveille des échos obscurs en toute chair. Véranet l'entendra-t-il? Cédera-t-il? Les deux êtres sont en présence. S'étreindront-ils?

Les amants se réuniront, grâce au chœur, un chœur dialogué, vivant, à la Shakespeare, d'une poésie vulgaire et un peu canaille : il est composé des *ràfi*, les ouvriers loués pour la moisson. Ils ont aperçu le manège de Fanette, lorsqu'un instant ses doigts insinuaient leur flamme aux doigts de Véranet. Rangés autour du puits et tirant l'eau du souper, ils criblent le jeune homme de plaisanteries au gros sel :

TROISIÈME VALET

Elle te brûlait, la main, pas vrai?

VÉRANET

Que veut-il, cet animal? Et tais-toi!

PREMIER VALET

Le soleil à l'envers lui a tourné la cervelle!

TROISIÈME VALET

Peut-être son astre n'est pas si loin d'ici.

CINQUIÈME VALET

Elle était altérée!... Et sa soif, mes amis, on ne l'a pas encore étanchée.

QUATRIÈME VALET

Jamais pareil bonheur ne m'arrivera à moi, pauvre valet!

CINQUIÈME VALET

Pas vrai, elle doit avoir la main douce?

VÉRANET

Elle s'occupe de moi autant que le vent qui souffle.

PREMIER VALET

Et ses doigts sur la corde aux liens s'entrelaçant?

QUATRIÈME VALET

Et le feu de ses rougeurs?

TROISIÈME VALET

Et ces coups d'yeux brûlants?

CINQUIÈME VALET

Oh! ils te dévoraient ses yeux, ils te charbonnaient!

DEUXIÈME VALET

Ses yeux, ses mains, ses attitudes, sa bouche
Te priaient d'amour...

PREMIER VALET

Il faut qu'elle t'aime!

VÉRANET

Oh! Fanette, allons donc!

QUATRIÈME VALET

Regarde-la, tiens, regarde-la!

TOUS

Chut!

(Fanette dans le mas passe devant la porte et s'arrête un moment à regarder Véranet et les valets qui se lavent les mains).

— Oh! si c'était vrai, murmure Véranet (1).

Le lendemain, dans un grand cercle de lumière, les cavales trottant autour de l'aire sur les gerbes foulées, le refrain des valets tintant dans l'air en feu, l'heure de midi sonne; les travailleurs se dispersent pour le repas. Plus pâle que Phèdre, entre Fanette qui s'est mise à la poursuite de Véranet. Le voici lui-même. D'un élan, elle lui fait boire tous les aveux. Son amour inouï, elle cherche à se l'expliquer, trouve des raisons folles et naïvement elle les dit pêle-mêle avec les vraies. A ce contact brûlant, de rauques

(1) J'emprunte l'essentiel de cette traduction à l'étude d'Albert Savine sur Théodore Aubanel et le théâtre provençal.

(Etapes d'un Naturaliste, Paris, 1885)

syllabes pleines de passion montent à la gorge du jeune homme :

Autant que j'aime ta vie et que je méprise ma mort ;
je t'aime, ô Fanette ! autant que ton péché est noir !

FANETTE

Il est noir, mon péché, je le sais...
Mais jamais vous n'en avez assez une fois que vous avec becqueté,
tellement il est savoureux !

La conscience du mal subsiste, mais sans résistance. Plus loin, un monologue nous la montre bien trop tentée pour sentir véritablement cette noirceur de son péché, — trop tentée de désirs dont voici la rude cadence :

Je le veux, il me le faut, je l'aime, je l'adore. Hier,
Véranet m'a prise toute ! Mon cœur bat
pour lui, à se briser ; pour Véranet s'allume
un mal fiévreux que rien ne guérira !
...C'est un amour terrible,
c'est un amour terrible et fou, cet amour !

. . . .

Oh ! Malandran, bien sûr, bien sûr, me tuera...
Que Malandran me tue, mais qu'une nuitée
j'aie de Véranet les chaudes étreintes !

Il revient. Elle avait eu soif. Il lui apporte de l'eau. Mais c'était de la soif d'un baiser que cuisaient les lèvres de Fanette. Elle le prend d'autorité, et s'écrie toute folle :

Oh ! comme j'ai faim de toi ! Oh ! comme de toi j'ai soif !
A tes lèvres depuis que je me suis abreuvée
tes baisers m'ont davantage altérée !
Nul ne nous voit, Véranet, nul ne nous voit, nul ne nous voit !

On entend Malandran appeler ses travailleurs. L'éphèbe veut répondre. Mais Fanette à genoux gémit, et le retient, le supplie, et il cède et l'emporte en courant vers les jeunes pins...

Fanette est assouvie ; elle revient au mas. Un malaise l'a pénétrée. Les meubles se défient d'elle, le regard de la servante Mian l'incommode. En parlant à Véranet, ses mains tremblent. Si elle songe à Malandran, quelle honte !

Plus blême que la mort, je regarde ce lit
où il va s'endormir croyant à cette épouse

qu'il tient entre ses bras, qui dort sur sa poitrine
et où, maintenant, il ne fait plus entrer qu'une catin !

Tout juste, Malandran se fait plus aimable que d'ordinaire. Fanette lui découvre des coins de tendresses dont elle avait dédaigné de s'apercevoir. Il l'appelle « mignonne ». « Il m'a dit mignonne !... O Dieu, pitié ! » Comme la récolte est très belle, il demande à sa femme de choisir entre un fichu de dentelle et une croix en or avec quatre tours de chaîne. Des cadeaux maintenant !... Ah ! elle n'y tient plus ! Elle laisse tout, maison, mari, enfants (elle en a trois), et Véranet l'enlève au galop de sa grande cavale.

Au quatrième acte, les amoureux arrivent à une auberge. Ils sont fourbus. — Est-ce simple fatigue? Satiété d'amour? Véranet jette des mots brutaux ; les caresses ne viennent que par passades ; il boit. Une chanson égrillarde, une chanson de matelot :

La petite de quinze ans...

fuse à ses lèvres humides de vin et de baisers. C'est là le jeune dieu qui s'avançait sur l'aire, dans le trot étouffé des chevaux de Camargue, et chantait ennimbé de la poussière d'or? lui, ce garçon épais qui suce la bouteille? Ah ! Fanette, Fanette !

Des coups de poing ébranlent la porte. Malandran a suivi la piste, il brise tout pour joindre sa femme. Véranet se dresse pour la défendre ; ne l'a-t-il pas conquise? — « Assieds-toi, petit ! » jette le rude homme, et il attend que Fanette le suive. Elle ne bouge pas. C'était donc de plein gré qu'elle était partie? Il n'avait pas voulu le croire. A présent, il a vu, il sait et s'en va. Mais comme par inspiration, il se dirige vers la table où mangeaient les amoureux, plie tout dans la nappe : pain, vin, rôti, et part dans la nuit « comme un tonnerre de Dieu » :

Gueuse, ils s'en souviendront, de ce jour, tes enfants !

Ses enfants ! — Fanette se précipite à la suite de son mari. Et l'amoureux? Ah ! qu'il est loin de sa pensée.

A Paris il a fallu plaider et discuter sur cet épisode. Fanette a songé à ses fils, son amant ne lui est plus rien ; ceci n'a pas besoin d'être expliqué, je pense. Mais comment la faute commise, Fanette ne peut-elle plus compter sur la

miséricorde de Malandran? En psychologie amoureuse est-ce que la jalousie n'aurait pas pu exaspérer la passion du mari? C'est qu'en Malandran, l'amoureux est doublé d'un vrai chef de famille. De tous les réactifs qui dissolvent la jalousie de l'amour et les autres sentiments individuels, l'honneur domestique est le plus puissant. Comprenons ce que valent l'honneur et la bonne renommée, dans ce Midi essentiellement sociable : c'est un philosophe méridional qui a défini l'homme *animal politique.* Nos compatriotes savent vivre en autrui autant et plus qu'en eux-mêmes. Le souci des actes et des jugements du prochain préside à une grande part de l'existence et c'est ce vif souci qui protège les mœurs contre la suggestion ardente du soleil et du sang. Si Audiberte, cette aigre sœur de Mireille, se vante avec tant de hauteur d'être honnête « au sens féminin », comme dit Alphonse Daudet, sachez qu'il n'y a presque pas de quoi : sa vertu peut tenir à la crainte des chuchoteries de voisines sur le pas des portes entre-bâillées !

La même horreur d'être mésestimée qui contribue à l'honnêteté féminine peut aider à rendre féroce la tribu des maris trompés. C'est parce qu'on l'aura blessé au plus vif des instincts innés à sa race et qu'on lui aura contesté le droit de porter haut la tête que notre Malandran devient implacable.

La conduite de Malandran n'en a pas moins paru incompréhensible ou sauvage aux boulevardiers et aux boulevardières qui ont entendu, au *Théâtre libre*, la belle et prudente adaptation de Paul Arène... Malandran se croit souverainement juste. La vengeance d'un homme irrité et brutal se donne cours au nom de tous les siens flétris par son propre malheur ; il l'énonce comme il la juge : impersonnelle et désintéressée. Les ascendants, les parents, les alliés qu'atteint l'opprobre de Fanette souffrent et crient dans sa poitrine ; il s'y joint tous les sentiments de justice absolue qui dormaient au profond de cette conscience sereine et que renforce sa fureur d'amant trahi, de mari trompé. On ne voit pas comment Malandran aurait pu éviter de se considérer comme le type abstrait d'un devoir justicier. Aussi s'avance-t-il dans le châtiment jusqu'au point où le simple vengeur eût pu reculer. Sans pitié d'elle ni de soi, il fait l'ablation de l'amour et sacrifie — héroïquement — cette chair, la sienne après tout, à l'ordre impérieux, écrasant, surhumain, qui rugit dans son désespoir.

Rentré au mas, « ici les bâtards ! » Il examine les trois enfants l'un après l'autre. Mais la fureur brouille ses yeux et des ressemblances folles sautent à sa pensée. Gabriélon lui rappelle un valet chassé du *mas* autrefois. Noélet a tout l'air d'un bohémien qui roula sur la grande route voisine, car ses cheveux sont noirs. — Mais, dit le vieux Belmont,

...ton père avait comme lui les cheveux noirs.
— Il avait comme lui les cheveux noirs, mais lisses,
et l'enfant est frisé.
— Ton père ; je l'ai vu,
jeune, il frisait ainsi.
— O mensonge du diable !
tu as bien mieux connu ma femme, misérable !
car Nénet est blondin comme elle et comme toi !

« A table, les bâtards ! » Malandran déplie la nappe, la nappe de l'auberge, et il coupe *le pain du péché*, le partage entre les enfants. « Mangez ! Mangez ! Nénet, un échaudé ; toi, Nouvelet, de la viande ! Encore un coup de vin, Gabriélon ; *le morceau était le sien :* achève-le ! » Et il les bourre. « C'est votre gueuse de mère qui vous l'envoie. » Mais un grand cri à la porte :

Ne mangez pas ! Ne mangez pas ! Ce pain empoisonne !

C'est Fanette exténuée qui interrompt le repas symbolique, et trouve la force d'implorer son pardon, de crier que ses enfants sont bien de Malandran, d'expliquer, oui, d'expliquer sa faute. Oh ! elle n'a cédé que cette fois !... Elle se met à genoux, disant ses rêves de jeune fille, ses ardeurs d'être aimée que le mariage n'a point satisfaites, puis cette rencontre tardive, la triomphale survenue de « *l'amour despouderant* », l'amour qui ôte toute puissance à la volonté :

Pourquoi n'as-tu pas été, toi, ce que m'est l'autre !
tu es mon mari, c'est vrai, mais l'autre est mon roi.

Lui, dans ce récit, n'entend que des ordures : « Assez ! Assez ! » Mais elle :

Ah ! si tu savais ce que c'est qu'une pauvre femme,
quand l'amour l'a ensorcelée, quand l'amour la brûle ;
tu aurais pitié de moi...

Et Malandran sera d'autant moins pitoyable pour elle qu'il ne pourra jamais savoir. Sous le cuir calleux du tra-

vail, il a vécu longtemps sans méfiance. Rien n'a pu l'avertir de l'espace infini qui le séparait de sa femme. L'adultère a creusé, élargi, mais illuminé cet abîme. Du plus profond, du plus lointain de son ignorance, il la juge. Il décrète avec simplicité la mort morale de Fanette :

Je confie quant à moi ma vengeance au remords,
et qu'il vienne ou non, pour moi tu es déjà morte.
— Tu as raison, morte pour toujours !

Elle a pris un couteau sur la table et se l'est planté dans le cœur. Il repousse du pied le cadavre. On dit aux enfants :

— En mourant, de son sang elle vous a mouillés, pauvres !...

MALANDRAN

— Et tachés pour la vie ! Peuh ! les taches de sang !...
Les taches de l'honneur ne s'en vont pas, enfants !
Sa tombe n'aura point de croix qui la protège ;
valets, creusez son trou à la pluie, à la grêle.
Fors le vers affamé, que nul ne sache l'endroit !
Emportez le cadavre !
— Aïe ! il n'est pas encore froid !
— Morte comme un damné, comme un chien enterrée,
ah ! le pain du péché est amer, camarades !

Notez, je vous prie, que, de ce dénouement inspiré par l'idée de justice, la justice réelle, la justice en soi est absente totalement : c'est l'eschyléenne fatalité qui écrase ici l'honneur et là l'amour dans le chœur douloureux des âmes déchirées. Il m'importe peu que ceci aille contre l'interprétation reçue. Je ne puis croire qu'Aubanel ait voulu reviser la parole du Christ sur la femme adultère ni écrire un chapitre de morale en action. Il n'y a pas de thèse dans le *Pain du Péché*. On y constate seulement, entre autres faits d'expérience, que le pain du péché est amer pour ceux qui y ont mordu, et pour d'autres encore. Surtout on y sent murmurer le gémissement de la passion misérable qui, à chaque scène du drame, comme à tout moment de la vie, se trouve contrariée, et subit, et produit, après des gestes de triomphe, les catastrophes de la mort.

*
* *

Cela revient à déclarer la vanité du vrai amour sur la terre. Aubanel invitait donc ses amours à s'embarquer pour un au-delà :

Puisqu'en terre il ne se peut
être amoureux sans avoir peur;
allons-nous-en dans les étoiles !
Tu auras la clarté pour dentelles,
tu auras les nuées pour rideau
et je jouerai comme un petit chien
à tes petits pieds, jeune fille !

Et comme l'amoureuse ne quittait guère le sol, il se disait que, même allégé de matière et lorsque tout l'embellirait, l'amour terrestre ne ferait que tisser une cage au désir élancé :

Car boirais-tu pour vin les rais purs des étoiles,
l'enivrement n'est pas dans les flancs du broc !
Tu aspirerais à la femme encore plus aimante,
une fée aux baisers plus que fous, plus qu'ardents :
tu ne l'auras jamais, l'amour pur, éternel !
Et l'éternel désir, ô mon cœur, te bourrelle !

III

Ce pèlerinage indéfini du désir de femme en femme et d'amour en amour, Aubanel l'avait déjà noté à la fin du livre de Zani, avec un désespoir mitigé par la foi :

Il n'y a qu'une joie véritable
dans ce monde si mauvais,
mais celle-là est sans pareille :
la joie de t'aimer, mon Dieu !

Lorsque Aubanel se mettait à aimer son Dieu, c'était de la même passion démonstrative, imagée et profonde. Il revêtait les âpres insignes du Christ, comme, trouvère, il eût porté les couleurs de sa Dame ; il vivait son *Credo*, se signait devant les églises et les statuettes de la Vierge, marchait

pieds nus dans les processions avignonnaises, chargé du crucifix, sous la cagoule des Pénitents blancs, frictionnait les cholériques et se faisait appeler « son second bon Dieu » par une pauvresse qu'il avait secourue. Tous ces actes religieux ou charitables étaient accomplis avec simplicité et naturel, au grand jour. La critique parisienne a plaisanté son titre d' « Imprimeur de Sa Sainteté Léon XIII. » Tout cela va très bien ensemble (1). Eh ! oui, imprimeur du pape : c'est un vieux titre comtadin qu'Aubanel avait hérité. Rien n'est si conforme à l'esprit des félibres que ce catholicisme public. La religion romaine fait partie du legs de « provençalismes » que Mistral et ses amis défendent contre le « cosmopolitisme ». Ah ! si l'on n'était pas en République, je sais bien qui irait supplier le pape, qui en a assez de Rome, de bien vouloir réintégrer son vieux château des Doms ! Le directeur de l'*Armana* est persuadé que le bon Dieu doit être Mainteneur et même Maître en gai savoir. *Nerto* est surtout un poème catholique ; la moitié de l'œuvre de Roumanille a été écrite pour les sociétés de propagande et de bienfaisance religieuses. Quand il avait protesté à la porte des Récollets contre l'expulsion des Pères, quand il s'était fait appréhender au corps et condamner à l'amende par le juge de paix, Aubanel rentrait chez lui pour écrire des poèmes d'un catholicisme éclatant.

Assez peu nombreux, les vers catholiques d'Aubanel sont tous extraordinairement beaux. Au temps de Zani, il en avait fait qui saisissent par le simple accent du : *Moun Diéu!* Ce *moun Diéu* provençal, frêle, léger, aigu, comme une ogive, profond comme un soupir, fait une autre impression que notre sourd « mon Dieu ». A ces oraisons de chemins de croix, je préfère encore tels chants triomphaux qu'il épanouissait en roses de paradis :

Rose d'Afrique, notre Dame,
pitié, pitié pour nos âmes,
Notre terre est brûlée, ô rose, envoie-nous
comme une douce pluie
la rosée de tes feuilles,
le parfum de ta fleur !

(1) *Le Temps*, 4 novembre 1886. — Ces détails sur le catholicisme d'Aubanel sont empruntés à une étude de Mgr Ricard, qui les a lui-même traduits d'une plaquette de Dom Luis Bussi, ecclésiastique italien fort épris d'art félibréen.

On peut estimer qu'il y a là plus d'imagination que de piété. Mais lisez *la Croix :* « J'ai versé telles gouttes de sang pour toi », disait Jésus à Pascal, qui voyait et touchait les précieuses gouttes divines. Aubanel, lui, voit, fleurissant et peuplé d'oiseaux, sur un mont de Judée, l'arbre qui doit servir au crucifiement ; il entend les coups de hache du Juif bûcheron, il sent les chaudes lèvres des saintes femmes promenées sur la fibre dure et les tièdes larmes de Jean, et les filets sanglants, que l'eau des pleurs pâlit, silencieusement égouttés des cinq plaies... Pure fresque espagnole. Aubanel savait néanmoins s'adoucir, gazouiller dans la langue de Roumanille les délicieuses strophes à Mme C... L..., *en lui envoyant une statuette de la Vierge.* C'est là, je crois, qu'il compare la chambre qui abritera de ses rideaux blancs la dévote image à un petit golfe agité seulement d'une fraîche brise : une fraîcheur pareille n'était-elle pas respirée sous les voûtes sacrées des églises et des chapelles innombrables du *gothique d'Avignon?*

Il s'était aménagé un autre abri, un autre refuge, l'habitude du rêve composait une diversion continuelle à sa vie : là se trouve l'heureux pays où l'on se marie dès qu'on s'aime et où l'on se sépare dès qu'on ne s'aime plus ; le curé ne fait pas de difficultés, ni le bedeau, ni les parents, au pays de *Vieille Chanson.*

Je la rencontrai sur les aires,
la jeune fille aux cheveux blonds.
Oh! là! oh! tu passes bien fière.
Oh! où t'en vas-tu, Madelon?
— Je vais au four porter le levain.
— Eh bien, tu iras demain.
O mignonne, je t'aime, je t'aime.
Et je la prends par la main.

De là sortent aussi les *Forgerons* qui martèlent le soleil sur l'enclume occidentale du Rhône. De là, dans les treillis de l'aube, ces brillantes *Noces de feu* accordées à la chanson des violes sous les pas des beaux chevaliers de brocart et des dames gemmées d'émeraude pâle et de rubis vivant. Ces deux pièces — deux bas-reliefs qui se font vis-à-vis aux deux pentes du ciel, — figurent ses visions les plus continûment agréables : c'est que les *Forgerons* et les *Noces de feu* n'ont d'autres personnages que de beaux et brillants

objets matériels qu'il est aisé de conserver, joyaux intacts, dans les celliers secrets de la mémoire. Certes, l'amour sait bien cristalliser toutes les perfections autour du nom d'une vivante — mais celle-ci a bec et langue pour nous rappeler au réel. Au lieu que les nuées du soir et du matin se prêtent avec une souple douceur aux volontés du rêve sans pouvoir lui donner de grands démentis. Quand Aubanel rentrait dans la réalité, les légères figures de *Vieille Chanson* étaient bien forcées de s'évanouir, mais non l'éclat du « saint soleil ». Le soir, à l'heure où les rochers, les arbres et le fleuve reçoivent leur robe de pourpre, il saura revoir la fournaise où travaillent ses maréchaux géants et, quand elle mourra en cendre violâtre, d'autres splendeurs visibles sortiront de la nuit pour couler dans ses yeux leur subtile sorcellerie... Peu à peu le félibre s'arrangea de façon à ne plus connaître que ces beautés ; il se laissa masquer le cruel abîme éthéré par la sublime population des étoiles. Dans la grande nuit enflammée les obscures choses du cœur cessèrent de trouver aucun double anxieux et, comme une idée sans l'image corrélative existe peu pour le poète, ainsi les idées noires s'envolèrent graduellement. Un soleil sombre éclaire les frais coraux étincelants de *la Grenade entr'ouverte.* Dans les *Filles d'Avignon*, l'astre caresse les paysages et les visages d'un rayon rose vif, ambré et comme doré du sentiment de la douceur de vivre. Il frissonnait sous les ténèbres. Maintenant il les nie, au nom de la beauté. Il ne leur reconnaît plus de droit à l'existence. Comme cela apparaît clairement dans son *Soleil couchant*, il refoule dans le même fossé négatif de *l'inexistable* toutes ténèbres physiques ou psychiques ! Il s'écrie ailleurs :

> Luise tout ce qui est beau ! que ce qui est laid se cache !

décidé à s'évanouir dans la sublime volupté de tout ce qui luit.

A mesure que la nature recevait dans ses yeux des lignes pures, Aubanel pénétrait en elle plus profondément, ce qui lui permettait de s'oublier un peu et d'atteindre à un art moins personnel et plus affranchi.

Le poète du *Livre de l'Amour* avait vu dans les arbres, le vent et la mer une immense famille de cœurs compatissants ou ironiques. Il n'y a point d'autre méthode pour tra-

duire des sentiments, il faut grouper autour de nous, depuis la terre jusqu'au ciel, une compagnie attentive à nos peines et à nos joies. Quand l'apaisement graduel lui eut appris à se détacher un peu de l'aventure humaine, Aubanel fut un maître dans l'autre procédé, celui qui réfléchit impersonnellement l'éclat des horizons, la forme des brins d'herbe, et répète nos sensations sans les faire passer par nos cœurs. Ainsi se rapprochait-il des Banville et des Gautier, cet ancien Musset provençal ! Mais pour la justesse du regard, la précision des traits et la sûreté de la main, il passait de beaucoup ses modèles français. Ses hirondelles « volent comme des fleurs noires que l'aube emporte », ses taches d'or jouent comme des papillons dans le clair obscur des sous-bois, son mont Ventoux au crépuscule sent « toute la lumière du jour grimper à ses flancs roses », et nous respirons au passage ce parfum frais

des filles qui vont le matin
mener les chèvres à la montagne
leurs pieds noirauds, libres de chaussures,
ont le parfum du thym...

Dans ces heures de joie, d'extrême joie physique, la strophe devient une symphonie véritable de sensations et d'excitations, où lumières, parfums, saveurs, musiques et même les caresses fluides du toucher s'unissent et se fondent comme dans un paysage chanté :

Eme lou murmur dou vent dins li broundo,
Eme lou refrin dou gai roussignou
Moun cor que desboundo.
Dins soun estrambord cantara la bloundo
Bono e bello tant que d'elo sian fou,
Eme lou pouncert dou vent dins li broundo
E li trignoulet dou gai roussignou!

Avec le murmure du vent dans les frondaisons,
avec le refrain du gai rossignol,
mon cœur qui déborde,
dans son enthousiasme, chantera la blonde,
bonne et belle tant que d'elle nous sommes fous,
Avec le concert du vent dans les frondaisons
et les trilles du gai rossignol...

Ces vers, qui sont des derniers écrits, manifestent le travail d'ascension d'Aubanel et le progrès continuel de sa poésie. Perfectionner sa connaissance de la beauté, ajouter aux puissances d'ensorcellement de son art, ce fut le secret de sa vie. Il avait défini le rythme, une incantation, un charme, une magie : il demeura captif du palais de génie et du château de fées qu'il s'était construit de la sorte. Chaque jour l'enceinte idéale l'enveloppait plus sûrement dans les réseaux de sa lumière. La consolation du rythme et du chant l'avait diverti de l'ennui quotidien : en le faisant passer dans ses prismes de gloire, elle décupla ses joies de hasard, ses satisfactions d'accident.

Les circonstances le favorisaient. Il venait au premier moment de la Renaissance provençale ; il trouvait une langue si longtemps délaissée des lettrés que le peuple avait eu loisir de lui refaire une jeunesse... En sus de sa beauté du diable, cette langue gardait la solide et durable harmonie d'un dialecte gréco-latin. Fermement épris d'elle et doublant sa poésie d'un apostolat, Aubanel s'était préservé du découragement qui envahit l'ouvrier des lettres qui ne se propose que le contentement d'un goût personnel. « Objectivez vos affections ! » conseille le vieux Kant : Aubanel s'objectiva, se confondit, s'oublia dans la propagande de l'idée commune, il évita ainsi le tourment égotiste qui a détruit tant de lettrés contemporains. Lui-même, sentait ce que son génie devait d'excitation et de réconfort au génie, à l'esprit de la langue nationale dont il exaltait la résurrection en des discours en prose dignes des plus beaux vers.

— « Nous la maintiendrons », s'écriait-il, « la seule langue qui dise comme nous le voulons, comme il nous point au cœur, nos amours et nos haines, nos tendresses et nos colères, la beauté de nos filles et la fierté de nos garçons (1). »

Les discours de Mistral plus régulièrement beaux traînent à plis nombreux la pourpre impériale du triomphe latin, ceux d'Aubanel portent le justaucorps, les braies, les chausses, dans un goût du seizième siècle si apparent, qu'on cherche à la ceinture une lame aiguisée qui poussera sa pointe au cœur ennemi. Il y a de ces deux genres d'éloquence

(1) Discours de Forcalquier, 1876.

un exemple qui mériterait de devenir aussi célèbre que la joute de Cicéron et de César.

Des notaires de village avaient traité longtemps les félibres de fous. Un jour, Mistral, agacé, répondit, drapé dans la gloire, que la folle illusion est mère du travail et que l'action de l'homme ne s'accomplit jamais sans l'appel des mirages. Mais Aubanel : « Ah ! bien sûr, nous sommes des fous ! » dit-il, « bien sûr, nous sommes fous de notre ciel, fous de notre terre, fous de notre soleil, du rire de nos filles, de la grâce de notre langue ! Et nous voulons chanter, pleurer, aimer dans le doux parler de notre berceau et de nos mères, dans ce langage divin qui a été la résurrection de toutes les littératures du Midi, — tant pis pour ceux qui l'ont oublié ! »

Un tel poète ne pouvait écrire qu'en vers son plus grand acte d'amour à la Provence. Il y a rassemblé toute sa poésie, avec sa foi de catholique, ses convoitises d'homme, ses nostalgies de néo-grec, ses cultes d'artiste, les mêmes qui lui arrachaient, en souvenir de Pétrarque, un alléluia : « *Ah! la beauté est tout!* » S'il existe une pleine synthèse de Théodore Aubanel, il faut la chercher dans la *Vénus d'Arles*, mais une *Vénus d'Arles* qu'on acceptera telle quelle. On a voulu en excuser la nudité splendide en nous assurant qu'elle est chaste : ce n'est pas vrai. Cette Vénus symbolise les amours de la sainte sphère céleste, mais aussi les puissants désirs inférieurs. On a regretté la profession de foi chrétienne qui la termine : comment n'a-t-on pas vu que le christianisme a seul rendu possible un tel élan d'âme et de corps. Le jeûne obligatoire ajoute son trouble au désir naturel qui étreint le marbre. Un païen n'eût jamais aspiré avec cette fièvre. Admirons donc sans parti pris ni hypocrisie. Je citerai la *Vénus d'Arles* tout entière :

Tu es belle, ô Vénus d'Arles, à faire devenir fou !
Ta tête est fière et douce, et tendrement ton cou
s'incline ; respirant les baisers et le rire,
ta fraîche bouche en fleur que va-t-elle nous dire?
Les amours, d'un ruban, avec grâce ont noué
tes longs cheveux sur ton front par petites ondes frisées.
O blanche Vénus d'Arles, ô reine provençale,
aucun manteau ne cache tes superbes épaules :
on voit que tu es déesse et fille du ciel bleu ;

ta belle poitrine nous fascine et l'œil plein d'éclairs
se pâme de plaisir devant la jeune hauteur
des pommes de ton sein si rondes et si pures.
Que tu es belle !... Venez, peuples, venez téter
à ses beaux seins jumeaux l'amour et la beauté.
Oh ! sans la beauté, que serait le monde?
Luise tout ce qui est beau, que tout ce qui est laid se cache !
Fais voir tes bras nus, ton sein nu, tes flancs nus,
montre-toi toute nue, ô divine Vénus !
La beauté te vêt mieux que ta robe blanche ;
laisse à tes pieds tomber la robe qui à tes hanches
s'enroule, cachant tout ce que tu as de plus beau,
abandonne ton ventre aux baisers du soleil !
Comme le lierre se prend à l'écorce d'un arbre
laisse-moi dans mes bras étreindre en plein ton marbre,
laisse ma bouche ardente et mes doigts tremblants
courir amoureux partout sur ton corps blanc !
O douce Vénus d'Arles, ô fée de jeunesse !
Ta beauté qui reluit dans toute la Provence
fait belles nos filles et sains nos garçons ;
sous cette chair brune, ô Vénus, il y a ton sang
toujours vif, toujours chaud. Et nos filles alertes,
voilà pourquoi elles s'en vont la poitrine découverte
et nos gais jeunes gens, voilà pourquoi ils sont forts
aux luttes de l'amour, des taureaux et de la mort !
Et voilà pourquoi je t'aime et ta beauté m'ensorcelle
et pourquoi, moi chrétien, je te chante, ô grande païenne !

*
* *

Il faut graver au frontispice de l'œuvre d'Aubanel cette Vénus au voile enroulé qui retombe et son geste attirant de *Genitrix* et de *Victrix*, mère des peuples et reine de beauté, ses pieds harmonieux effleurant quelque calvaire illuminé comme une Alpille, — et, tout proche, Aubanel, en cagoule de flagellant, se prosternant aux genoux rompus de son Christ, sans parvenir à surmonter l'attrait rival de la Beauté et de l'Amour. Telle est la lutte de héros, telle est, ose-t-on dire, la passion de martyr qui paraît résumer ce drame d'une vie, cette histoire d'un art. Mais une telle lutte n'épuise pas la définition du poète. Les beaux dons qui

brillaient dans son élégie amoureuse pure se rappellent à nous par leurs cris de passion lyrique. Ceux-là, rien au monde ne les mesure, ne les retient, hormis le mal que l'amour se fait à lui-même. Si nous reprenons Aubanel par son commencement, les grains de la *Grenade* et leur fraîcheur sauvage, et leur charme de fleurs brisées interdisent de mettre au *Livre de l'amour*, d'autres figures de symbole qu'un cœur ouvert, saignant, avec cette devise :

Entrez dans mon cœur, la porte est ouverte.
Entrez dans mon cœur, et regardez-y !
N'est-il pas vrai que mon mal n'a pas son pareil?

Charles Maurras.

L'affaire du « Prayer Book » et l'Eglise anglicane

La révision du Livre de prières — du Missel, comme l'on dirait en France — tient actuellement l'Église anglicane dans un état de crise où seule nous permettra de voir clair une certaine connaissance de son histoire.

Dès l'origine en effet, l'Église établie d'Angleterre n'a cessé d'offrir le tableau unique et singulier d'une confession où coexistent ouvertement plusieurs systèmes religieux distincts ; et l'intention manifeste des réformateurs qui rédigèrent les premiers Prayer Books fut de subvenir à cette diversité. C'est ainsi que nous voyons tout le long du dix-septième siècle se perpétuer pour le moins trois traditions nettement caractérisées. Celle d'abord de la haute Église (High Church) dont la doctrine s'apparente au catholicisme romain ; celle de l'école *latitudinaire*, ou Église large (Broad Church), dont la tendance fut toujours de minimiser l'importance des points de dogme et de discipline sur lesquels se divise la chrétienté ; enfin celle de la basse Église (Low Church) ou parti *évangélique*, relié par d'étroites affinités au protestantisme continental.

La théorie le cède parfois à la pratique, et l'Église anglicane, expressément construite en vue d'abriter trois écoles doctrinales sous un même toit, en était cependant parvenue, vers le début du dix-neuvième siècle, à un degré d'uniformité sensiblement analogue à ce que l'on peut observer

partout ailleurs. Le parti de la haute Église avait été gravement éprouvé par la perte de ses membres les plus zélés lors de la sécession du clergé insermenté (non-Jurors) qui avait refusé de faire vœu de fidélité à la dynastie de Guillaume d'Orange. Ceux de ses membres qui demeuraient dans l'établissement anglican ne différaient plus de la majorité que par une ferveur doctrinale plus intransigeante à l'endroit des sacrements ; ni par leur nombre ni par leur activité, ils n'étaient d'ailleurs en posture de porter ombrage aux latitudinaires et aux évangéliques. Entre ces derniers, aussi bien, aucune passion ne subsistait plus qui risquât de ranimer les désaccords anciens. Le clergé, d'un bout à l'autre du pays, célébrait un culte à peu de chose près identique ; et l'Église d'Angleterre s'assoupissait dans une telle léthargie qu'il semblait que la controverse y fût morte à jamais.

Vif et tumultueux fut le réveil ; le mouvement d'Oxford, avec ses Pusey, ses Froude, ses Newman, allait faire jaillir de toutes parts des revendications dogmatiques que l'on eût pu croire reléguées dans les brumes du passé, et les rites, la liturgie, la dévotion refleurirent avec une force neuve qui eût atterré les ecclésiastiques du règne des rois George. L'anglo-catholicisme, comme on dit de nos jours, a renversé la situation de fond en comble. La grand'messe, dans des milliers d'églises anglaises, est de nouveau l'office principal du dimanche ; la dévotion catholique s'y trouve restaurée dans toutes ses parties ; et dans les centres mêmes que ne touche point directement l'influence catholicisante, l'allure générale des services religieux a changé jusqu'à devenir méconnaissable. Dans mainte cathédrale anglaise, par exemple, l'officiant revêt actuellement les ornements sacerdotaux. En cette matière, le niveau de la haute Église d'il y a cent ans est devenu celui de la basse Église d'aujourd'hui,

L'histoire ecclésiastique du siècle précédent est celle, pour une large part, des efforts de l'autorité ecclésiastique et de la basse Église pour enrayer les progrès de la renaissance anglo-catholique. De nombreux procès furent engagés devant les tribunaux, on emprisonna quelques membres du clergé, et le Parlement légiféra de son mieux — le tout sans grand succès, et ce, pour deux raisons majeures.

En premier lieu, à regarder de haut, le mouvement anglo-catholique incarnait indéniablement ce qui demeurait en

l'Église de haute spiritualité et de ferveur apostolique ; la vie d'hommes tels que Dolling, Stanton, Lowder, Machonochie, et tant d'autres de leurs émules, donnait de tels exemples d'ardeur missionnaire et d'héroïsme chrétien qu'un prestige infini en rejaillissait sur les causes qu'ils étaient appelés à défendre. Dans le même temps, le gros des forces officielles mobilisées contre eux ne trouvait guère à leur opposer que les traditions d'un docte académisme renouvelé du dix-huitième siècle, fort respectable à la vérité, mais inapte par définition à la contre-attaque. En second lieu, les mesures judiciaires déclenchées contre l'anglo-catholicisme n'étaient point, elles, de nature à commander le respect ; si bien qu'une foule d'évangéliques modérés, hostiles en principe à l'activité catholicisante, ne s'alarmaient pas moins des empiétements du pouvoir séculier sur le domaine religieux. Il ne leur plaisait guère de voir un tribunal purement laïque, tel que le Comité juridique du Conseil Privé, prétendre y imposer ses décrets ; il leur déplaisait extrêmement que le Parlement y sévît par des ordonnances comme le Règlement du Culte Public de 1874 (Public Worship Regulation Act).

Les formulaires de l'Église établie n'offrant, selon l'interprétation généralement admise, aucune apparence de solution au nouvel état de choses, deux commissions royales furent nommées pour y chercher remède. C'est de la deuxième de ces commissions que procédèrent les lettres patentes enjoignant aux évêques d'établir un nouveau Prayer Book, et dont date par conséquent l'affaire actuellement pendante.

Arrêtons-nous un instant pour examiner de plus près les conditions auxquelles le présent projet de révision a pour but de répondre. Nous aurons tout d'abord à regrouper quelque peu dans notre esprit les écoles où se répartit la pensée anglicane moderne. La basse Église — le parti évangélique, que l'on appelle aussi *protestant* — a subi des fluctuations diverses, et, quoique ayant considérablement perdu de sa force, donne aujourd'hui des signes manifestes de réveil ; il est particulièrement puissant dans le nord de l'Angleterre, et compte parmi ses fidèles deux membres influents du gouvernement, sir Thomas Linskip, garde des sceaux, et sir William Joynson-Hicks, ministre de l'Intérieur. L'Église large s'est muée en un modernisme, ou libé-

ralisme, faible quant aux effectifs, mais représenté par de fortes personnalités telles que le doyen de Saint-Paul et l'évêque de Birmingham. La vaste majorité de l'Église d'Angleterre s'en tient au point de vue officiel, modérément conservateur, et forme le parti qui tient à honneur de s'intituler « des sans-parti » (non-party), auquel se rallient presque tous les évêques et une forte proportion des laïques. Soucieux d'un juste milieu, ses préférences théologiques iraient à la haute Église, mais sans excès ; il s'en tiendrait volontiers au cérémonial qui a cours actuellement dans la plupart des paroisses et des cathédrales.

L'anglo-catholicisme, numériquement moindre, notamment parmi les laïques, compte probablement parmi ses adhérents la bonne moitié du clergé ; il s'organise, il vit, il répand autour de lui une atmosphère d'enthousiasme religieux et de virile énergie sans égale ailleurs, et qui tend à attirer tous ceux de la jeune génération qui sont portés à la religion. Il fallait les anglo-catholiques pour réunir un Congrès eucharistique à l'Albert Hall et pour tenir pleine la plus vaste salle de Londres, nuit et jour, pendant toute une brûlante semaine de juillet. Leurs églises sont bondées ; leurs sociétés et leurs ligues sont florissantes.

Et s'ils ont posé un si grave problème, c'est grandement faute d'un mécanisme disciplinaire dans l'Église à laquelle ils appartiennent. Sans vouloir se mettre hors la loi, il leur a fallu être à eux-mêmes leur propre loi. Jusqu'à ces toutes dernières années, pas un évêque ne s'est rencontré qui sympathisât avec leur idéal, ou seulement qui l'entendît suffisamment pour en régler les manifestations, à moins que l'on ne voie une sorte de reconnaissance implicite de la part de l'épiscopat, dans un effort chronique pour enrayer ou décourager le mouvement anglo-catholique — qui, de son côté, s'est naturellement constitué en état de résistance. Il est d'ailleurs demeuré pertinemment fidèle à sa conception d'une Église anglicane qui serait une branche de l'Église catholique universelle, séparée du tronc, mais dont les formules et les doctrines se doivent interpréter dans un sens catholique. Par conséquent, privé de directions officielles, le mouvement a librement suivi la ligne de son développement naturel. Dans la plupart des églises anglo-catholiques, le Saint-Sacrement est réservé, la messe célébrée tous les matins, le cérémonial catholique observé intégralement ;

le Prayer Book y a reçu telles amplifications liturgiques qu'exigeait la doctrine catholique, et le confessionnal est devenu un rouage normal et nécessaire de la vie paroissiale. Dans soixante-quinze églises de Londres et dans quelques églises de province, l'Adoration du Saint-Sacrement fait partie intégrante des vêpres du dimanche, ainsi, dans quelques cas, que la bénédiction. L'exposition, la dévotion des Quarante Heures n'y sont pas inconnues.

Tel est le problème affronté par les évêques, lorsqu'ils furent invités à entreprendre la tâche d'une revision du Prayer Book. Une exigence s'élevait du dedans et du dehors de l'Église établie : ne pas permettre à l'anglo-catholicisme de se développer indéfiniment sans contrôle. Il s'agissait d'y répondre en bâtissant de nouvelles digues, là où les digues anciennes s'étaient irréparablement effondrées. Un nouveau paroissien, des rubriques nouvelles auraient à circonscrire et délimiter les positions acquises.

Les anglo-catholiques repoussèrent au premier abord l'idée d'une revision possible, l'ancien Prayer Book, interprété et augmenté, leur suffisant parfaitement. Puis ils s'avisèrent qu'il y avait quelque force dans le reproche adressé couramment à leur parti, de n'être point en état de définir ses exigences ni de rédiger les lois auxquelles il entendait obéir, et leur attitude se modifia en conséquence. Et par l'intermédiaire de l'un de leurs organes, l'*English Church Union*, ils établirent un Prayer Book type, le « Livre vert », qui représentait le minimum de leurs revendications, mais auquel les neuf dixièmes du clergé anglo-catholique offrit de se soumettre, pourvu qu'il fût adopté dans son entier.

C'est ici que les évêques commirent une erreur lourde de conséquences et que l'on n'appréciera justement qu'après avoir envisagé un nouvel aspect de la vie religieuse anglicane. Nous avons parlé jusqu'ici des groupes distincts par lesquels elle s'exprime ; mais l'on se tromperait fort en imaginant qu'ils représentent autant de sectes quasi autonomes et retranchés derrière des frontières d'un dessin strict et géométrique. Les frontières y sont au contraire imperceptibles, et je ne vois pas que l'on puisse choisir tel ou tel groupement de façon à dire avec certitude : « Ici commence l'anglo-catholicisme » ou : « passé ce point, nous quittons le terrain évangélique ». Les groupes tendent à l'interpré-

tation réciproque, et ce trait est d'une immense importance. Si variées et même divergentes que soient les expressions de la pensée anglicane, il existe entre ses diverses écoles un remarquable esprit de charité et de bienveillance mutuelle qui ne fait que s'accroître, et une abstention générale de la polémique difficilement réalisable dans le cas où ces groupes se fussent constitués en associations rivales et séparées.

L'Église d'Angleterre est en quelque sorte une Société des religions, qui, dans la pratique, a fonctionné à merveille. Comme toutes les institutions anglaises, elle ne repose sur aucune base logique ; mais elle a réussi au delà de tout ce qu'un logicien pouvait imaginer. La majorité des anglicans intelligents, évangéliques ou modérés, ne se sentent aucun goût d'attenter à la liberté des anglo-catholiques, pourvu que la leur soit sauvegardée. Dans les conférences diocésaines, dans les œuvres sociales, règne la plus cordiale coopération. Certes, les exceptions ne manquent pas ; lorsque l'on nomme un prêtre anglo-catholique exalté à la cure d'une paroisse protestante, lorsqu'un polémiste impénitent comme l'évêque de Birmingham se répand en provocations, il faut s'attendre à voir renaître les vieux orages du dix-neuvième siècle. Ces exceptions, néanmoins, confirment la règle ; et si l'on avait eu la sagesse de s'y tenir, bien des difficultés eussent été évitées.

Autrement dit, la politique la plus avisée était d'autoriser un recueil dans le genre du Livre vert, en engageant la responsabilité non point de l'Église d'Angleterre tout entière, mais du seul groupe anglo-catholique, et puis d'établir un plan administratif détaillé concernant la répartition des bénéfices et les accommodements à envisager dans les cas où des églises anglo-catholiques se trouvent être l'unique paroisse de la région ; de façon que des anglicans défavorables au rituel du Livre vert pussent cependant suivre des services conformes à leurs convictions.

Mais les évêques en décidèrent autrement ; ils choisirent d'intéresser l'autorité de l'Église anglicane à l'adoption uniforme de leur Prayer Book révisé. De là tout le mal. Car si diverses tendances collaborent harmonieusement au sein de l'anglicanisme, son manque d'unité profonde éclate aussitôt qu'il cherche à se poser en organisme cohérent et à parler ou à agir en conséquence. A cette tâche impossible,

les évêques s'attelèrent. Leur livre, qui parut en 1927, est un compromis, un formulaire unique destiné à s'appliquer à toutes les variétés et sous-variétés de la pensée anglicane et ne laissant d'autres échappatoires que l'emploi de l'ancien Prayer Book, celui de 1762, mais transformé tout de même, puisque certaines des rubriques du nouveau paroissien devenaient d'obligation.

La controverse se concentra d'emblée autour des articles concernant la réservation des Saintes Espèces. L'épiscopat, partant du fait que des centaines d'églises les réservaient déjà, autorisait la réservation perpétuelle, mais subordonnait cet usage à l'approbation de l'autorité diocésaine, dont la décision était sans appel. Par contre les services d'adoration étaient strictement prohibés, et le sacrement réservé était exclusivement consacré à la communion des malades, de façon à couper court à la pratique anglo-catholique d'admettre à la Sainte Table des communiants valides n'ayant point pu assister à l'ensemble de l'office.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des autres articles ; celui de la réservation suffit à notre propos. Tout le monde eut sa part de concessions, et celle-ci était d'importance, puisque l'on avait soutenu jusque-là que les formules de 1662 non seulement passaient sous silence, mais interdisaient cette pratique ; de plus, le calendrier fut révisé — comprenant désormais la Fête-Dieu et la Toussaint — le canon de la messe enrichi, la prière pour les morts introduite dans le service d'inhumation.

La situation devint alors des plus curieuses. La majorité évangélique et protestante s'éleva avec véhémence contre le nouveau missel, sous prétexte que la permission de réserver le sacrement, et autres adoucissements, étaient contraires à l'esprit de la Réforme. Les modérés et les libéraux soutenaient le livre. Quant aux anglo-catholiques, ils se trouvèrent fort divisés. Les trois quarts d'entre eux, quoique mal satisfaits, considéraient qu'ayant obtenu pour la pratique catholique de si larges privilèges, ils étaient en bonne conscience tenus de déférer à la voix de leur épiscopat. Une minorité de catholicisants avancés, chez qui l'adoration était régulièrement établie, ne voulaient rien céder et, tout en admettant le progrès réalisé, préféraient une incertaine liberté à de si étroites lisières.

Depuis le début de l'affaire, les relations de l'Église éta-

blie avec l'État avaient été modifiées par un nouveau décret, portant la création de l'Assemblée d'Église (Church Assembly), véritable parlement ecclésiastique et stipulant que toute mesure adoptée par cette Assemblée serait soumise aux deux Chambres, pour être ensuite contresignée par le roi si elle était acceptée, et recevoir force de loi. L'Assemblée de l'Église prit donc une grande part à la procédure de révision. Ce corps, composé des chambres de convocation des provinces de Cantorbery et d'York, et de laïques élus par diocèse, se divise en chambre des évêques, chambre du clergé et chambre des laïques ; bien que ces chambres siègent en général ensemble, toute mesure grave doit remporter la majorité absolue de chacune d'entre elles. Lors donc que le Prayer Book et la proposition qui l'instituait eurent été acceptés par les convocations, l'Assemblée de 1927 eut à statuer à son tour, par *oui* et par *non*, aucun amendement n'étant admis. Les évêques avaient ainsi adopté une position stratégique éminemment favorable ; s'étant assuré le concours plus ou moins hésitant de quelques évangéliques, l'appui solide de tous les modérés et l'approbation de la plupart des libéraux, ils avaient de plus encerclé l'aile droite des anglo-catholiques, isolée du reste du parti, qui trouvait dans le livre la sanction de ses rites existants.

Comme l'on pouvait s'y attendre, la majorité en faveur du nouveau Prayer Book fut écrasante. Quatre évêques seulement votèrent contre ; le clergé se prononça par 253 voix contre 37, les laïques par 230 contre 92. Et en décembre 1927, le volume fut soumis à l'approbation du Parlement.

L'on s'attendait certes à un débat, mais sans que la mesure rencontrât guère d'opposition sérieuse dans des Chambres dont la majorité des membres n'appartenaient pas à l'Église anglicane. Aux Lords, la victoire des évêques fut aisée, et l'on escomptait déjà une marge favorable de 70 voix au moins aux Communes.

Alors se produisit l'un des incidents les plus dramatiques de l'histoire politique de ce temps. La Chambre des Communes, loin de montrer une courtoise indifférence, fut saisie d'une fièvre dont seule la déclaration de guerre de 1914 avait fourni un exemple récent. Les sièges, les tribunes, les couloirs, les moindres coins disponibles regor-

geaient de monde. Les partisans du livre revisé se trouvèrent en présence d'un intérêt grave et passionné, et firent assez pauvre figure en ce cas imprévu. Le ministre de l'Intérieur, puis son collègue sir William Joynson-Hicks, exposèrent la thèse protestante avec tant d'éloquence et de conviction sincère que la Chambre en fut visiblement ébranlée. Un socialiste écossais, un chef libéral — sir John Simon — et d'autres orateurs s'élevèrent à leur tour contre les intrusions du catholicisme ; à ces réquisitoires vibrants, la défense n'opposa qu'une nonchalance un peu guindée, en contraste fâcheux avec la ferveur de la rhétorique protestante ; ou, pis encore, elle perdit patience et s'embrouilla dans ses propres arguments.

De la tribune des pairs, les deux archevêques suivaient, anxieux, le débat. A minuit l'on vota, et par quelques voix le Prayer Book revisé fut rejeté.

Qu'allaient faire les évêques? L'incertitude fut de courte durée ; ils décidèrent de soumettre à nouveau leur œuvre au Parlement, à la première occasion, avec le moins de changements possible. Comme la Chambre des Communes avait marqué sur le sujet de la réservation une hésitation caractérisée, l'on ajouta sur ce point, et sur quelques autres, un certain nombre de déclarations explicatives et de règlements restrictifs. Et du même coup, l'attitude anglo-catholique se modifia du tout au tout ; on le vit dès que les convocations, puis l'assemblée de l'Église, eurent à considérer de nouveau le projet. Car, dans la mesure où le texte de 1928 différait du texte de 1927, c'était dans un sens anti-catholique. L'on y spécifiait notamment qu'au lieu d'accorder à la réservation perpétuelle un statut normal, la licence épiscopale ne lui serait octroyée que dans des conditions exceptionnelles, lorsque par exemple un hôpital ou un asile dépendant de la paroisse fourniraient l'occasion de porter fréquemment la communion à des malades. D'autres modifications heurtaient encore le sentiment anglo-catholique, principalement le passage concernant le jeûne eucharistique, et le règlement enjoignant au prêtre, avant d'introduire quoi que ce fût de la nouvelle liturgie dans son église, d'en avertir le conseil paroissial, composé de laïques — ce qui semblait aux yeux de beaucoup un nouvel empiétement proposé au siècle sur l'ordre spirituel.

De nombreux anglo-catholiques n'avaient adhéré au

projet de 1927 qu'avec scrupules, et pour des raisons d'ordre général. Les derniers remaniements mirent leur loyalisme à une rude épreuve. Le signal de la révolte fut donné par une lettre de l'évêque de Truro, reproduite dans le *Times*. Le Dr Frere est le seul évêque anglo-catholique d'Angleterre, et le premier membre d'un ordre régulier à accéder à l'épiscopat anglican depuis la Réforme. Grand érudit, profondément versé dans la liturgie, il passait pour avoir joué un rôle considérable dans l'élaboration du nouveau canon et des autres offices ; son adhésion au Prayer Book de 1927 avait influencé nombre d'anglo-catholiques, et l'annonce de sa défection fit une immense impression. D'autres chefs du parti proclamèrent leur solidarité avec lui, et l'on put croire un moment qu'une coalition des tendances protestante et catholique allait assurer l'échec du livre doublement revisé, tout au moins dans la chambre des laïques de l'Assemblée d'Église.

Cette attente ne se vérifia point ; à la session d'avril, quelques anglo-catholiques continuèrent à voter pour le projet ; les autres s'abstinrent. La majorité baissa donc fortement ; en 1927, elle avait été, pour le clergé, de 216 : elle tomba en 1928 à 124. Chez les laïques, elle passa de 138 à 89. Le texte, sous sa forme actuelle, ne contente donc pas davantage les évangéliques, et a perdu les neuf dixièmes de ses partisans anglo-catholiques. Il lui reste par contre l'appui des modérés et des libéraux.

Ainsi donc, les évêques ont placé l'Église d'Angleterre dans une position périlleusement délicate. Que la mesure soit adoptée par le Parlement, les difficultés ne font que commencer. L'exode de certains évangéliques vers les sectes non-conformistes est à prévoir, et les anglo-catholiques opposeront à n'en pas douter une opiniâtre résistance à toute tentative d'appliquer les règlements concernant le Saint-Sacrement ; il est plus qu'improbable que les centaines d'églises anglo-catholiques où les Saintes Espèces sont actuellement réservées consentent à abandonner des pratiques si essentielles à leur vie religieuse.

Si au contraire le Parlement rejette à nouveau le projet, les élections de 1929 se feront sur la question de la séparation de l'Église et de l'État. Les évêques et leurs avocats, tout le long du débat, n'ont cessé de répéter que faute d'une acceptation pure et simple, l'on allait droit au chaos : ou

le Prayer-Book révisé, ou l'anarchie, tel est leur dilemme.

Cela est fort bien, mais n'en sont-ils pas eux-mêmes quelque peu responsables? Qu'ils se fussent contentés de ne proposer à nouveau que les parties incontestées du livre, et de laisser couler le temps avant de réaborder les points litigieux — l'atmosphère ecclésiastique eût eu le loisir de se décanter. Un règlement serait sans doute intervenu qui, tout en mettant de l'ordre, satisferait les catholiques sans offenser les protestants. L'erreur capitale, je le répète, c'est d'avoir voulu doter d'une seule et unique liturgie la totalité de l'Église anglicane, et astreindre ainsi chaque groupe à la littéralité d'un même texte.

Quoi qu'il en advienne, l'intérêt passionné soulevé hors de l'Église par cette affaire, non seulement dans le Parlement, mais dans le grand public, en est un trait marquant. Les journaux y ont consacré de longs articles ; le peuple en a discuté à profusion. Mais ce réveil de l'intérêt populaire pour les sujets ecclésiastiques, quoique plus caractérisé qu'on ne pensait dans le sens protestant, n'est point essentiellement intolérant. Il n'y aurait point eu d'opposition générale à un plan répondant aux besoins anglo-catholiques sans compromettre l'anglicanisme officiel ; ce qui était, je crois l'avoir montré, fort possible.

Encore un peu de temps, et le Prayer Book va revenir devant le Parlement. Ne risquons point de prophéties sur le sort qui l'y attend, ni sur le sort d'une Église d'Angleterre qui serait tentée de lui donner force de loi. Un schisme n'est quère probable, car les liens qui unissent et les anglo-catholiques et les évangéliques à l'établissement anglican sont bien plus forts que l'on ne pense parfois. De l'avenir immédiat, en somme, nous ne savons guère qu'une chose, mais nous la savons bien : c'est qu'il ne risque pas d'être dépourvu d'événements marquants.

KENNETH INGRAM.

(Traduit par Maximilien Vox.)

Angélique Paulet

la Lionne de l'Hôtel de Rambouillet

> Je voudrois que toujours on parlast d'Angélique,
> De son esprit charmant, de son cœur héroïque...
>
> Antoine Godeau.

I

La Lionne amoureuse.

Le 31 janvier 1609, au soir, il y avait grande affluence de nobles personnes à l'Arsenal, chez Mgr Sully, grand maître de l'artillerie de France. En l'honneur de dom Pedro de Tolède, connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, Marie de Médicis avait organisé des fêtes somptueuses dont *le Ballet de la Reine*, son ballet, devait être l'ornement le plus brillant. Depuis longtemps, la Reine avait demandé à M. de Lingendes de mettre en vers la légende aimable d'Arion sauvé des flots par les dauphins qu'avaient charmés les accords divins de sa lyre. M. Chevalier, compositeur en renom, avait été chargé de la musique. Le ballet devait se donner le 25 janvier, mais la Reine était souffrante ce jour-là et la fête avait été retardée de quelques jours. Le 31 janvier enfin, on donna le ballet chez Mgr Sully et après une copieuse collation, toute la Cour partit en carrosse, à la lueur des torches, vers l'Hôtel des Augustins que la reine Marguerite avait fait construire récemment vis-à-vis le Louvre. La reine Margot s'était

mise en frais et Pierre de l'Estoile, l'éternel curieux, eut soin de rapporter que le festin lui coûta quatre mille écus. La table, fort bien garnie, était richement décorée ; chacun remarqua surtout trois plats d'argent ciselés où l'on avait placé un grenadier, un oranger et un citronnier artificiels merveilleusement imités. Le seigneur dom Pedro de Tolède pouvait se croire miraculeusement transporté dans sa connétablie de Castille.

Après le souper, on dansa jusqu'au petit jour ; on reprit le ballet de la Reine. Au milieu des naïades aux gorges anudies et des tritons soufflant dans leurs conques de nacre rose, la Reine paraissait dans le rôle d'Amphitrite, sur un char orné de corail, de perles et de coquilles marines.

Arion, monté sur un dauphin, était représenté par une jeune fille délicieuse, éblouissante de toute la grâce et la fraîcheur de ses dix-huit printemps. Elle avait une magnifique chevelure blonde, dont les boucles dorées tombaient, caressantes, sur ses épaules. Un simple crêpe, fort délié, chatoyant de multiples couleurs et rehaussé d'or, laissait deviner la perfection d'un corps dont les formes potelées, presque encore poupines, promettaient de devenir splendides et mettaient déjà « en goust et appétit plusieurs personnes. » Les feux des diamants parsemés sur sa robe légère scintillaient aux lumières et le disputaient en éclat à la flamme de ses yeux.

Les manches de sa robe, relevées jusqu'au-dessus du coude, laissaient voir des bras d'une blancheur diaphane et, à travers les brodequins de théâtre, apparaissaient des jambes parfaites au galbe velouté. Grâce à une habile machinerie, le dauphin artificiel qui portait cette jeune beauté tournait sur lui-même et permettait à toute l'assemblée d'admirer les charmes de la jeune fille, presque encore un enfant.

Mais le ravissement fut à son comble lorsque Mlle Paulet — c'était son nom — se mit à chanter. Tenant gracieusement son théorbe entre ses bras recourbés, elle chanta d'une voix si juste et en même temps si puissante que l'assemblée émerveillée n'eut pas le loisir d'apprécier la médiocrité des vers du sieur de Lingendes.

Le Vert-Galant, qui n'était pas le moins sensible aux charmes féminins, fut enthousiasmé ; malgré ses cinquante-cinq ans bien sonnés, Henri IV était toujours fort gaillard

et, bien que cette fête magnifique fût pour lui l'occasion de conquérir Mlle de Montmorency, future princesse de Condé, dont il venait de rompre le mariage avec Bassompierre, il ne put s'empêcher d'aller tout souriant vers Arion et de baiser les joues roses de Mlle Paulet ; puis il lui offrit galamment la main et la conduisit vers la Reine. Sa Majesté, docile, complimenta la jeune danseuse.

C'en était fait : Angélique Paulet, par son teint admirable, ses cheveux dorés, sa taille fine et son corps harmonieux, par la grâce avec laquelle elle ballait et la manière exquise dont elle pinçait du luth, avait, à dix-huit ans, conquis un cœur royal. Magnifique début, sans doute, pour une carrière galante. Sa voix surtout, si claire et si juste, avait séduit Henri IV. Elle avait été, à vrai dire à bonne école ; depuis sa plus tendre enfance, Guédron, chef de musique du Roi, l'avait initiée aux accords subtils qu'il répandait lui-même dans de nombreux airs de chansons et de ballets.

Le Roi la connaissait d'ailleurs depuis de longues années ; son grand-père Jacques Paulet, conseiller du roi, avait été contrôleur général des finances en Languedoc, sous les Valois. Son père était le financier célèbre qui donna son nom à la *Paulette;* Charles Paulet, secrétaire ordinaire de la Chambre des Comptes, avait créé cet impôt nouveau en 1604. Moyennant une redevance annuelle du soixantième de la charge, les officiers de judicature et de finance devenaient propriétaires de leur charge. Cet impôt fort impopulaire rapporta de beaux écus à la cassette royale et à celle du riche financier, auquel il fut affermé moyennant 2 263 000 livres. Mais il fut aussi la source de nombreux abus, hérédité et prix excessif des charges, excès des épices que prélevaient les magistrats pour se dédommager. Soutenu plus tard par Richelieu, cet impôt dont on demanda plusieurs fois la suppression, vécut jusqu'à la Révolution, les rois n'ayant jamais pu se résoudre à abandonner cette source de revenus. Dès sa création, les gens avisés, comme l'Estoile, avaient pressenti tous les inconvénients de cette imposition ; d'ailleurs des protestations contre les exactions auxquelles se livrait le cupide financier ne tardèrent pas à s'élever. Dès 1609, à l'époque même où se dansait le Ballet de la Reine, Paulet, dont les victimes réclamaient la destitution, fut menacé de mort par ses ennemis et pour-

suivi jusque dans sa maison. Quand il alla ensuite demander justice au premier président du Parlement de Paris, celui-ci lui répondit fort vertement : « Pour faire justice, monsieur, il eût fallu vous envoyer au gibet, vous et tous les autres partisans, vrais larrons et sangsues du peuple, de la substance duquel vous vivez, cimentant et bâtissant vos maisons de son sang. »

Mais la faveur royale couvrait tous ces abus et Henri IV, qui devait plus de deux millions de livres de revenu annuel à Charles Paulet, le soutenait contre tous, le cajolait, ne manquant jamais de s'enquérir de sa fille aînée, jouvencelle aux cheveux d'or. Car il continuait à l'aimer depuis son triomphe du Ballet de la Reine et tout le monde s'accorde à reconnaître que le Vert-Galant révéla l'amour à la belle chanteuse. Le Roi, dit-on, allait chez elle rue Saint-Antoine, le 14 mai 1610 pour y conduire M. de Vendôme ; il voulait apprendre la galanterie à ce prince, trop porté sur le « ragoust d'Italie ». Mais, avant d'arriver chez la belle Angélique, le carrosse passa par l'étroite rue de la Ferronnerie où Ravaillac attendait son heure...

Cette première liaison avait éveillé chez Mlle Paulet les vives ardeurs de la chair. Bientôt Angélique se lança dans la galanterie. Mme Paulet, dit-on, fière et jalouse en même temps de sa fille, ayant autrefois elle-même « fait une vie assez gaillarde », encourageait plutôt par son exemple la blonde Angélique à suivre ses traces.

Les trois fils du Balafré furent successivement amoureux d'elle ; on dit que l'aîné, le duc de Guise, surpris un jour dans son alcôve, sauta par la fenêtre, oubliant une galoche qui décela sa liaison. Le cadet du duc de Guise, M. de Chevreuse, l'aima à son tour ; il offrit à sa belle une cassette contenant vingt mille écus de pierreries, qu'elle confia à un de ses amis. M. de Chevreuse, que n'embarrassaient point les scrupules, fit dérober la cassette, qui put ainsi payer une autre passion. Le benjamin des trois frères, le chevalier de Guise, tenta enfin sa conquête. Mlle Paulet avait à ce moment perdu son père, et il faut croire que M. Patru, le père du célèbre avocat, qui était son tuteur, ne s'inquiétait guère de la vertu de sa pupille.

Sans cesse les galants continuaient à défiler dans sa ruelle ; le duc de Bellegarde, qui avait tant de succès auprès des femmes, et qui tourna la tête à la princesse de Conti,

ne manqua pas d'ajouter ce fleuron à sa couronne amoureuse ; puis M. de Termes s'enflamma à son tour et, bien qu'il traitât son amour en badinant, il était fort épris. Il le prouva bien un jour : Geoffroy de Pontac, maître des requêtes et futur président du Parlement de Bordeaux, également amoureux de la Paulette, comme on l'appelait dans les ruelles galantes, désirait l'épouser. Un soir qu'il revenait de lui faire sa cour, son carrosse fut assailli par les gens de M. de Termes et le maître des requêtes reçut une bastonnade furieuse qui le retint plusieurs jours au lit. Voyant qu'un de ses amants avait laissé l'autre pour mort sur le terrain, Mlle Paulet les renvoya dos à dos.

M. de Termes congédié, son frère, M. de Montmorency, bien qu'il n'en fût pas autrement amoureux, crut devoir suivre l'exemple fraternel et voulut la cajoler. Mais, craignant de trouver en lui un « mourant », comme on disait alors, aussi violent que son frère, Mlle Paulet le repoussa. D'ailleurs, à ce moment, elle avait de gros embarras. La succession de son père était fort difficile à régler et ses ennemis la dépouillèrent à peu près complètement de l'immense fortune sur laquelle elle était en droit de compter. D'autre part sa mère, personne fort acariâtre et minée de jalousie, lui rendait la vie intenable. Elle se sépara donc d'elle et alla vivre chez une bonne dame de ses amies, Mme du Jardin. Celle-ci l'emmena quelques jours à la campagne, à Châtillon près Montrouge.

Alors M. de Montmorency s'imagina que la banlieue verdoyante serait peut-être plus favorable à sa flamme que les salons parisiens. Il enfourcha son plus beau cheval et partit vers Châtillon, car le dédain de la belle avait piqué son amour-propre et excité sa passion. Presque arrivé, M. de Montmorency rencontre un groupe de charbonniers de Chevreuse qui, voyant ce jeune damoiseau équipé de pied en cap, le feutre en bataille, l'épée au baudrier, croient qu'il va se battre ; ils l'environnent, l'arrêtent et lui font promettre qu'il ne passerait pas outre. Les explications et menaces du jouveneau furent vaines. Mlle Paulet, qui avait assisté de loin à cette scène héroï-comique, en pensa mourir de rire. M. de Montmorency était à jamais discrédité.

Bientôt cependant Angélique Paulet, malgré ses succès nombreux, comprit que cette vie galante ne la mènerait à rien. Si son ardeur naturelle, sa beauté, sa vivacité, sa

cruauté et son abondante chevelure blonde lui avaient valu le célèbre surnom de *Lionne*, elle s'avisa que, restée seule, elle ne pourrait continuer toujours cette carrière galante. D'ailleurs, Mme du Jardin, confite en dévotion, se retirait à la Ville-l'Évêque. La mort de sa mère, bien qu'elle aimât peu cette personne égoïste et vaniteuse, vint augmenter la solitude d'Angélique. Elle se vit seule, presque pauvre, perdue en d'interminables procès pour sauver quelques bribes de la fortune paternelle. Décidément il convenait de renoncer à cette vie de scandales et de songer à l'avenir.

Il ne fallait plus que les vaudevillistes pussent dauber sur sa vertu, ni que maître Guillaume, fou en titre d'office du Roi, pût demander plaisamment dans ses libelles burlesques qu'il vendait lui-même pour un sol sur le Pont-Neuf : *La Paulette est-elle renversée?* jouant ainsi sur le double sens du mot.

Heureusement pour Angélique, une dame de grande vertu, Mme de Clermont d'Entragues se prit d'amitié pour elle ; malgré la résistance de M. de Clermont, fort sot homme d'ailleurs, qui se souciait peu de voir la Lionne à son foyer auprès de ses deux charmantes filles, Mme de Clermont obtint de la loger chez elle. A condition de faire une retraite honorable, les vingt mille écus qu'elle était parvenue à sauver de la succession du financier, lui rendaient la vie possible. D'ailleurs, Mme de Clermont était une femme d'esprit et de commerce fort agréable, qui n'eut guère de peine à séduire la Lionne. Angélique, sous cette haute protection, se sentit rassérénée. Une nouvelle vie, plus calme et plus brillante, où les choses de l'esprit allaient tenir plus de place, s'ouvrait devant elle. Il n'y avait plus de « Paulette »; on ne devait plus connaître bientôt que Mlle Angélique Paulet.

II

La Lionne précieuse.

Était-ce l'exemple de la respectable Mme de Clermont? Était-ce repentir sincère de sa vie passée? Mlle Paulet fit une réelle « conversion. » Après avoir été un peu trop cour-

tisane, elle devint un peu trop prude. Sans doute pour bien marquer à tous la nouvelle direction de sa vie, elle donna dans la dévotion ; la belle Lionne, dans la beauté parfaite de ses trente ans, faisait publiquement une vie édifiante. Sa servante ayant été engrossée par quelque maraud, elle la fit mettre aux Madelonnettes, puis la remplaça par une fille si laide, si laide « que le diable en eut peur », dit Tallemant des Réaux. Elle disait bien haut, oubliant déjà ses aventures, qu'elle voudrait que toutes celles qui avaient fait galanterie fussent marquées au visage. L'ardente blonde qu'avait initiée Henri IV allait-elle ressembler maintenant à quelque vieille bigote, aigrie par le retour d'âge?

Heureusement, tout cela était un peu théâtral ; la nature ardente d'Angélique Paulet avait ses exigences. François Maynard, dans ses *Priapées* où la muse bachique mêle ses ébats folâtres à ceux de la muse érotique, ne s'y trompait pas :

Cessés, Paulette, de nous dire
Que la Cour deplaist à vos yeux,
Et que votre cœur ne soupire
Que pour les merveilles des Cieux.
Toutes vos paroles sont feintes :
Pour croître le nombre des saintes,
Vos mouvemens sont trop badins;
Votre humeur incagne le Pape
Et ne cherche dans ces jardins
Autre déité que Priape.

En vérité, elle continuait donc à laisser les galants fréquenter en secret sa ruelle ; mais elle évitait les scandales qui avaient marqué ses premières liaisons. Si elle crut toutefois cacher complètement ses amours, elle compta sans la chronique scandaleuse, toujours aux aguets, sans les chansonniers et les vaudevillistes qui percent tous les mystères : le nom de ses « mourants », malgré ses soins, passa à la postérité.

Sa beauté éveillait des désirs dans toutes les classes de la société.

Un sieur Bodeau, marchand linger de la rue Aubry-Boucher ; Bordier, poète royal pour les ballets, aussi fou qu'impertinent ; Louis Séguier, baron de Saint-Brisson,

prévôt de Paris, fort bedonnant ; Noël Bruslart de Sillery, frère du chancelier, commandeur de Malte ; un docteur en théologie, Dubois, auquel ses discours interminables de pédant avaient valu le juste surnom de *fastidieux;* le cardinal de la Valette qui, en riant, appelait la Lionne « ma maîtresse » ; le comte de Maure, auteur de couplets satiriques, qu'elle appelait, en se jouant « mon mari » ; tous ces amants soupirèrent plus ou moins après la chevelure d'or et le teint de rose d'Angélique, mais si l'un d'eux réussit dans ses entreprises, du moins, nul n'en médit.

Mlle Paulet avait connu la plupart de ces brillants personnages à l'hôtel de Rambouillet où, depuis quelques années, la divine Arthénice l'avait reçue. Il y avait longtemps que la marquise de Rambouillet avait remarqué la grâce et l'esprit vif et charmant d'Angélique. Dès le ballet de la Reine, elle s'était sentie de l'inclination pour la jolie fille du financier Paulet. Mais les scandales vraiment trop retentissants de sa vie sentimentale l'avaient empêchée d'introduire tout de suite dans la chambre bleue, quartier général des bonnes manières, cette demoiselle aux mœurs un peu trop légères.

Lorsque Mlle Paulet eut montré, par sa retraite, qu'elle était revenue à une vie d'apparence plus régulière, rien ne s'opposait plus à ce que cet esprit brillant vînt jeter ses feux dans la ruelle de la marquise. D'ailleurs, Mme de Clermont, qui protégeait toujours Angélique, avait vivement plaidé sa cause auprès de Mme de Rambouillet et, souventes fois, elle lui avait loué la joliesse exquise et le charme délicat de sa protégée.

D'abord, — ceci se passait vers 1620 ou 1625 — du Marais où elle logeait, Mlle Paulet fut admise à se rendre de temps en temps au fameux hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, dont la gloire était alors à ses débuts. Par sa beauté et par l'agrément de sa conversation, elle conquit bientôt l'estime et l'amitié de tous les beaux-esprits qui fréquentaient chez la marquise et dont certains même, nous l'avons vu, s'enflammèrent pour elle.

Elle participa aux fêtes et folies qui faisaient de l'hôtel de Rambouillet un séjour de délices éternelles. Un jour, Bodeau, le marchand linger qui était toujours amoureux de Mlle Paulet et en outre fort original, s'avisa qu'il était capitaine de son quartier. Or, Paris était en liesse : on

fêtait le retour de Louis XIII du siège de la Rochelle. Comme Bodeau avait une grande amitié pour Mme de Rambouillet, il voulut donner une fête magnifique en l'honneur de sa bien-aimée, toujours insensible. Il fit habiller tous ses soldats de vert, couleur de la blonde Mlle Paulet. Tous ces « vert galants » défilèrent devant l'hôtel de Mme de Clermont, en tirant une salve de mousqueterie en l'honneur de la cruelle Lionne qui, malcontente de se voir poursuivie de cet amoureux extravagant, « en rugit ». Cependant Angélique dut faire contre mauvaise fortune bon cœur et aller, avec toutes ses amies, prendre la collation au faubourg Saint-Victor, dans le jardin de son galant. Mais celui-ci n'en obtint pas d'autre faveur. Sa seule consolation, avant de mourir en dévotion, fut de se remarier avec une personne qui ressemblait quelque peu à Mlle Paulet.

Une autre fois ces dames avaient été se promener à Saint-Cloud, avec M. de Voiture, prince des amuseurs, badin folâtre et spirituel. Au retour, le carrosse versa ; heureusement, sur les huit personnes présentes, aucune ne fut blessée. Voiture pensa tout de suite à une bonne farce : il se mit à crier qu'il avait la jambe rompue. Mlle Paulet s'approcha et, l'ayant examiné, lui dit : « Vous vous trompez, c'est le bras, car on se peut bien rompre un bras en tombant comme vous estes tombé, mais non pas une jambe. » — Mademoiselle, reprend froidement Voiture, chacun sent son mal ; je sçay bien que c'est la jambe. » Mlle Paulet s'obstinait à lui prouver qu'il n'avait pu se rompre que le bras ; mais comme on avait envoyé chercher un chirurgien, le farceur se mit à rire de toutes ses forces, rassurant l'assemblée, et le carrosse redressé put reprendre le chemin de Paris.

Ainsi Mlle Paulet était devenue peu à peu une assidue de l'hôtel et une amie intime de la marquise. Elle avait tenu sa plus jeune fille sur les fonts baptismaux et on eût dit qu'avec son prénom, elle avait donné sa chevelure d'un blond ardent à Angélique-Clarisse d'Angennes, sœur cadette de la belle Julie, qui fut élevée au couvent d'Yerres où Voiture et les habitués de l'hôtel allaient souvent la visiter.

Mlle Paulet était également reçue au château de Rambouillet et, la première fois qu'elle y vint, la divine Arthénice voulut marquer cette entrée d'une fête solennelle ; elle envoya au devant d'Angélique les plus jolies filles du vil-

lage et du château, dans leurs plus beaux atours ; l'une d'elles, magnifiquement parée, remit à la belle visiteuse les clefs du château, et quand elle passa sur le pont-levis, deux petites bombardes qui étaient sur les tours, annoncèrent, comme pour une souveraine, l'entrée de la Lionne.

Au milieu de ces réjouissances et fêtes sans nombre, Voiture, toujours en quête de galanteries, papillonnait autour de Mlle Paulet qui, malgré son humeur inégale et son caractère assez ombrageux, l'avait charmé par son esprit et sa gaieté. Ils batifolaient souvent ensemble, comme nous avons vu ; c'est à la requête de Julie d'Angennes et d'Angélique Paulet que la marquise de Rambouillet rendit l'arrêt célèbre condamnant Voiture à être berné. Bien que cette sentence fût demeurée lettre morte, Voiture s'est amusé à piper quelques contemporains en leur narrant l'exécution de cet arrêt burlesque, assurant que les deux jouvencelles l'avaient envoyé « plus haut que les aigles ne peuvent monter. » Une autre fois, à Suresnes, en se jouant, Mlle Paulet avait tiré une épée et failli blesser le délicieux épistolier. Les vaudevillistes, en particulier l'auteur satirique des *Roquentins de la Cour en* 1633, affirment que le « tavernier Voiture » (son père était marchand de vins) recevait en faveurs le paiement de ses assiduités. Mais nous n'en croyons rien ; les vaudevillistes sont de méchantes langues et au surplus, les relations postérieures de Voiture et de Mlle Paulet ne permettent guère de croire à une intrigue galante, entre eux.

Pourtant il avait pour elle un penchant fort marqué qu'attestent tous les contemporains :

La beauté d'Angélique
Est unique
Et ses yeux, nos vainqueurs,
Ont un secret magique
Pour gagner tous les cœurs,

déclare-t-il à la Lionne, toujours farouche, dont il chante sans cesse les louanges :

. . . .
Vostre teint en tous lieux
A tousjours des fleurs écloses,
Et l'amour, couché dans des roses,
Y fait la guerre aux Dieux.

. . . .
Les enfants au berceau
Rient à vous comme aux anges,
Les vieillards chantent vos louanges
Jusques dans le tombeau.

De même que sa beauté, il admirait sa voix, « la plus belle de son temps », dit Tallemant des Réaux, qui la connut certainement à l'hôtel de Rambouillet.

Un jour, au bord d'une fontaine auprès de laquelle « l'Angélique Angélique » avait chanté, on trouva deux rossignols morts. Une légende aimable en naquit, que Voiture rima bientôt :

Dans le fonds d'un bois antique,
Un rossignol disputa
Sur ut, ré, mi, fa, sol, la,
Avec la belle Angélique;
Mais le rossignol perdit
Au doux son qu'elle épandit. .

Et, s'il en faut croire Ménage, c'est encore à la Lionne que Voiture dédia, un jour qu'elle lui apparut baignée des rayons du soleil couchant, ce sonnet délicatement précieux :

Sous un habit de fleurs la nymphe que j'adore
L'autre soir apparut si brillante en ces lieux
Qu'à l'éclat de son teint et celuy de ses yeux,
Tout le monde la prit pour la naissante aurore.

La terre en la voyant fit mille fleurs éclore,
L'air fut partout remply de chants mélodieux,
Et les feux de la nuit pâlirent dans les cieux
Et creurent que le jour recommençoit encore.

Le soleil qui tomboit dans le sein de Thétis
Rallumant tout à coup ses rayons amortis,
Fit tourner ses chevaux pour aller après elle,
Et l'empire des flots n'eût peu le retenir;
Mais, la regardant mieux et la voyant si belle,
Il se cacha dans l'onde et n'osa revenir.

Mais bientôt le volage Voiture quittait la société précieuse et l'hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre pour

suivre à Bruxelles, puis en Espagne, Gaston d'Orléans, le chef des mécontents et du parti de l'opposition, traînant toujours à sa suite une bande de poètes fantasques, grotesques, lubriques et libertins. Le voyage plut fort au poète précieux ; cependant il ne pouvait se passer des nouvelles de la marquise de Rambouillet et de son entourage. Il demandait toujours dans ses lettres amples renseignements ; mais ne suivait-il pas les rebelles à l'étranger? Bien des hôtes d'Arthénice ne se soucia ent pas de goûter de la Bastille pour avoir envoyé à l'amuseur des ruelles quelque épistole par delà les monts. Mlle Paulet, peut-être par crânerie, mais sûrement par amitié pour le poète, consentit à tenir pour lui la gazette de l'hôtel de Rambouillet. Elle fut le porte-parole de l'assemblée. Chaque courrier emportait de gros paquets de lettres vers l'exilé ; mais aucune de ces missives ne nous est parvenue, et c'est grand dommage, bien que Tallemant des Réaux assure que la Lionne « n'écrivait nullement bien ». Du moins, il nous reste les lettres charmantes de Voiture.

Lorsque celui-ci est un peu attristé, dans sa solitude, il mêle à une de ses lettres « quelques dragmes d'amour ». Aussitôt la Lionne gronde et défend à son correspondant de lui parler d'amour. Le pauvre « mourant » brûle « d'envie d'escrire des choses qu'il est plus à propos de taire. » Puis il lui parle des amis de la marquise, très souvent à mots couverts, pour ne pas les compromettre, si le courrier était saisi. Parfois, de Bourg-la Reine, où elle habite avec Mme de Clermont, Mlle Paulet compose une longue épître à Voiture, la porte à l'hôtel de Rambouillet, en donne lecture et demande à quelque familier, comme le cardinal de la Valette, ou même à Julie d'Angennes d'ajouter quelques lignes à sa lettre pour consoler le lointain voyageur de son absence. Elle le tient fidèlement au courant des aventures galantes et des productions et querelles littéraires de l'hôtel ; elle lui adresse copie des derniers rondeaux et stances galantes qui courent, en manuscrit, dans les ruelles ; elle y joint les lettres de cet ingrat de Balzac. Un jour elle ajoute furtivement au paquet quelques vers à sa louange, peut-être composés par elle-même. Et Voiture de répondre galamment qu'il les estime davantage que « toutes les œuvres de Malherbe. » Et si elle lui envoie les *Psaumes* de l'abbé Godeau, Voiture, dolent et plaintif, lui répond :

« Pourquoy m'envoyer en l'estat où je suis des choses si tristes? Et quelle meilleure paraphrase peut-on voir du *Miserere* que moy-mesme? » Au début, le ton des lettres de Voiture est amical et confiant, et l'on sent que ses protestations d'amour sont de pure forme ; il doit sacrifier à la galanterie, dont il est le monarque incontesté. A la vérité, il estime surtout le plaisir de retrouver un peu de la vie de Paris dans ces épistoles lointaines, et il en est fort reconnaissant à sa correspondante ; il l'assure que ses longues relations des menus faits de l'hôtel valent mieux que « l'or et les pierreries » ; et bien qu'il ait visité l'Escurial et assisté à des courses de taureaux sous le soleil ardent d'Espagne, il écrit galamment à son « ange tutélaire » : « Je n'aurois rien veu d'agréable en Espagne, si je n'avois receu de vos lettres ; » sans cesse il lui reproche de laisser trop de place aux autres habitués de l'hôtel au bas de ses lettres et d'être avare de sa prose. Il lui redit souvent, avec un brin de mélancolie qui relève la pointe galante, « combien vostre absence m'est insupportable, combien vostre mémoire m'est douce ».

Lui annonce-t-elle qu'elle est souffrante? Le voilà lui-même tout endolori : « J'ay une extresme tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si faibles que le vostre et le mien, et qu'il faut que je sois toujours malade de mes maux ou des vostres. » Et comme il se plaint sans cesse des fatigues de ses campagnes, Mlle Paulet lui envoie un jour, pour guérir ses maladies, en guise de fétiche, un bracelet orné de perles. Tout d'abord il sursaute de joie, devient « plus rouge que le ruban », mais, ayant lu la missive jointe à l'envoi, s'aperçoit tout désappointé que « ce qui paroissoit une faveur estoit un remède et que le bracelet n'estoit pas envoyé à un galant, mais à un malade ».

Souvent, avec l'envoyé à Madrid de la Reine mère, le comte de Maure, celui qu'on appelait le mari de Mlle Paulet et qui devait épouser Mlle d'Attichy, Voiture évoque tristement les heures délicieuses passées dans la chambre bleue de la marquise. Le comte de Maure est assailli de recommandations sur la santé de Voiture qu'il faudra « envelopper dans de la soye et du coton » ; Mlle de Bourbon demande même qu'on lui conserve son divin poète « dans du sucre », et celui-ci se réjouit à la pensée d'avoir ainsi « le goust des petits citrons confits ».

Car le badinage élégant, fin, précieux se mêle sans cesse à ses éternelles doléances. Las des interminables chevauchées à travers l'Espagne, en 1633, il a quitté l'armée de Monsieur ; ne sentant pas l'heure propice pour rentrer à Paris, où le cardinal de Richelieu verrait peut-être son retour d'un mauvais œil, il va faire un voyage en Afrique. Il atteint Gibraltar, passe « le détroit qui sert de bornes à l'Europe » et aborde à Ceuta pour aller voir « les parents » de la Lionne qui règnent dans le désert.

Se souvenant que le bruit courut jadis de son mariage avec la Lionne, le poète, raffinant sur l'esprit, signe ses « poulets de Barbarie » *Voiture l'Africain* et, toujours léger, continue à badiner : « ...je gravay hier vos chiffres sur une montagne qui n'est guère plus basse que les estoilles et de laquelle on descouvre sept royaumes ; et j'envoye demain des cartels aux Mores de Marroc et de Fez, où je m'offre à soustenir que l'Afrique n'a jamais rien produit de plus rare ny de plus cruel que vous. Après cela, mademoiselle, je n'auray plus rien à faire icy, que d'aller voir *vos parens*, à qui je veux parler de ce mariage qui a fait autrefois tant de bruit, et tascher d'avoir leur consentement afin que personne ne s'y oppose plus. A ce que j'entens, ce sont gens peu accostables, j'auray de la peine à les trouver ; on m'a dit qu'ils doivent estre au fonds de la Libye, et que les Lions de ceste coste sont moins nobles et moins grands. On en vend icy de jeunes qui sont extrémement gentis ; j'ay résolu de vous en envoyer une demye-douzaine, au lieu de gands d'Espagne, car je sçay que vous les estimerez davantage, et ils sont à meilleur marché. Tout de bon, on en donne icy pour trois escus qui sont les plus jolis du monde ; en se joüant, ils emportent un bras ou une main d'une personne et, après vous, je n'ay jamais rien vu de plus agréable... Je vous les envoiroy par le premier vaisseau qui partira, et pleust à Dieu que je pûsse aller avec eux me mettre à vos pieds ! Ce sera là, mademoiselle, qu'ils auront sujet d'estre les plus fiers animaux de la terre et de s'estimer les roys de tous les autres. »

Dans ce vrai pays de Cocagne où toutes les femmes « sont amoureuses, pleines de feu et d'esprit... et ne vont jamais à confesse », il cherche quelque fantaisie galante qui puisse agréer à la Lionne ; il se décide donc à lui envoyer, sous le nom de *Léonard, gouverneur des Lyons du Roy de Maroc*,

un lion... de cire rouge qui « vient en droite ligne » d'un de ses ancêtres, et quelques lionceaux « qui pour leur jeunesse n'ont encore pû étrangler que des enfans et des moutons ; mais je croy qu'avec le temps ils seront gens de bien et qu'ils pourront atteindre à la vertu de leurs pères. »

Bientôt, hélas ! tout ce bavardage, mêlé de sentimentalité, se dissémine dans la correspondance de Voiture, devient plus rare, puis disparaît. Voiture affirme que Mlle Paulet se lassa simplement de lui adresser les « gros paquets » qui constituaient la gazette régulière de l'hôtel Rambouillet et de recevoir « ces grandes lettres que je lui escrivay d'Espagne. » A la vérité, il y avait autre chose. Voiture était jaloux. Dans ses lettres, la Lionne entretenait souvent le poète badin des nouveaux habitués de la rue Saint-Thomas-du-Louvre : Chandeville, neveu de Malherbe, joli garçon et versificateur, très attaché à l'hôtel de Clermont ; Godeau, abbé laid et petit, qui résidait à Dreux et que Mlle Paulet et Mme de Clermont présentèrent à la marquise ; à cette époque, le petit abbé, futur évêque de Grasse et de Vence, donnait plus dans la galanterie que dans la dévotion. Il allait plus volontiers même paillarder chez Marion de l'Orme que s'édifier aux prêches de ses semblables. Par son esprit prime-sautier et galant, par l'étrangeté de son petit corps menu, il était entré dans les bonnes grâces de la fille de la marquise, et chacun l'appelait déjà *le Nain de Julie.* Voiture, exilé, ne recevait point sans inquiétude ni jalousie les nouvelles et les éloges de ces « connaissances nouvelles qui pourroient faire oublier les anciens amis ».

D'ailleurs, ce n'est pas sans raison que Voiture s'inquiétait. Il voyait bien que son souvenir s'effaçait et que d'autres aspiraient à lui voler sa couronne de roi de la galanterie. Godeau s'enflammait pour la Lionne, dont il allait devenir une nouvelle victime. Dès qu'il connut

L'illustre Angélique
Dont la voix est divine et le cœur héroïque,

l'amour s'éveilla en lui ; il devint même jaloux de ce que Chandeville fréquentât aussi

La fièrement douce Angélique,
Angélique pour qui mon cœur,
Je le dis sans estre moqueur,

Ressent une flamme si belle
Que je voudrois mourir pour elle.

D'ailleurs il ne laissa pas à d'autres le soin de nous révéler sa passion ; il s'acquitta lui-même de cette confession. Dès la première fois, dit-il à Mme de Clermont,

Dès la première fois que chez vous je la vis,
Mon esprit fut charmé, mes sens furent ravis,
J'eus les yeux éblouis de sa vive lumière,
En la trouvant d'abord si douce, mais si fière;
Elle fit dans mon ame en ce bien heureux jour
Presque en mesme moment naistre et mourir l'amour...
Je ne pris point les fers qu'Amour me présentoit,
Et je sauvay mon cœur du joug qui le tentoit.
Sa beauté dans mon cœur fit contre sa coûtume
Ecouler un plaisir qui n'eut point d'amertume,
Se l'attacha d'un nœud qui, bien qu'il fust pressant,
N'avoit rien que de doux non plus que d'innocent,
Et fit pour l'empescher du dégoust et du change
D'amour et d'amitié quelque chaste mélange,
Qui de l'un et de l'autre accordant les plaisirs,
Me laissa sans soûpirs, sans trouble et sans désirs.

Mais, toujours fidèle à son amour de la liberté et à ses récents scrupules, la Lionne préféra, de Godeau

Faire un fidèle ami qu'un langoureux amant.

Jusqu'à ses derniers moments, nous le verrons, Mlle Paulet resta fidèle, de même que Godeau, à cette amitié qui chez l'abbé, au moins au début, ressemblait fort à l'amitié amoureuse. Et, lorsqu'en 1637 il alla prendre possession de son évêché de Grasse, Mlle Paulet eut soin de se faire rapporter point par point la cérémonie de l'installation, par M. Beaurecueil, avocat général au Parlement de Provence.

Voiture, se voyant détrôné, ne songea plus qu'à se venger ; à son retour des Flandres fin 1634, comme il devait passer par Paris avant de suivre Gaston d'Orléans à Blois, il écrivit à Angélique, la prévenant du jour de son arrivée et lui demandant de se trouver à l'hôtel de Rambouillet. Et là, au lieu des galanteries qu'elle pouvait attendre du voyageur longtemps exilé, la Lionne ne reçut que des reproches. Sans cesse, il lui parla de Chandeville, lui deman-

dant, avec un sourire amer, des nouvelles de cet Adonis, insinuant même que peut-être elle n'avait pas dédaigné d'en être la Vénus. Comme elle était irritable, la Lionne se mit en fureur ; il y eut une grande querelle entre eux et jamais, malgré des raccommodements passagers, elle ne lui pardonna. Voiture s'obstina aussi dans sa jalousie et quand il la revit, après deux ans de séparation complète, il lui causa mille désagréments, se retirant, boudeur, dans un coin du salon sans proférer un mot, si les hôtes lui portaient ombrage, ou affectant, au départ, de la caresser au menton, comme une petite fille. Décidément, Voiture était peut-être plus « féru » de la dame qu'on ne le disait...

Cependant la vie joyeuse continuait dans l'entourage de la marquise, où l'on ne passait pas tout le temps à réformer le langage et les mœurs. C'est à cette époque qu'on improvisa un jour au château de Rambouillet une représentation de la *Sophonisbe* de Mairet ; Julie d'Angennes et Mlle de Clermont se partagèrent le rôle, Henri Arnauld joua Massinisse et l'abbé Arnauld Scipion ; le marquis de Rambouillet, qui était grand maître de la garde-robe du Roi, fit apporter les habits des ballets royaux, et Mlle Paulet, costumée en nymphe, s'accompagnant de son théorbe, fit entendre, entre les actes, les plus purs accents de sa voix exquise. Au cours de ces fêtes intimes, les galanteries continuaient toujours. Godeau évoquait dans le style allégorique cher aux Précieuses, l'enlèvement de la Lionne par « le Prince de l'Isle Surprenante », amoureux rebuté d'elle, et disait comment Mme de Rambouillet la délivra et comment Mlle Paulet la remercia par des vers, sortis de la plume du galant abbé.

Cependant tous les poètes et rimailleurs de l'hôtel s'essoufflaient à chanter leur amour, toujours dédaigné de la fière Lionne. Chapelain, le plus crasseux et le plus sordide des académistes, rustaud sans finesse, fut un moment le galant de Mlle Paulet ; pour elle, il abandonna momentanément la Pucelle d'Orléans ; le 10 octobre 1636, il écrit à Godeau, qui est à Dreux et qui parcourt souvent la simple lieue qui le sépare de Mézières pour aller chez Mme de Clermont conter fleurettes à ses filles et à Mlle Paulet : « ...Tout de bon vostre galanterie m'inquiette et principalement pour le sujet qui m'a desja receu pour galant, il y a plus de deux ans. Je vous abandonne les chastes beautés de Mlles Cler-

mont et Mézières, très capables de vous ravir, mais de regarder celle de la belle Lionne, c'est ce que je vous deffens à peine d'en mourir. Ne vous souvenés-vous plus qu'elle désespère le monde et qu'il est aussy dangereux de l'aymer que de haïr un tiran? Moy mesme qui par une bonne fortune ay permission de la révérer, je n'en approche qu'en tremblant et crains si fort ses plus doux regards que je ne la vois que de six semaines en six semaines... »

Chapelain, on le voit, connaît la fierté de la Lionne; aussi, lorsqu'il lui écrit, prend-il ses précautions, de peur d'être gourmandé : « Si c'est un poulet, lui dit-il, il est innocent et ne vous parle point de ma passion, mais seulement de mon obéissance. »

Chapelain était devenu un des familiers de l'hôtel de Rambouillet ; après avoir écrit la *Couronne Impériale* pour la *Guirlande de Julie*, il fit le *Récit de la Lionne* pour le *Ballet des Dieux*. Dans cette fiction, Chapelain avait imaginé qu'Apollon était amoureux de Mlle Paulet, dont la chevelure était quasi ensoleillée. Alors Diane, jalouse, transforme la belle en Lionne et Apollon place sa bien-aimée parmi les astres où elle devient la constellation du Lion; et sur cette légende assez galamment imaginée, en vérité, Chapelain rima de fort médiocres vers.

Chapelain envoie ses stances à la belle Angélique par un valet de Godeau. Chacun croit donc qu'elles sont de l'abbé ; on lui écrit à Dreux pour le féliciter, mais lui se défend d'être l'auteur. La Lionne est perplexe : quel est le galant qui mit en branle Apollon et Diane en son honneur? Accompagnant Mme de Clermont à Mézières quelque temps après, Mlle Paulet rencontre Godeau et, voulant en avoir le cœur net, le saisit au collet et lui dit : « Petit homme, vous avoüerez tout à l'heure que c'est vous qui avez fait les vers de la Lionne. » Godeau se défend toujours, et pour cause. Longtemps après, rencontrant chez la marquise de Rambouillet Chapelain qu'elle ne soupçonnait nullement, Angélique lui dit, pensant le faire sursauter : « C'est M. Godeau ou vous qui avez fait cette pièce. » — « Eh! ouy, répond Chapelain, c'est moy qui l'ay faitte ; je ne l'ay jamais nié. » La Lionne pensa « tomber de son haut » à cette révélation. Pour cette galanterie, Chapelain reçut les félicitations de Balzac qui lui écrivit sur un ton dithyrambique bien excessif : « ...Je trouve cette Lionne bien heureuse

d'avoir le ciel pour amphithéâtre, et d'y estre mise par une telle main que la vostre. Vous la faites gronder si bien et si agréablement et son rugissement est si doux et si harmonieux dans vos vers qu'il n'y a point de musique qui le vaille. »

Chapelain était très friand de ces galanteries mises à la mode par les Précieuses. Depuis que la fureur des rondeaux était passée, une autre l'avait remplacée ; à l'imitation d'Ovide, les écrivains de ruelles firent des « Métamorphoses. » Voiture écrivit *la Métamorphose d'Angélique en perle* où il trouva, comme on va le voir, l'occasion d'une petite vengeance, cachant insidieusement les épines sous les roses :

Métamorphose d'Angélique en perle.

« En la forêt d'Érimanthe fut jadis une Orcade, qui dès son enfance fut exposée aux bestes sauvages, et alaitée et nourrie par elles. Elle eut un visage humain, un esprit divin et une ame très farouche. L'Amour ne servit jamais personne si bien qu'elle ; jamais il n'eut une plus grande ennemie. Elle tuoit tout ce qu'elle regardoit, et, en peu de temps, elle fit plus de meurtres que les ourses et les lyonnes qui l'avaient nourrie. Mais les Dieux, offensez de ses cruautez, voulurent sauver les hommes qu'elle alloit détruire, et la changèrent en perle, qui garde encore la netteté de son teint et la blancheur dont elle obscurcissoit toutes choses. Toutes les autres pierres de prix se marient avec l'or ; celle-cy seule se passe de luy, et ne s'allie qu'avec ses compagnes. C'est l'ouvrage le plus poly et le plus agréable que le ciel face. Mais elle retient toujours quelque chose de sa première férocité ; car nous voyons qu'encore les perles se jettent à la gorge des personnes qui se veulent servir d'elles, et ne se peuvent résoudre que dans le vinaigre, pour la sympathie qu'elle eut autrefois avecque luy. »

Chapelain ne voulut pas demeurer en reste de galanterie avec Voiture ; il répondit incontinent par la *Métamorphose d'Angélique en Lyonne*, dans laquelle il n'oubliait pas non plus les cruautés de son héroïne.

Là-dessus, un autre alcôviste s'inquiéta de voir la passion de Théopompe (c'était le nom précieux donné à Chapelain dans les ruelles) se détourner de la Pucelle d'Orléans vers Mlle Paulet. Aussi fit-il circuler en maints exemplaires

cette lettre de *la Pucelle d'Orléans à la belle Angélique* où l'on trouvera un curieux spécimen inédit du style précieux (1) :

« Encore que la modestie semble m'obliger au silence, je ne puis néantmoins m'empêcher de me pleindre et de vous découvrir mon mal. Dans ces agréables campagnes que les Dieux donnent pour demeures à ceux qui ont fait de belles actions durant leur vie, j'appris il y a quelque temps que le sage Théopompe avoit dessein de me tirer du tombeau, et de me mettre l'épée dans la main pour chasser les Anglois de France. Le comte de Dunois qui ne me quitte guères, et qui cherche toutes sortes d'occasions de me contenter, fut celuy qui me donna cette bonne nouvelle. Il me dit tant de choses de la vertu, du savoir et de l'esprit de Théopompe, que je crus n'avoir plus de sujet de porter envie aux héros de la Grèce et de l'Italie. Mais ma joye n'a pas esté longue : car je viens d'apprendre que ce sage Théopompe vous a veüe et qu'aussitost, oubliant son généreux dessein, il a résolu de vous donner tout son temps, et de ne travailler que pour vous rendre capable de sa passion. Si j'avois moins de connoissance de son humeur et de vos charmes, j'aurois plus de sujet d'espérer que ce feu ne joindra pas la durée à la violence. Mais je say que les difficultez luy donnent du courage, qu'il treuve de la raison dans son opiniâtreté, et que l'amour ne peint pas sur son cœur les objets qu'il luy veut faire adorer, mais qu'il les y grave avec un burin de diamant. Je say aussy que vostre proye ne vous échappe jamais, que vous savez l'art de faire aymer vostre tyrannie, et que, depuis que l'on est à vous, on n'appréhende pas moins la liberté que vos mépris. Ce ne sont pas seulement les avares qui ayment l'or de vos cheveux ; tous souhaitent de porter ces belles chaînes qui, pour estre extrêmement délicates, ne laissent pas d'être extrêmement fortes. Vous avez des yeux qui ne sont jamais plus à craindre que lors qu'ils sont plus serains, et dont les éclairs font les mêmes effets que la foudre. Flore n'a point dans son empire ni de roses ni de lys qui ne soyent effacés par vostre teint. L'harmonie semble avoir choisy vostre bouche pour son temple ; les rossignols s'enferment volontairement dans vostre gorge, et treuvent cette prison plus douce que la liberté des bocages. Vous

(1) *Recueil Conrart*, in-4°, t. X, p. 609. Bibl. de l'Arsenal, ms. 4115.

avez un port dont la fierté ne laisse pas de plaire, et je ne say si Junon en a davantage quand elle gourmande Jupiter. Pour vostre ame, elle ne voit rien de plus parfaite qu'elle, si ce n'est celuy qui l'a faite. Mille autres pourroyent estre riches de ses trésors superflus, et elle est attachée dans vostre corps, comme un astre dans son ciel. Vous voyez que je ne suis pas une bonne rivale, et si la passion m'empêche de reconnoître ce que vous valez, c'est mon malheur que de ne l'ignorer pas ; car de là j'apprens que je ne dois plus rien espérer en Théopompe et que s'il fait des vers, ce sera pour vous remercier de quelque faveur, ou pour se pleindre de vostre tyrannie. Il y a néantmoins encore quelque remède. Permettez qu'il vous voye, lors que, les cheveux épars sur les épaules et la colère dans les yeux, vous entrez dans vostre caverne pour y faire vostre déjeuner d'un pauvre amant qui a pris la hardiesse de vous regarder ; sans doute il aura peur de courir le même danger, et aymera mieux me faire l'amour, à moy qui n'ay pas esté si farouche au comte de Dunois. Vous estes bien affamée d'esclaves, si vous ne vous contentez de ceux que vous avez faits. Les roys vous ont adorée ; les princes ont senty vos cruautez ; mille cavaliers sont morts dans les tournois et les joûtes, où ils disputoyent du titre de vostre serviteur ; vous avez étendu vos victoires jusqu'aux autels ; les apôtres se pleignent que vous leur vôlez leurs traducteurs ; Malte vous redemande ses chevaliers, le Parnasse ses musiciens et ses poètes ; après cela, ne devez-vous pas estre satisfaite, et pourrez-vous me refuser Théopompe? Seray-je seule qui n'aura pas sujet de se loüer de vostre libéralité? Qu'en ferez-vous, aussi bien? Vous serez en peine de le manger comme les autres. J'espère que ces raisons toucheront vostre esprit, et que vous ferez état des prières du comte de Dunois, qui vous offre son épée pour soutenir que vous estes la plus sage et la plus belle de toutes les Lyonnes. »

Ainsi, Angélique Paulet était devenue une des reines de la préciosité naissante ; les gazettes fantaisistes qui couraient en manuscrit dans les salons des Précieuses parlaient souvent de la belle Lionne, dont l'air farouche inquiétait bien des galants. Voici un extrait inédit (1) de la *Gazette*

(1) *Recueil Conrart*, in-4°, t. X, p. 641. Bibl. de l'Arsenal, ms. 4115.

de l'Ile d'Ofir, pays imaginaire digne de figurer dans la géographie galante de Mlle de Scudéry :

De l'Ile d'Ofir. Ce 24 du mois de Salomon.

« Hier vingt-troisième du courant, tout le peuple estant dans le Temple, et le grand prêtre achevant les sacrifices ordinaires, une Lyonne fut conduite au pied de l'autel par un jeune esclave more. D'abord chacun eût peur ; mais on la vit si douce qu'on se rassura aysément. Le grand prêtre fit signe qu'on se teût, ce qui ne fut pas difficile, à cause qu'il n'y avoit personne qui n'eût envie d'apprendre le succès de cette aventure. Le sacrificateur prit la parole et dit que cette Lyonne avoit esté autresfois une jeune fille d'un esprit admirable, d'un visage extrêmement beau et d'une voix divine ; que sa cruauté ayant fait mourir dans la Cour de France un nombre infiny de chevaliers, l'Amour, pour la punir, l'avoit changée en Lyonne ; mais que Minerve qu'elle avoit religieusement adorée, luy vouloit rendre présentement sa première forme. En achevant ces paroles, il moüilla un brin de laurier dans le sang des rossignols qui avoyent esté sacrifiez, et en arrosa la Lyonne. Aussitôt, chose étrange ! on vit paroître une nymphe qui, sur des cheveux dorez, avoit une couronne de laurier et qui estoit vestüe d'une robbe de gaze d'argent. »

Derrière les maîtres de la galanterie et du bel esprit, toute la brigade des poètes précieux papillonne autour de Mlle Paulet, à laquelle Somaize, dans son *Grand dictionnaire des Pretieuses*, réserve une page dithyrambique sous le nom de *Parthénie*.

Malleville, petit poète brun, auteur de versiculets mignards et de la célèbre *Matineuse*, quitte un moment la ruelle de la femme d'un porte-manteau du Roi, Mme Véron, avec qui il vit maritalement, pour s'éprendre des beautés de la Lionne. Vingt fois, en vers médiocres, il lui redit sans succès son amour et son désespoir ; vingt fois il chante les douceurs de sa voix, l'éclat de sa chevelure, plus blonde que celle d'Apollon lui-même, les roses de son teint et la cruauté de ses rigueurs éternelles :

Des roses de son teint la grace est immortelle,
Sa main donne la gloire avecque le trespas,

Et jusqu'à ses dédains on trouve des appas,
Qui font bénir le mal qu'on endure pour elle.

Mais les désirs du soupirant restèrent inassouvis et il connut

La peine à nulle autre seconde
D'avoir, en la servant, pour rival tout le monde.

Les savants aussi sollicitèrent les faveurs d'Angélique ; orsqu'il était las de rassembler des documents généalogiques pour son *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille de Clotaire Ier ou II*, Louis Chantereau-Lefebvre, président des trésoriers de France dans la généralité de Soissons, invitait à ses mardis fameux, avec toute la fleur de la préciosité, la belle Angélique qui le renvoyait durement à ses parchemins scellés.

Puis c'était Louis Petit, receveur général des domaines et des bois du roi à Rouen, poète à ses heures, ami intime de Corneille, hôte assidu de l'hôtel de Rambouillet, qui, las de poursuivre vainement Mlle Paulet, cherchait une belle plus accommodante et décochait cette épigramme à la Lionne :

Angélique, si je vous quitte,
Ce n'est point par aucun mespris,
Je sçay bien que vostre mérite
Surpasse celuy de Cloris :
Mais si vous estes la plus belle,
Ma Cloris est la moins cruelle,

Et paye mieux que vous mes veilles et mes soins;
Et comme je n'ay pas une ame trop hautaine,
Sans regret aucun, et sans peine,
Je quitte le plus pour le moins.

Un autre jour, Pelletier qui,

crotté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine,

venait quémander quelques miettes du festin d'amour auprès de la Lionne, lui donnant des marques attendrissantes de sa passion :

Vous estes le seul but de mes soins glorieux,

lui disait-il pompeusement.

Pendant ce temps, chez la marquise de Rambouillet et à l'hôtel de Sablé, place Royale, Mlle Paulet s'était liée d'amitié avec Madeleine de Scudéry, dont elle ne connut pas les célèbres samedis du Marais.

Georges de Scudéry, matamore des lettres, qui tenait de ses origines marseillaises un goût excessif des rodomontades, la connut chez sa sœur et en conçut, comme tant d'autres, un amour mal récompensé. Comment la Lionne eût-elle cédé aux instances de ce fat qui ne rêvait que batailles et estocades? Cependant elle l'enchantait ; c'était, pour lui, une Sirène.

Lorsque, lasse d'être poursuivie par tant de soupirants, Mlle Paulet se retirait quelque temps à Mézières, près de Dreux, chez Mme de Clermont, elle pouvait se croire à l'abri de toute tentative amoureuse. Hélas ! dans cette retraite même, le poète Sarasin la guette et, dès l'arrivée du coche de Paris, lui adresse des vers admiratifs :

Souvent avecques vous, le long de nos bruyères,
La nymphe de Clermont et celle de Mézières
Dans les ombrages verts évitent les chaleurs,
Et mettent tout leur soin à faire une couronne
Qui plaise à leur Lionne,
De tout ce que la terre a de plus belles fleurs.

De retour à Paris, le courrier d'Alsace, où Montausier faisait campagne après avoir quitté l'hôtel de Rambouillet les larmes aux yeux, lui apporte de longues épîtres. Comme pour Voiture autrefois, c'est Mlle Paulet qui lui envoie la gazette des événements littéraires et galants. Cependant, éternellement amoureux de Julie d'Angennes, Montausier en oublie d'être galant avec sa correspondante et, dans ses épîtres, après avoir vingt fois redit son amour pour Julie, il adresse rapidement quelques mots tout juste aimables aux filles de Mme de Clermont et à « Angélique l'unique ». Voilà l'hôtel de Clermont en révolution, qui charge Chapelain de tancer vertement le duc de cette inélégance.

Et toujours, dans les salons, la beauté d'Angélique continue à faire ses victimes ; muguets et blondins lui envoient stances, élégies, lettres, rondeaux.

III

La Lionne dans sa retraite.

Les belles années sont finies. La Lionne aux cheveux fauves sombre définitivement dans la dévotion et dans la mauvaise humeur. Son caractère inégal devient acariâtre. Elle interprète tout en mal et, comme dit Tallemant, « les choses qu'elle eust trouvé bonnes autrefois, elle les trouvoit mauvaises ». Ayant atteint la quarantaine, sans doute un peu flétrie et délaissée par ses amants lassés de soupirer en vain, Angélique Paulet s'aigrit et tombe de plus en plus dans la pruderie. Elle est fâchée avec Montausier ; ses relations avec Chapelain se sont espacées et « refroidies » ; quelques amis lui restent, mais c'en est fini pour toujours des parties galantes et des billets doux. Godeau lui-même, le nain de Julie, le mage de Sidon, comme on l'appelle en langage précieux, cesse ses gentillesses ; de Grasse où il réside le plus souvent, il n'écrit plus à la Lionne que des lettres édifiantes, mêlant une « exhortation à imiter l'humilité de l'enfant Jésus » à un véritable sermon sur la « nécessité de profiter de tous les moments de la vie pour expier ses péchez ». Et si les vers que Chapelain écrivit naguère pour *la Lionne des cieux* lui reviennent en mémoire, il mêlera à quelques galanteries un sermon en bonne forme : « ...Je le prie (le Saint des Saints) qu'il vous fasse toute sainte, toute angélique, toute brebis pour les autres, toute lionne contre vous-même et contre le péché. Ce n'est pas assez de gronder contre luy, il faut rugir, il faut déchirer et dévorer ; c'est proprement être la lionne des cieux, et je vous réponds d'une place, non pas entre les astres, mais au-dessus de tous les astres, si vous êtes en effet ce que l'on vous a fait être par galanterie, dont j'ai crû devoir tirer ce sens chrétien. »

Si l'amour est désormais banni définitivement de sa vie, si les galants l'ont abandonnée, si les peintres ne sollicitent plus l'honneur de fixer sur la toile ses traits fatigués et sa chevelure où quelque argent s'est mêlé à l'or si pur et si vif d'autrefois, il lui reste une consolation, l'amitié, — qui lui est aujourd'hui un titre de gloire ; les ardeurs d'une sensibilité toujours fort vive, elle les tourne

vers les malheureux et ne pense plus qu'à répandre le bien autour d'elle. Tallemant des Réaux lui rendait pleine justice, qui disait d'elle : « La pauvre fille avait bien de l'esprit et bien du cœur. »

En effet, depuis quelque temps, Mlle Paulet est tout occupée d'un de ses cousins, Croisilles, abbé de Béziers. Ce singulier abbé a épousé sa belle sous le nom de son valet, Élie Pilot, mais l'affaire transpire et comme, rousseau, il était facile à reconnaître, les témoins l'accablent dans leurs dépositions. Traîné de juridiction en juridiction, de la Grande Chambre à l'Officialité, Croisilles est en mauvaise posture. Mlle Paulet, avec plus d'ardeur que d'habileté, fait intervenir en sa faveur tous les puissants du jour. Avec Mme d'Aiguillon, qui le protège également, elle tente d'innocenter l'abbé, mais sa cause est insoutenable et son intervention désordonnée lui fait plus de tort que de bien. Durant de longues années, elle sollicite pour lui ; elle demande au comte de Guiche, cet écervelé, de circonvenir l'Éminentissime ; elle dépense, bien que ses ressources soient très réduites, dix mille livres pour l'assister ; elle publie, à ses frais, de longs factums ; « elle remue ciel et terre et se tue », comme dit Chapelain, et elle se donne tellement à la tâche ingrate de sauver Croisilles que « tous ces ennuys qu'elle a eus ont peut estre abrégé sa vie. »

Voyant les recommandations inefficaces, elle demande à un des familiers de l'hôtel de Rambouillet, Arnauld, maître de camp général dès carabins de France, cousin d'Arnauld d'Andilly, d'élaborer un plan d'enlèvement. On se prépare. Le projet est longuement mûri. Arnauld ira voir Croisilles à l'Officialité, le reconduira jusqu'à la porte et maîtrisera le geôlier ; à ce moment, l'abbé Arnauld, caché dans un cabaret voisin avec dix carabins, se rendra maître de la porte du cloître Notre-Dame et assurera la retraite. Cependant il faut prendre toutes précautions. On envoie le comte de Guiche demander à Richelieu comment il prendra cette aventure. L'Éminentissime entre en fureur et menace tout le monde des pires sanctions. On attend sa réponse à l'hôtel de Clermont avec anxiété. Hélas ! de Guiche envoie un billet ordonnant de tout arrêter ; le remède serait pire que le mal ; il faut renoncer au projet de crainte des foudres terribles du cardinal. Cependant tant d'efforts et de sacrifices ne restent pas tout à fait vains : Croisilles ne sera

pas pendu, mais on ne peut le faire échapper à la détention perpétuelle.

Mlle Paulet continue d'ailleurs à se dépenser pour ses amies ; l'une de ses plus fidèles est Mlle de Scudéry. Lorsque Madeleine, lasse du joug tyrannique de son frère, demande à M. de la Vergne de lui trouver une place de dame de compagnie dans une grande maison, Mlle Paulet joint ses instances à celles de M. de la Vergne. Mais d'autres personnes ayant sollicité la même place pour Mlle de Chalais, suivante de Mme de Sablé, toujours gémissante de quelque maladie imaginaire, Mlle de Scudéry lui cède le pas ; de son côté, Mlle de Chalais ne veut pas être moins courtoise et s'efface également ; de ce petit combat d'honneur et d'amitié, dans lequel la Lionne avait servi très généreusement d'intermédiaire, il résulta que ni l'une ni l'autre n'obtint la place sollicitée.

Cependant Mlle de Scudéry quitte Paris et abandonne, à son tour, la Lionne ; en effet, par l'intermédiaire de Philippe de Cospeau, évêque de Lisieux, la marquise de Rambouillet obtient pour Georges de Scudéry le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, citadelle qui domine le port de Marseille. En novembre 1644, le matamore part, entraînant sa sœur à sa suite. Madeleine de Scudéry n'attend même pas d'être arrivée à Marseille pour envoyer des nouvelles à son amie ; dès le 27 novembre, d'Avignon, elle lui raconte, en une longue lettre, comment elle a failli naufrager deux fois sur le Rhône et lui décrit le tombeau de Pétrarque qu'elle n'a pas manqué d'aller visiter. Puis, de Marseille, elle lui écrit régulièrement des lettres fort amicales, où l'enjouement se voile parfois de mélancolie ; elle demande à la Lionne de ne pas l'oublier et de l'aider à supporter la solitude. Songez, lui dit-elle, « songez que vous estes ma plus grande consolation dans mon exil. J'ay eu une douleur extrême de n'avoir point receu de vos nouvelles par cet extraordinaire. Je say que c'est estre inconsidérée que d'abuser de vostre loisir comme je fays ; mais vous êtes bonne, vous me l'avez permis, et j'en ay grand besoin. »

A son retour de Marseille, en 1647, Mlle de Scudéry eut à peine le temps de revoir sa chère amie ; la Fronde chasse bientôt Mme de Clermont en Gascogne ; Angélique Paulet partit avec celle qui l'avait toujours protégée ; elle ne devait plus revoir Paris ; elle tomba malade là-bas et mourut

en 1650 dans des douleurs atroces. Godeau, l'évêque de Grasse et de Vence, dont l'amitié pour elle ne s'était jamais démentie, vint à son chevet l'aider à franchir le grand pas. Avec une émotion non feinte, il a rappelé les derniers moments de celle que, familièrement, on appelait jadis Mme de Grasse, à cause de son amitié fervente pour lui :

Je la croy toûjours voir dans ce mal furieux
Sans paix, sans mouvement, sans force, sans haleine,
Nous faire de sa mort pleurer l'heure prochaine,
Et nous donner à tous en cet étrange effroy
D'admirables leçons de constance et de foy.
. . . .

Et lorsque Godeau envoya à Madeleine de Scudéry, avec qui il entretenait une correspondance également très active, ces vers sur la Lionne, décédée à l'âge de cinquante-neuf ans, bien qu'elle n'en parût pas alors plus de quarante, la romaniste lui répondit en ces termes, où l'on sent une douleur sincère : « Vous représentez si agréablement cette merveilleuse fille qu'on peut assurer que jamais portrait n'a si bien ressemblé que celui que vous avez fait d'elle. Vous touchez avec tant de délicatesse l'endroit où vous parlez de l'amitié que vous aviez pour elle et de celle qu'elle avoit pour vous, qu'il ne faut pas s'étonner si, ayant l'ame aussi tendre que je l'ai, j'en ai été extraordinairement satisfaite et si mon cœur s'en est attendri, car enfin vous dites cent choses que j'ai senties pour elle, mais que je n'eusse jamais pu si bien dire. En vérité, je ne me console pas de la perte de cette généreuse amie, et je trouve une si notable différence de l'amitié qu'elle avoit pour moi à celle qu'ont quelques autres personnes qui m'aiment pourtant autant qu'elles peuvent aimer, que, quand elle n'auroit eu qu'un médiocre mérite, je la regretterois toute ma vie... »

La mort de Mlle Paulet coïncide avec la fin d'une époque. Le décès de Voiture, deux ans auparavant, les troubles de la Fronde et d'autres circonstances avaient porté de rudes coups au salon de la marquise de Rambouillet, temple de la galanterie et du beau langage, de la joie et de la gaieté. Angélique Paulet ne devait pas connaître les « samedis »

du Marais, où l'on tenta de renouer la tradition galante de l'hôtel de Rambouillet. Elle avait connu la préciosité naissante et délicieuse de la rue Saint-Thomas-du-Louvre ; elle ne la vit point, plus affectée, plus maniérée, plus préoccupée d'amour aussi, au Marais, rue de Beauce, chez Madeleine de Scudéry, où l'on explora, dans toutes ses provinces, le vaste pays du *Tendre*.

Celle-ci, entreprenant avec son frère l'histoire de la société galante du dix-septième siècle dans *le Grand Cyrus*, décida de consacrer un long chapitre à celle que de vieux barbons d'alors avaient aimée dans leur jeunesse. Deux cents pages serrées du septième tome de cet indigeste roman sont consacrées à l'*Histoire d'Elise*. Sous des noms galants, tous les anciens amants de la Lionne y défilent et ses amours, bien qu'un peu romancées et fort édulcorées, y sont évoquées avec assez de vérité : voici « le roi de Phénicie », Henri IV, « Polygène », le duc de Bellegarde, « Agénor », le baron de Termes, « Phocillon », le président Pontac et tous les autres dont nous avons conté l'histoire.

Ainsi, Angélique Paulet, qui, dès l'aurore de la Préciosité, à l'hôtel de Rambouillet, avait montré tant de beauté et de charme, avait déployé tant d'esprit et fait tant de bien autour d'elle, était désormais immortalisée par Madeleine de Scudéry, — du moins la vieille fille le croyait-elle naïvement. Hélas ! en nos jours de fièvre, nous n'avons plus le temps de réveiller les milliers de fantômes qui dorment poussiéreux, parés de noms allégoriques, entre les feuillets des dix tomes du *Grand Cyrus;* mais lorsque l'un d'eux s'éveille et qu'il est possible, comme pour la Lionne, de lui rendre un moment la vie, quelle évocation exquise de grâce, de finesse et de délicatesse, évocation d'autant plus délicieuse que la civilité, la distinction et la noblesse des sentiments mises à la mode chez la divine Arthénice se font de plus en plus rares dans notre siècle de fer !

Georges Mongrédien.

Récits

Les perplexités de Nannénus.

Nanneno igitur pensante fortunarum versabiles casus, ideoque cunctandum esse censente, Mallobades alta pugnandi cupiditate raptatus, ut consueverat, ire in hostem differendi impatiens angebatur.

(Ammien Marcellin, xxxi, 10.)

L'année qui était celle du quatrième consulat de Gratien penchait déjà vers l'automne. Partout les nouvelles étaient mauvaises pour l'Empire. En Thrace, semblables à des bêtes féroces qui auraient brisé leur cage, les Goths avaient surpris et tué le tribun Barzimère, officier de valeur et formé aux fatigues des camps. Il fallut appeler des renforts et dégarnir les Gaules pour arrêter ces barbares. Alors, comme si les Furies eussent enflammé le monde, la rage de ces temps gagna les régions les plus lointaines. Ayant appris par la trahison d'un scutaire le départ de l'armée d'Occident, la nation des Alamans Lentiens leva quarante mille guerriers. En toute hâte, on dut pourvoir à ce péril nouveau.

Pour défendre les Alpes et le Rhin, Gratien hésitait entre

deux chefs. De race franque, Mellobaude avait plus d'allant. Nannénus était plus circonspect.

— Si je confie mes légions à Mellobaude, pensait Gratien, il est capable de repousser d'un seul coup l'invasion, comme il peut épuiser mes dernières réserves dans une bataille téméraire. Avec l'autre, il n'est pas de désastre à craindre. Mais Nannénus calcule trop et temporise toujours, de sorte qu'il n'obtient jamais de succès décisif.

Et Gratien se rappela que le César Valentinien, son père, avait coutume de dire : « Si vous voulez entrer dans des difficultés, prenez Mellobaude. Mais prenez encore Mellobaude si vous voulez en sortir. » Et il se souvint que, de Nannénus, Valentinien disait aussi : « C'est l'homme qui, lorsque les voleurs pénètrent dans la maison, ne va pas offrir sa gorge à leur couteau. Il se tient derrière la porte, le bâton levé. »

Alors Gratien délibéra de partager le commandement entre Mellobaude et Nannénus et de leur conférer à tous deux une autorité égale. Ainsi le sobre courage de l'un modérerait l'ardeur de l'autre, tandis que le bouillant ripuaire, prompt à l'offensive, animerait le prudent romain.

Les deux généraux ne s'aimaient pas. Souvent Nannénus, en présence de ses officiers, donnait la tactique de Mellobaude en exemple de ce qu'il ne fallait pas faire, et, devant les siens, Mellobaude raillait le nouveau Cunctator. Mais le siècle ne permettait plus aux militaires de rivaliser entre eux et de se réjouir des échecs du voisin, comme des poètes jaloux, ou de chercher des succès personnels, comme des acteurs sur un théâtre. Il n'y avait de salut que par l'union des efforts. Et, dans les combats, on ne voyait plus le maître de la cavalerie insensible aux appels que lui lançait le commandant des fantassins.

Nannénus et Mellobaude se rejoignirent à Mogontiacum, ville d'où l'on surveille les abords de la Germanie. Sur la rive du Rhin, qui roulait entre les roseaux des flots limoneux, ils se promenaient longuement, méditant leur plan de campagne et cherchant à marier leurs pensées, soucieux de sauver l'Empire.

— De quoi s'agit-il? disait Mellobaude. Le problème stratégique que nous avons à résoudre est simple. Les Alamans se disposent à franchir la frontière. Marchons à eux. Entrons sur leur territoire et détruisons sans délai la force

principale de l'ennemi. C'est la doctrine que tous les maîtres de l'art militaire ont enseignée.

Nannénus fit quelques pas sans répondre. Il regardait vers Castellum, que l'on nomme encore aujourd'hui Kastel, et dont la forteresse se dressait au delà du fleuve. Il semblait que le général romain voulût percer les lointaines profondeurs de la forêt hercynienne. Cependant Mellobaude poursuivait son discours :

— Attendrons-nous, pour attaquer, que l'ennemi ait envahi et dévasté notre territoire, qu'il se soit enhardi par un premier succès, que nos populations fugitives aient porté la démoralisation au cœur de la Gaule? La seule vue de nos aigles et de nos enseignes frappera les barbares d'effroi. Assurons-nous sans tarder les avantages de l'offensive et de la surprise. Une victoire rapide économisera le sang des nôtres, tous les jours plus rare et d'autant plus précieux.

— Tes paroles sont vraies, répondit le romain. Je songe sans cesse à nos cohortes qui se réduisent et qui doivent donner sur tous les points à la fois. Porter la guerre chez l'ennemi est le juste principe. Mais pouvons-nous risquer une défaite de Varus? Auguste ne se consolait pas d'avoir perdu trois légions. Gratien n'a plus le moyen de les perdre. Je redoute que, sur leur propre terrain, parmi leurs montagnes et leurs fourrés, les Germains ne trouvent l'occasion de nous dresser des embuscades. Forts dans les lieux qu'ils connaissent, qui nous dit qu'une fois répandus dans nos plaines ils ne seront pas à notre merci? On les a vus souvent, gorgés de nos fruits et de nos vins, s'offrir à nos coups comme du bétail. Il n'est pas une de leurs invasions que nous n'ayons repoussée, même sous Probus qui leur reprit soixante cités, même quand, sous Julien, ils furent parvenus à trois étapes de Lutèce. Chaque fois, nous les avons reconduits au delà du Rhin, souvent au delà du Neckar. Ce que les circonstances nous avaient alors imposé, recommençons-le volontairement et par méthode. Cette tactique est la meilleure puisqu'elle a toujours réussi.

Cependant Mellobaude, hochant la tête, prononça ces paroles :

— Rien n'assure qu'elle réussira toujours. Il n'est pas bon d'inciter les barbares à fouler le sol de l'Empire, de les habituer à franchir le mur. Il se peut qu'à la longue leurs invasions trouvent nos garnisons affaiblies et qu'après nous

être flattés de les arrêter aux champs catalauniques, nous ne puissions même plus les battre aux Eaux-Chaudes, où les Cimbres furent exterminés par Marius. Une pensée m'obsède et m'alarme. En dépit des défaites que nous leur avons infligées, les Germains pullulent. Valentinien croyait avoir détruit leur puissance au berceau. Déjà ils ont réparé leurs pertes et leurs tribus s'accroissent, non seulement comme si elles n'avaient pas été vaincues, mais comme si elles avaient joui d'une paix séculaire. Dans cette race féroce, les femmes ont des portées plus nombreuses que les louves. Cependant les Romaines cessent d'enfanter, notre jeunesse ne se renouvelle plus, et bientôt, devant dix barbares, à peine aurons-nous un homme en état de tenir le glaive.

— Si c'était le seul de nos maux! répondit Nannénus. Mais le civisme disparaît. Le peuple romain prend en dégoût le métier des armes. Le jour n'est plus éloigné où, incapable de se défendre lui-même, il devra remettre la protection de l'Empire à des Sarmates, à des Saxons ou à je ne sais quels auxiliaires que l'Asie ou l'Afrique nous auront prêtés.

Nannénus se tut, craignant d'offenser Mellobaude, né de parents barbares. Mais il acheva l'idée qui tourmentait son esprit :

— Ne t'étonne pas des paroles que je vais dire. Plus j'y pense et plus je me demande si c'est bien à la guerre que nous devons recourir avec ces nations et si l'intrigue ne nous offrirait pas des moyens plus sûrs. Divisés contre eux-mêmes comme des bêtes affamées, les Germains ont le génie des dissensions. Pourquoi ne pas attiser leurs querelles, comme, jadis, le divin Jules celles des Gaulois? Déjà nous nous sommes servis de la haine que les Burgondes portent aux Alamans. Avec un peu d'habileté, nous pourrions encore rallier les Vindéliciens et les Noriques. Mais je me demande d'autres fois, roulant ces soucis dans ma tête, s'il n'est pas trop tard, si les Germains ne se sentent pas unis entre eux par les liens du sang et du langage, s'ils se prêteront encore, par leurs rivalités, à notre politique. Alors mieux vaudrait composer avec eux que de les irriter et d'entretenir une guerre éternelle où le nombre doit nous écraser à la fin. Trop longtemps on a dit que la sincérité n'habitait pas leur cœur et que leurs paroles étaient autant de mensonges. Nous-mêmes, sommes-nous sans reproches? Ne leur avons-nous

pas donné des sujets de plainte? Et la méfiance n'engendre-t-elle pas la méfiance? C'est pour nous une vérité certaine que les Germains ont besoin de conquêtes comme d'air et de nourriture. Pourtant le monde est vaste et le soleil luit pour tous. Est-il impossible de faire comprendre aux fils d'Arminius que leur intérêt est de s'entendre avec nous? Alors un pacte de voisinage et d'amitié garderait sur le Rhin cette paix romaine que nous nous épuisons à défendre jusqu'aux déserts de la Libye.

— Regarde ce fleuve, dit Mellobaude. A peine s'est-il écoulé quatre ans depuis que, non loin du lieu où nous sommes, il a vu, sur l'une de ses rives, le roi Macrin entouré de ses guerriers, tandis que, de l'autre rive, l'empereur et son escorte, toute brillante de nos enseignes, voguaient vers lui sur des barques légères. Plus d'un, je te l'accorde, fut étonné du succès de cette conférence. Et il est vrai que Macrin, ayant juré d'observer la paix, tint loyalement parole. Cependant, soit oubli, soit confiance, soit crainte de demander trop, Valentinien, dans le pacte, n'avait pas compris les alliés de Rome. Et Macrin put se vanter de n'être pas parjure lorsqu'il entra chez les Francs, massacrant et ravageant tout sur son passage. J'arrivai, Nannénus, je fus assez heureux pour tendre à ce barbare enivré de fureur un piège où il périt avec son armée. Permets-moi de ne plus croire à la vertu des pactes, après cette expérience

Nannénus allait répondre, lorsqu'un aide de camp s'approcha des deux généraux. Les ayant salués de l'épée, il leur dit :

— Des renseignements sûrs nous sont parvenus sur les mouvements des Lentiens. Après avoir rétrogradé devant les corps réunis des Pétulans et des Celtes, ils ont de nouveau franchi le Rhin et marchent en direction d'Argentuaria. Leurs forces sont évaluées à quarante mille hommes selon les uns, à soixante mille selon les autres.

— Il n'y a pas un instant à perdre, dit Nannénus.

Et, sur-le-champ, il étudia avec Mellobaude le plan de la bataille.

Kab l'architecte.

Kab et les hommes robustes de la tribu que rallie le signe du Saumon marchaient vers la région des lacs, rentrant au foyer. Leurs âmes étaient lourdes et soucieuses. Pour trouver l'ambre et la poudre d'or, il fallait toujours aller plus loin. Partout des rivaux, soit qu'il s'agît de découvrir les gisements, soit qu'il s'agît de vendre les précieuses substances, obtenues par de longues recherches. Et les marchands, venus des pays étranges d'où ils apportent le sel, parlaient encore de hordes qui s'étaient mises en mouvement suivant le sens du soleil. Elles étaient armées, non de pierres taillées et d'os pointus, mais de haches, de flèches et de lances forgées dans un métal invincible dont elles avaient le secret.

Pensant à ces choses, les fils du Saumon se peignaient l'avenir de noires couleurs. Tantôt, alarmés par la concurrence, ils se demandaient comment ils se procureraient le sel, aussi nécessaire à la vie que les fruits et la venaison. Tantôt ils craignaient de ne plus retrouver les femmes et les enfants, réduits en esclavage par l'ennemi après qu'il aurait pillé les cavernes, abri des familles. Tantôt, enfin, ils se voyaient chassés du sol natal par l'envahisseur. Alors ils devraient chercher d'autres cavernes et d'autres terres que les occupants ne céderaient qu'après de durs combats.

Cependant l'esprit de Kab était ingénieux et hardi. Et il méditait dans sa tête, ses idées naissant et se succédant à la faveur de la marche cadencée.

— L'incertitude est le sort de l'homme, se disait Kab. La sécurité serait le plus grand des biens. Elle n'existe nulle part. Jamais nous ne savons si nous ne manquerons pas d'ambre et d'or. Jamais nous ne savons si d'autres n'en auront pas trouvé plus que nous, de sorte que, nos richesses se dépréciant par leur abondance, les marchands des pays d'au delà n'offriraient plus en échange que de moindres quantités de sel. J'étais habile à tailler les pierres, à les polir et à les fixer avec solidité dans un manche de bois dur. Mon industrie sera ruinée par celle des fondeurs de fer. Il

faudra que je sois le premier à connaître leur art. Mais, jaloux, les fils du Saumon m'accuseront peut-être de sorcellerie et je courrai le risque d'être lapidé.

Cependant Kab songeait à Rhâ, son épouse, qu'il eût aimé à vêtir richement, et aux enfants de leur chair qu'il eût voulu heureux et forts par les viandes succulentes. Il songeait aussi aux vieillards qui possèdent la science bienfaisante, auxquels il faut plaire, car ils sont tout-puissants, et qui initient à leurs mystères ceux qu'ils jugent dignes de leur succéder. Et Kab rêvait d'une invention, d'un service qu'il rendrait à la tribu et grâce auquel il s'élèverait jusqu'au Conseil qui gouverne les habitants des Grottes.

Par un mouvement rapide de sa pensée, un œil intérieur lui montra ces grottes ancestrales, sombres, humides, malsaines, mieux faites pour des animaux que pour des êtres doués de la parole et dont le front est tourné, non vers la terre, mais vers les cieux. Il vit aussi les lacs du pays où il était né, d'où la tribu tirait sa nourriture et son nom, car on distingue les peuples par leur aliment essentiel. Pêcheurs et mangeurs de saumons, constructeurs de pirogues légères, navigateurs des eaux limpides, est-ce que la vie des Saumonides n'était pas sur cette plaine liquide et amicale, plutôt que dans les antres obscurs où les retenait l'habitude et qui les défendaient si mal contre les dangers?

Alors une clarté se fit en lui. Il tressaillit comme les grands inventeurs. C'était là, sur le lac lui-même, qu'il fallait s'établir et vivre. Et il vit une cité lacustre, dont il serait l'auteur et le maître, avec des demeures baignées par la lumière du jour, comme il avait entendu dire qu'en avaient les hommes aux pays d'où vient le sel. Chacune de ces demeures s'élèverait sur un plancher soutenu par des pieux solides et fixé à quelque distance du rivage. On s'y rendrait soit en barque, soit à l'aide d'une passerelle qu'on relèverait le soir. Et la tribu vivrait dans la joie, à l'abri des périls.

Kab, sur le chemin du retour, approfondit ces choses. Et quand il fut auprès du foyer, quand, sur leur couche, il eut retrouvé l'épouse, il lui confia son idée, dans le mystère de la nuit, car il savait que Rhâ était prudente et de bon conseil.

Elle l'écouta et parla ainsi :

— Le projet est excellent, ô mon maître. Toutefois, prends garde aux Vieillards. Ils sont ennemis des nouveautés,

fussent-elles utiles et bienfaisantes, et souvent ils font périr ceux qui les proposent. Tu serais perdu si un seul d'entre eux allait dire que l'abandon des grottes est une insulte aux ancêtres, dont les ombres offensées se vengeraient, ou bien que les génies invisibles puniraient la tribu parce qu'elle aurait manqué de respect au Saumon en construisant des habitations sur le lac, comme les castors. Les Vieillards sont méfiants et redoutables. Donne-leur plutôt l'illusion que, ton dessein, ils l'ont conçu eux-mêmes, afin qu'ils ne te soupçonnent pas d'usurper leur pouvoir.

Kab se réjouit parce que sa compagne était toujours inspirée par la sagesse. Et il ne se hâta pas de dévoiler ses plans. Même, fixant sur eux sa réflexion, il les rendait plus achevés. Par des paroles qu'il calculait avec soin, il préparait les Vieillards à l'acceptation et à la bienveillance. Tantôt il racontait comment, au pays du sel, les hommes, enrichis par le négoce, habitaient des demeures claires. Tantôt il parlait de ces hordes dont la marche était signalée, et qui, ajoutait-il avec astuce, n'avaient peur que de l'eau. Car ayant été chassés de leurs terres par une tempête qui avait poussé la mer bien au delà de ses bords, ces hommes s'imaginaient que tout espace humide leur était hostile, tandis qu'ils se riaient des autres obstacles, étant pourvus d'armes redoutables auxquelles les pierres les plus dures ne résistaient pas.

Et les Vieillards s'accoutumèrent à ces idées nouvelles. Pour la première fois, ils s'aperçurent que les cavernes étaient empestées et ressemblaient à des tanières. Ils regardèrent avec moins de confiance les rochers qu'en guise de portes on roulait aux entrées le soir. Peu à peu, comme Rhâ l'avait prévu, ils interrogèrent Kab, qui leur répondit avec habileté et déférence sous forme d'hypothèse, leur retournant même des questions, afin qu'ils parussent être consultés et qu'ils eussent l'illusion d'avoir résolu ce qu'il leur suggérait. Ainsi ils s'habituaient à prendre son avis, et, sur leur désir, il forma de ses mains une ébauche de la cité nouvelle à l'aide de petits morceaux de bois.

Déjà le bruit se répandait dans la tribu que les cavernes allaient être abandonnées pour des habitations placées entre l'eau et le ciel. Les uns s'en promettaient une vie plus heureuse. D'autres se moquaient de ces nids aquatiques ou prophétisaient l'effondrement des pieux et la noyade des

occupants. D'autres enfin, comme Rhâ l'avait prévu, montraient un visage sombre et désolé parce qu'on délaissait les usages des ancêtres. Mais déjà, dans leur cœur, les Vieillards avaient décidé d'abolir l'ancien ordre de choses. Leur chef déclara que le Saumon lui-même lui était apparu dans un de ces songes qui révèlent les volontés des puissances souveraines. Et le Saumon avait dit :

— Que ma tribu habite près de moi. Qu'elle laisse les antres de la nuit à ceux qui sont morts afin qu'ils y poursuivent en paix leur seconde vie.

Ainsi furent conciliés le progrès et la tradition. Et la délibération fut portée devant le Conseil.

Cependant un petit groupe se tenait à l'écart de l'assemblée, marquant de la réprobation et de la tristesse. Ces hommes étaient estimés et d'ailleurs peu nombreux. C'étaient ceux qui composaient les chants funéraires et qui, par le moyen de paroles rythmées, fixaient dans les mémoires les hauts faits de la tribu. C'étaient encore ceux qui ornaient de peintures les poteries, qui modelaient des amulettes callipyges, et qui, sur la surface lisse des rochers, gravaient des scènes de chasse et de guerre. Ces hommes étaient doux et leur opposition peu redoutable. Aussi le chef des Vieillards leur donna-t-il volontiers la parole. Aad à la voix harmonieuse la prit en leur nom.

Et ce qu'il dit, les autres n'y avaient point songé. Il parla du lac inviolé qui allait retentir du bruit des maillets et se souiller par l'industrie des hommes. On ne reconnaîtrait plus ses rives aux nobles lignes, familières à tous ceux et à toutes celles du Saumon. C'était là qu'enfants ils avaient joué et que, dans le printemps de l'adolescence, ils avaient échangé leurs aveux d'amour. Ces souvenirs du cœur seraient à jamais abolis avec les arbres antiques, témoins d'une histoire plusieurs fois séculaire, qui ombrageaient les eaux et s'y reflétaient sous mille formes changeantes. L'onde elle-même, pure comme un cœur sans reproche, perdrait sa limpidité...

Après avoir longuement déroulé ces images, Aad évoqua la déesse du lac fuyant dans sa robe vaporeuse devant les profanateurs, et, par une audacieuse prosopopée, il la fit parler en ces termes :

— O vous qui ne songez qu'à l'utile et qui ne respectez pas l'œuvre du céleste fécondateur, sachez que votre âme

deviendra sèche et votre cœur désert. Par moi, votre vie était parfumée. En m'exilant, vous vous condamnez aux labeurs mécaniques qui oppriment les hommes, altèrent leur essence divine et tuent leur joie. »

Ayant parlé, Aad fut salué par un murmure d'admiration. Les Vieillards eux-mêmes l'avaient écouté avec complaisance, car son éloquence et ses chants étaient l'honneur de la tribu. Mais leur décision ne fut pas changée par son discours.

Cependant l'inquiétude oppressait le cœur de Kab. Il se demandait si les amateurs de vieilleries n'allaient pas l'emporter et détruire, avant qu'elle fût née, la cité lacustre. Inventif pour la construction et le commerce, il n'était pas habile au jeu des idées et il ne trouvait pas de réponse à des objections qu'il jugeait oiseuses et puériles. Aussi attendait-il avec anxiété que quelqu'un réfutât les vains propos d'Aad, quand le chef des Anciens prit la parole. Et le miel de la raison coula de sa barbe neigeuse.

— Les ans, dit-il, ont passé sur ma tête. J'ai vu beaucoup de choses. J'ai donc vu des changements nombreux. Je sais que nos ancêtres n'ont pas toujours habité les profondeurs de ces montagnes. Ces antres étaient vierges lorsqu'ils les noircirent du feu de leurs foyers. Et le miroir intact de l'eau n'avait pas été fendu par nos filets et nos pirogues. Nulle voix humaine n'avait éveillé ces échos. Pourtant la déesse du lac ne nous a pas maudits, de même que les génies protecteurs des cavernes sont restés parmi nous. Aad nous invite à tourner les yeux vers le passé. Regardons vers l'avenir. Qui sait si, un jour, les habitations que nous aurons élevées sur les eaux ne seront pas à leur tour abandonnées et détruites? Alors ces demeures, qui pour nous sont nouvelles, deviendront chères à ceux qui les auront connues depuis les jours dorés de leur enfance. C'est là qu'ils auront vécu, aimé, chanté, qu'ils auront vu naître leurs fils et fermé les yeux de leurs parents. Pour eux, le souvenir donnera une âme à ces poutres équarries et ils ne les quitteront pas sans douleur. Ils pleureront sur leur ville disparue, et, eux aussi, ils ne reconnaîtront plus le lac. Et d'autres Aad s'attristeront si, plus tard, sur ces rivages, des hommes savants et hardis élèvent des murs et des machines. D'autres Aad s'attristeront encore lorsque ces murs se seront effondrés, lorsqu'à ces machines auront succédé des mécaniques

plus parfaites. Sache-le, peuple du Saumon, tu n'es pas la première génération qui regrette le visage du monde. Tu n'es pas la dernière non plus.

On applaudit le Sage, l'Inspiré, et il se hâta de prononcer les formules qui consacrent les décisions du Conseil et lui donnent force de loi. Et Kab, à l'instant, se mit au travail.

Mais tandis que, sous ses ordres, ceux du Saumon édifiaient la cité lacustre, il pensait en lui-même :

— Oui, le Vieillard a bien parlé. Sa ruse et sa subtilité passent la mienne. Mais pourquoi a-t-il dit qu'un jour viendrait où mes constructions sans pareilles seraient délaissées comme les cavernes fumeuses? Mon œuvre est définitive. On ne la remplacera pas. On pourra l'imiter seulement.

Et Kab, l'architecte, chargé d'ans et d'honneurs, mourut dans l'illusion qu'il avait bâti pour l'éternité.

JACQUES BAINVILLE.

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LES DERNIÈRES CHINOISERIES

Avec la même régularité que les hirondelles, chaque année le printemps ramène la reprise de la guerre civile en Chine. Chaque année aussi on nous annonce que c'est la dernière crise avant que les Célestes goûtent enfin les charmes de la paix et de l'union. On omet seulement de nous dire par quel miracle. C'en serait un fameux que la réalisation de l'unité chinoise. Il faudrait remonter bien loin pour trouver non pas même une conception nationale qui est étrangère à la mentalité jaune, mais une subordination relative de large autonomie provinciale à un pouvoir central fort.

Admettons que des aspirations nouvelles se soient éveillées au contact de l'Occident. Elles n'affectent encore qu'une très petite minorité. Ce ne serait pas une raison suffisante d'impuissance étant donné la plasticité des masses. L'exemple du Japon le prouve et bien d'autres. Ce qui fait la véritable faiblesse de la jeune Chine, c'est qu'au lieu de s'appuyer, comme l'ont fait les hommes du Meiji, sur les éléments constructeurs de la civilisation européenne, les prétendus réformateurs se basent sur les éléments dissolvants qui, même en Europe, ébranlent les organismes les plus solides. Nous n'avons pas le droit de leur en faire reproche, car ils suivent le courant. Force est seulement de constater que le résultat le plus clair de la transplantation des théories de Rousseau au pays de Confucius a été d'annihiler des traditions de sagesse millénaires qui faisaient l'admiration de nos grands-pères quand ils découvraient la Vieille Chine.

Encore si l'expérience avait porté conseil! Une génération a monté depuis le début des temps nouveaux. Elle a vu essayer tous les remèdes, depuis le bolchevisme jusqu'à la réaction, en passant par le radicalisme et le libéralisme, sans oublier le militarisme. Le programme de Sun-Yat-Sen, dont les nationalistes attendent la régénération spontanée, n'a-t-il pas été expérimenté pendant dix ans à Canton par l'inventeur lui-même? Il n'a même pas produit le plus petit embryon d'organisation d'une province. De même au nord, Tchang-Tsao-Lin, champion de la vieille école, a eu des années devant lui. Il n'a même pas été capable de créer l'instrument militaire qui est la première condition d'un pouvoir fondé sur la force. Ce n'était pourtant pas la mer à boire. Quatre mille Japonais viennent de tenir tête à 100 000 Chinois. C'est dire qu'il ne faudrait pas un effort colossal pour dominer les troubles. Combien de généraux en ont caressé le rêve? Aucun n'a réussi. On peut donc admettre qu'il y a des résistances opiniâtres de l'atavisme. Et pourtant on a peine à concevoir la fin de l'anarchie autrement que par le triomphe d'un sabre.

C'est bien d'ailleurs ainsi que les optimistes envisagent l'évolution. Partis de Canton au printemps 1927, les nationalistes du Sud ont conquis l'an dernier le bassin du Yang-Tse en utilisant l'élan et le concours de la propagande soviétique. Après avoir employé quelques mois à se consolider, à se dégager plus ou moins du bolchevisme et surtout à se disputer copieusement, ils remontent vers Pékin où ils vont trouver la place libre puisque Tchang-Tso-Lin refuse la bataille. On pourra alors entrer dans la période constructive.

Cette interprétation néglige seulement quelques détails. Si le mouvement nationaliste a gagné en étendue et s'est épuré, il n'a pas précisément gagné en cohésion. Sans parler des provinces où les Toukiouns ont la discrétion de ne pas faire parler d'eux, il y a un mouvement nationaliste à Canton, un second à Han-Kéou, un troisème à Nankin qui ne s'entendent que pour abattre les nordistes, et encore! La campagne militaire est menée par trois chefs dont chacun cherche avant tout à supplanter les autres. Y a-t-il seulement un d'entre eux qui ait l'étoffe d'un meneur? L'homme de Nankin, Chiang-Kaï-Chek, a montré surtout une grande aptitude à changer son fusil d'épaule. Le général chrétien Fang a trahi tout le monde. Il reste incontestablement l'otage de Moscou. Ses conseillers sont le général Hsu-Chien expulsé du parti nationaliste comme communiste, Pratap, un Hindou, fondateur de la Ligue des peuples opprimés, des Russes déguisés en Allemands. Belles garanties! Le plus sérieux est Yen-Chi-San, le Toukioun du Chan-Si, qui a su, pendant une dizaine d'années,

rester en dehors des querelles et administrer convenablement sa province. Mais le voilà pris dans l'engrenage. Il lui reste à donner sa mesure sur une scène plus vaste.

Pour le moment les événements se déroulent selon le rythme classique des convulsions chinoises. On ne se bat pas, on manœuvre. Il y a deux enjeux : le bassin du Yang-Tsé, le grand centre des affaires internationales et de l'argent, et Pékin, la capitale officielle, dont la possession assure la reconnaissance des puissances et les ressources des administrations internationales. Ainsi les seules forces qui comptent sont celles qui viennent du concours des étrangers exécrés, mais indispensables.

Ce n'est pas la moindre ironie de la situation que les étrangers eux-mêmes, bien loin de tirer parti de cette situation, s'acharnent à la gâcher. Il est certain que si les Chinois sont incapables d'étouffer leurs discordes, les puissances auraient le moyen sinon de les arrêter, du moins de les réduire singulièrement. Elles disposent des deux nerfs de la guerre : l'argent et les armes. Même en tenant compte de l'action séparée de la Russie, l'entente de l'Europe et de l'Amérique serait très efficace. Mais c'est tout au plus si un vague sentiment de solidarité s'éveille en face du danger comme l'an dernier à Changhaï, cette année à Tien-Tsin. Sitôt le péril conjuré, les rivalités reprennent. L'Américain cherche à supplanter l'Anglais et le Britannique en veut au concurrent japonais.

Faut-il s'étonner dès lors que le premier résultat de la reprise des hostilités ait été une nouvelle menace contre les étrangers? Point n'est besoin de faire intervenir de combinaisons machiavéliques. Du côté des Chinois il y a seulement l'entraînement classique d'indiscipline et de pillage. Pourquoi les chefs s'en seraient-ils préoccupés quand les massacres de Nankin sont restés impunis? La force est le seul secours contre la violence. Les Japonais ont dû s'en aviser dès que l'offensive sudiste s'est dessinée du côté du Chan-Toung.

Cette province, qui flanque la position militaire entre le Yang-Tsé et Pékin, est celle où les Japonais ont recueilli l'héritage des Allemands pendant la grande guerre. On les a récompensés de leur concours en les humiliant devant les Chinois à la Conférence de Washington. Bel exemple de solidarité ! Malgré la perte de Kiao-Tchéou, les Nippons ont des intérêts considérables qu'ils ont résolu de défendre. Décision un peu tardive. Effort insuffisant. Un mauvais paratonnerre attire la foudre. C'est ce qui s'est passé à Tsi-Nan-Fou où la présence d'une poignée de soldats a surexcité la soldatesque chinoise enivrée de victoires sans combats. Incident déplorable. Souhaitons au moins que la leçon ne soit pas perdue. Les Chinois se sont vu administrer

une démonstration saisissante de leur faiblesse. Quant aux Japonais, ils ont entrevu les risques graves auxquels les exposent leurs dissensions intestines.

Les défaillances de la politique intérieure ont coûté cher à l'empire du Soleil Levant. Pendant plusieurs années les Japonais ont fait de la politique de gauche. Ils se sont flattés de gagner les sympathies chinoises par une discrète abstention. Le résultat le plus clair a été de compromettre l'occasion exceptionnelle de prendre une position très forte derrière Tchang-Tso-Lin, au moins dans tout le nord de la Chine. Et maintenant on en est à se demander si la lutte contre l'influence japonaise ne gagnera pas la Mandchourie elle-même.

Sans doute le ton a changé à Tokio. Les conservateurs qui ont pris le pouvoir il y a un an ont un programme de défense énergique. Mais pour agir avec vigueur, il faudrait autre chose que la position précaire d'un ministère sans majorité qui a raté ses élections. Dans quelle mesure la diversion chinoise assure-t-elle l'avenir du cabinet Tanaka qui est au moins débarrassé du Parlement pour quelque temps? Le certain est que la nouvelle génération japonaise a autre chose à faire qu'à s'abandonner aux surenchères du pacifisme et de la démagogie si elle veut maintenir le brillant patrimoine légué par ses devanciers. Elle a affaire à des adversaires autrement redoutables que les bandes chinoises. Les concurrents sont à l'affût des défaillances.

C'est le côté le plus troublant des derniers incidents. Derrière tous les gestes du gouvernement de Nankin, on entrevoit des aspirations qui percent dans les journaux anglais et américains. Ce ne sont pas les nationalistes qui ont inventé l'appel à la Société des Nations et aussi l'appel à l'Amérique. La Société des Nations a la sagesse de s'abstenir. Le gouvernement de Washington a la sagesse de décourager l'intrigue. Certaines comparaisons avec le Nicaragua seraient plutôt embarrassantes. Et puis ce n'est pas le moment de chercher des complications pendant la campagne présidentielle. Ce serait rassurant si la politique dépendait des seuls gouvernements. Nous vivons à une époque curieuse où les bouleversements de la carte se préparent dans les journaux et où le reportage devient un élément d'intrigues politiques. Cette déviation des services d'information mérite de retenir l'attention, car elle est grosse de conséquences.

On risque d'arriver au drame même quand cela commence par le vaudeville. Tout n'est pas farce dans les aventures de ce genre, même quand elles tournent à la confusion de leurs auteurs, comme c'est le cas de l'intrigue dont le prince Carol de Roumanie a été la première victime. Pas la seule. Il y en a bien d'autres dans cet étrange scénario qui devait commencer par un soulèvement en masse des paysans

et des ouvriers roumains contre leur gouvernement, se poursuivre par une révolution, une crise dynastique pour aboutir à un déchaînement d'anarchie permettant d'amorcer la révision des frontières hongroises. Que tel ait été le but final : pas de doute possible. Le petit clan dans lequel s'était fourvoyée la légèreté du prince Carol était composé des hommes mêmes qui mènent la campagne contre le traité de Trianon. C'est à Budapest que devait se transporter le quartier général des opérations. On avait négligé seulement le bon sens du peuple roumain qui ne se laisse pas émouvoir par quelques agitateurs, la fermeté du gouvernement Bratiano qui ne se laisse pas intimider par des campagnes du dehors et la loyale énergie du gouvernement anglais qui n'hésite pas à rappeler les fauteurs de troubles à l'ordre.

Ainsi tout se borne à une énorme bouffonnerie. Rien que des dupes en cette affaire. Dupe le prince Carol à qui on a fait croire qu'il allait être rappelé par des politiciens qui ne se soucient aucunement de lui. Dupes les politiciens qui prétendent enlever le pouvoir de vive force alors que leur chef, M. Maniu, est l'indécision incarnée. Dupes les manifestants d'Alba Julia qui ont découvert que pour aller à Bucarest on avait simplement oublié de demander des trains au gouvernement que l'on voulait renverser. Dupes les intrigants cosmopolites qui démontrent qu'ils n'ont pas plus de jugement que de scrupules. Et ce n'est pas peu dire. Dupe enfin l'opinion étrangère à qui on voudrait persuader que l'on fait œuvre de libéralisme en travaillant contre le gouvernement qui a fait la grande Roumanie et donné la terre au paysan. Hâtons-nous d'en rire avant d'être obligé d'en pleurer.

Nous retrouvons le comique et aussi les chinoiseries dans l'impression produite à Genève par l'appel des nationalistes chinois à la Société des Nations. On s'est empressé de déclarer que la requête n'est pas recevable parce qu'elle émane d'un gouvernement qui n'est pas officiellement reconnu. L'excuse est faible, car personne ne sait qui sera demain le gouvernement de Pékin. Elle ne rassure pas l'organe officiel de la Ligue de Genève dont il faut entendre le cri d'alarme.

« Le prestige de la Société des Nations ne peut que perdre en cette affaire. Le Conseil étant composé des grandes puissances est incapable d'avoir une autre politique que celle de ses membres. Il ne peut donc agir. Le voulût-il même que ses moyens d'action sont nuls. Encore s'ils ne l'étaient pas, se trouverait-on dans l'impossibilité de déterminer l'agresseur. Le tragique, pour la Société des Nations, c'est de se trouver en face d'une situation que sa constitution ne lui permet pas de dominer. »

Fort bien raisonné. Constatons que l'argument s'applique à tous

les conflits sérieux susceptibles de se présenter. La Société des Nations est frappée d'impuissance parce qu'elle réunit dans son sein tous les éléments de désordre et ne dispose d'aucune force propre. Avec cela on ne peut jouer ni le rôle d'arbitre ni celui de gendarme. On ne peut qu'entretenir les incidents ou même les aggraver. Les dernières péripéties de l'affaire de Lithuanie et de celle des mitrailleuses en sont de belles démonstrations.

Les partisans de la Ligue ne manquent pas d'alléguer que cette faiblesse est seulement celle du berceau. Qu'on laisse l'institution grandir et elle se fortifiera. Erreur : le temps travaille à l'affaiblir, non à la renforcer. Ce qui devrait faire la force de la Société des Nations est l'esprit de solidarité. Cet esprit a atteint son maximum dans l'émotion du lendemain de la guerre. Il n'a fait depuis que s'atténuer. Le projet de condamnation de la guerre prépare sa destruction définitive, en érigeant en dogme la neutralité, le geste de Pilate.

Qu'on s'étonne après cela que le Brésil ait jugé à propos d'opposer un refus poli mais parfaitement ferme à l'invitation de rester dans la Ligue. Il n'a pas les mêmes raisons que l'Espagne qui a consenti à revenir au bercail, non certes par considération pour l'efficacité de la Société des Nations, mais par complaisance envers l'Angleterre qui a besoin de son concours. Le Brésil est dans une situation différente, puisque c'est aux États-Unis qu'il doit être agréable. Or les États-Unis ne cherchent guère à renforcer l'institution de Genève.

On doit reconnaître au surplus que l'attitude du Brésil est d'une rigoureuse logique. Il n'y a que deux hypothèses : ou bien la Société des Nations prend l'allure d'une coopérative stricte d'assistance mutuelle, engageant tous les associés, d'une manière obligatoire, ou bien elle n'est qu'une association libre de philanthropie qui laisse à ses membres leur indépendance d'action. Si on admet cette seconde conception, qui est celle des Anglo-Saxons et qui tend de plus en plus à l'emporter, la logique commande de chercher à se réserver le maximum de liberté d'action. Le meilleur moyen d'atteindre ce résultat n'est-il pas de rester en marge de la Société des Nations, se bornant à participer à ses initiatives quand le cœur vous chante? Telle est présisément l'attitude prise par le Brésil. Imaginons par contre quelle serait la situation d'un État américain, si venait à prévaloir la conception française d'une coopérative stricte d'assistance. Cet État devrait être prêt à apporter tous les concours et partout. Par contre, il lui serait interdit de recevoir aucun secours, puisque la doctrine de Monroë entoure le Nouveau Monde d'une muraille de Chine. Comme c'est tentant !

Saint-Brice.

Nos représentants à l'étranger sont-ils suffisamment appointés?

Lorsque tout récemment, en publiant en librairie un roman : *l'Autre Carrière* (1), j'ai attiré l'attention du public sur les salaires insuffisants de nos consuls à l'étranger, on m'a objecté qu'un effort considérable avait été accompli en vue du réajustement des traitements diplomatiques et consulaires.

Cet effort, je n'ai aucunement l'intention de le nier. S'il n'avait pas eu lieu, nos représentants à l'étranger auraient tous été contraints de démissionner et de chercher un autre emploi. La situation de nos chefs de postes et de nos chefs de missions est-elle néanmoins ce qu'elle devrait être? Les augmentations successives de traitements et d'indemnités, effectuées au milieu des variations considérables du coût de la vie et parmi la courbe fiévreuse des changes ont-elles partout la même efficacité? Ne doivent-elles pas être refondues et exprimées en signes monétaires stables et permanents? Telle est la question que je voudrais poser avant que soient prises les mesures financières qui doivent tôt ou tard assurer l'assainissement de notre monnaie.

D'après la solution qui sera donnée à cette question dans les faits, la valeur et la qualité de notre représentation à l'étranger sera maintenue, et la France pourra travailler à maintenir son influence dans le monde, ou au contraire le niveau du recrutement diplomatique et consulaire baissera, et notre prestige ainsi que la défense de nos intérêts seront compromis.

Afin de montrer que je ne m'aventure pas à la légère, et que je ne fais pas un plaidoyer partial, je vais donner quelques chiffres, et fournir quelques comparaisons avec les traitements et indemnités actuellement octroyés par la Grande-Bretagne et par l'Allemagne à ses fonctionnaires de même grade et remplissant le même emploi dans les mêmes pays et les mêmes villes. Pour plus de clarté, les marks-or et les livres sterling ont été réduits en francs-papier au cours présent du change, et les salaires français, — soumis à une échelle de coefficients variables, et décomposés en les éléments multiples de traitements de grade, de traitements de poste, d'indemnité de cherté de vie, d'indemnité complémentaire de cherté de vie, et de compensation pour perte au change, suivant des principes posés et modifiés par décrets et dont l'ensemble n'a été publié nulle part, — ont été évalués et totalisés d'après les dernières mensualités réelles.

Tandis que j'ai trouvé les appointements des représentants anglais ou allemands dans les annuaires diplomatiques ou dans des docu-

(1) *L'Autre Carrière*, scènes de la vie consulaire, H. Floury éditeur.

ments complets, précis et publics, les sommes attribuées par notre ministère des Affaires étrangères, énoncées globalement au budget, ne se trouvent détaillées nulle part, et notre diplomatie demeure secrète jusque dans ses méthodes de comptabilité. Les chiffres des traitements, ainsi que les textes des décrets réglementant la carrière, l'avancement, et la rémunération du personnel, ont disparu depuis plus de dix ans des annuaires diplomatiques et consulaires français, et n'ont fait l'objet par ailleurs d'aucune publication d'ensemble. Un consul ou un diplomate récemment nommé ou déplacé, désirant se rendre compte des mensualités, frais de voyage et d'installation qu'il touchera, n'a pas d'autre ressource, pour s'en faire une idée même approximative, que d'aller consulter aussitôt le chef du bureau de la Liquidation, à moins qu'il n'ait le courage et le loisir de se livrer à une véritable chasse aux décrets dans la collection du *Journal officiel*, de digérer la littérature quelque peu abondante des rapporteurs du budget, de rapprocher et de corriger les uns par les autres les chiffres et les articles complémentaires ou contradictoires, enfin de se livrer à une série de calculs à faire pâlir un astronome.

C'est cependant ce labeur ingrat et fastidieux que nous avons bien été obligés d'entreprendre, dans l'impossibilité où nous étions de poser notre candidature à chacun des emplois de la hiérarchie et de la géographie diplomatiques et consulaires, et de justifier que nous avions un intérêt personnel et direct à connaître les appointements de chaque poste en particulier. Nous avons dû chercher notre chemin à tâtons et sans guide à travers tous les obstacles et tous les méandres du maquis où évoluent les agents comptables du Quai d'Orsay, et nous avons ainsi acquis une expérience et une habileté qui nous permettent de garantir l'exactitude des chiffres que nous fournissons ci-après, et qui nous permettraient même, — pour le cas où un déplorable cataclysme anéantirait simultanément tous les fonctionnaires compétents — de mettre au courant leurs successeurs.

Voici un aperçu de quelques traitements, comparés avec ceux des diplomates et consuls britanniques :

Ambassadeurs ou Ministre à	de France	de Grande-Bretagne	Différence au détriment du représentant de la France
Washington.......	1 336 000 fr.	1 984 000 fr.	— 648 000 fr.
Constantinople	440 000	920 600	— 480 600
Rome (Quirinal)....	774 000	1 054 000	— 280 000
Belgrade	218 000	461 200	— 243 200
Bucarest	218 000	461 200	— 243 200
Prague	276 000	570 400	— 294 400
Sofia..............	166 000	461 200	— 295 200
Santiago-du-Chili ..	318 000	496 000	— 178 000
Montevideo	337 000	396 800	— 59 800

Titulaires des Consulats à	de France	de Grande-Bretagne	Différence au détriment du représentant de la France
San Francisco.....	261 000 fr.	371 000 fr.	— 110 000 fr.
Constantinople	166 000	272 800	— 106 800
Cologne..........	138 000	240 000	— 102 000

On pourrait multiplier les exemples. Ceux qui précèdent suffisent à montrer l'écart sensible qui sépare les émoluments des représentants de la France de ceux des représentants de la Grande-Bretagne à l'étranger. Les représentants de l'Allemagne sont également mieux payés que les nôtres. C'est ainsi que les ambassadeurs du Reich à Constantinople et à Rome (Vatican) reçoivent l'équivalent de 702 000 et de 684 000 francs, ce qui représente une différence à leur avantage de 262 000, et de 212 000 francs. Le ministre d'Allemagne à Sofia touche 322 000 francs, soit 156 000 francs de plus que le ministre de France dans la même ville. Encore faut-il tenir compte du fait que, tandis que, pour la France, les traitements des chefs de missions sont immuables, quelles que soient leurs charges de famille, les traitements allemands, tels qu'ils viennent d'être indiqués, ne s'appliquent qu'à des célibataires, et sont majorés d'un tiers pour les gens mariés.

Mais ce qui est encore plus paradoxal, c'est que certains agents du Quai d'Orsay se trouvent aujourd'hui moins bien payés que leurs prédécesseurs d'avant la guerre, si l'on réduit les émoluments actuels en francs-or. Cette anomalie s'explique très aisément : en effet, ceux qui ont revisé les traitements de nos diplomates et de nos consuls ont accordé plus d'attention au change favorable ou défavorable du franc comparé aux diverses monnaies locales, qu'au pouvoir d'achat relatif de ces diverses monnaies dans les pays où elles avaient cours. Ils ne paraissent pas s'être aperçus tout d'abord que le renchérissement de la vie était un phénomène absolument distinct du cours comparatif des changes, et qu'un diplomate pourvu d'une même quantité de francs pouvait se trouver plus malheureux (cela s'est vu) dans un pays où le franc faisait prime, que dans un autre pays où le franc se trouvait déprécié. Ce n'est qu'ensuite, et en présence des doléances des consuls et des diplomates résidant dans les pays à change bas, que l'on a corrigé les traitements, non plus seulement en fonction des différences de change, mais de la cherté relative de la vie : et c'est alors que l'on établit des coefficients de change absolument fictifs et que l'on inventa la fameuse indemnité complémentaire de cherté de vie, qui se superpose à l'indemnité ordinaire de cherté de vie, sans aboutir cependant à une amélioration uniforme et suffisante. Il eût été beaucoup plus simple de fixer, comme avant la guerre, tous les traitements en francs-or, et de les multiplier par un

coefficient unique variable suivant la dépréciation du franc-papier ; mais une telle logique était incompatible avec le mythe intangible de la valeur absolue du franc, professé par tous nos financiers officiels. Les modernes Galilée qui affirmaient que la valeur des denrées, et surtout du blé restait à peu près stable, tandis que c'était au contraire le franc dont la capacité d'achat oscillait et s'effondrait, passaient pour des esprits dangereux et subversifs. Il en résulte que malgré tous les correctifs apportés après coup, les représentants de la France dans la plupart des pays à monnaie dépréciée ont des traitements moins avantageux que leurs collègues résidant dans les pays à monnaie-or, ou à monnaie-argent comme la Chine.

Cette inégalité ne pourra être supprimée que par une refonte totale du système ; il faudra bien, un jour ou l'autre, — et le plus tôt sera le mieux, — baser les traitements non plus sur la valeur des diverses monnaies, mais sur la cherté de la vie dans les différents pays par rapport à un étalon fixe.

Pour montrer à quel point le système actuel est artificiel, arbitraire, et inutilement compliqué, il suffit d'indiquer que la compensation de perte au change n'est accordée que sur le montant des anciens traitements de grade, non comprises les diverses augmentations octroyées depuis 1926, et seulement jusqu'à concurrence de 85 pour 100 desdits traitements ; qu'elle s'applique jusqu'à concurrence de 85 pour 100 à la totalité des traitements de poste, et des indemnités de cherté de vie ; que parfois cependant le coefficient de correction que l'on utilise est supérieur au change vrai (en Italie par exemple) ; que dans les pays où le change est favorable, mais où la vie est considérée comme dispendieuse, il est attribué une indemnité complémentaire de cherté de vie calculée et versée trimestriellement, alors que le reste des appointements est versé mensuellement : qu'aucune indemnité de cherté de vie n'est versée aux ministres ni aux ambassadeurs ; que les agents en congé, même pour un mois seulement, n'ont plus droit à la compensation de perte au change, alors qu'ils peuvent avoir à payer pendant ce temps des loyers ou des salaires de domestiques en monnaie étrangère, etc., etc., etc.

Nous arrêtons là la description de ce labyrinthe, qui serait vraiment trop fastidieuse pour ceux qui n'ont pas la triste obligation de s'y diriger.

Le règlement des frais de transport de mobilier pour les agents changés de poste n'est pas moins injuste et désavantageux. Le maximum en est fixé à 10 000 francs, quelle que soit la distance et pour tous les agents, à l'exception des ambassadeurs et des ministres qui ont droit à un maximum de 15 000 francs. Pour quiconque connaît le taux des frets, et le prix des caisses d'emballage, ces chiffres sont dérisoires. Les frais d'emballage dans les pays à change élevé échappent à ce maximum pour toute la fraction correspondant à une dépréciation du franc (coefficient de perte au change), mais rien

n'est prévu pour les pays à change déprécié et à vie chère. (Décret du 5 octobre 1920, *toujours en vigueur.*)

Y a-t-il une compensation du côté des frais d'installation et d'établissement accordés forfaitairement et sans justification des dépenses réellement effectuées? Hélas, non ! Les taux assez faibles déjà fixés avant la guerre n'ont été majorés que de 50 pour 100 (décret du 1er juin 1924, *toujours en vigueur*), et la majoration des frais d'installation, pour charges de famille, s'arrête à trois enfants au maximum Pourquoi?

Le remboursement des frais de voyage prévu pour les agents ayant droit à un congé en France, au bout de trois années d'un séjour ininterrompu hors d'Europe, ou de deux années ou même dix-huit mois de séjour dans des postes particulièrement lointains et malsains, n'est accordé, suivant une formule passablement cynique, que « dans la limite des crédits disponibles » (décret du 15 novembre 1920, article 28). Pratiquement, comme les crédits affectés sont notoirement insuffisants, beaucoup d'agents ayant droit à un congé doivent y renoncer, au préjudice même de leur santé, lorsqu'ils n'ont pas la fortune personnelle nécessaire pour faire face aux frais du voyage. Sait-on qu'il est des voyages de retour en France qui s'élèvent pour une famille à plus de 60 000 francs?

Les plus-values de traitements pour charges de famille ne sont pas moins dérisoires. Alors que le ministère des Affaires étrangères allemand prévoit pour ses agents, quel que soit leur grade, des majorations d'un tiers (du traitement et des indemnités) lorsqu'ils sont mariés, et des annuités variant suivant l'âge des enfants et suivant les postes entre 3 000 et 12 000 francs par enfant mineur, *sans aucune limitation du nombre des enfants*, le Quai d'Orsay n'accorde rien aux chefs de mission, et se contente de majorer les indemnités de cherté de vie des autres agents d'après leur grade, au moyen d'un tableau contenant les catégories de « célibataire », de « marié », de père « d'un », « deux », « trois », « quatre », et « *plus de quatre enfants* ». Qu'un agent ait donc à sa charge cinq ou dix enfants, il touchera la même somme. Si l'on compare la situation, par exemple, d'un ministre de France et d'un ministre d'Allemagne, également mariés et pères de dix enfants entre deux et vingt ans, à Santiago-du-Chili, le ministre de France touchera 319 000 francs, comme s'il était célibataire ; le ministre d'Allemagne touchera 442 512 francs, c'est-à-dire 150 000 francs de plus que s'il était célibataire. Et c'est parfaitement logique si l'on songe que les charges de famille sont particulièrement lourdes pour des hommes obligés de vivre constamment à l'étranger, et d'assurer cependant et de surveiller l'éducation et l'instruction de leurs enfants dans leur patrie d'origine.

Cet exposé bien incomplet et bien fragmentaire, uniquement destiné à attirer l'attention du public, et à provoquer une étude plus approfondie de la question par les hommes compétents et respon-

sables, tend à démontrer qu'une refonte totale des appointements de nos représentants diplomatiques et consulaires à l'étranger s'impose.

Les traitements de grade et les indemnités de résidence doivent être entièrement revisés et calculés uniformément sur la base du franc-or ou de toute autre monnaie stable. Il faut accorder des avantages plus importants aux pères de familles nombreuses, sans aucune limitation du nombre d'enfants ; supprimer ou tout au moins élever considérablement le maximum accordé pour les frais de déménagement (ce qui serait d'autant plus logique que ces frais ne sont remboursés que sur une minutieuse justification des dépenses réellement effectuées). Il est indispensable de prévoir des crédits plus importants pour le voyage des agents ayant droit à un congé en France, et de réduire avec moins de mesquinerie les appointements que les agents reçoivent durant leur congé. Lorsqu'il s'agit de la représentation de la France à l'étranger, c'est-à-dire de la publicité de la « Maison France », il est nécessaire de voir plus grand et plus large. Les recettes des chancelleries représentent plus de 89 millions qui tombent annuellement dans les caisses de l'État ; or les dépenses occasionnées par le paiement de tout le personnel consulaire et diplomatique, y compris les frais de voyage, de déménagement, et les diverses indemnités, ne dépasse pas 81 millions. Nos représentants à l'étranger apportent à l'État plus de revenus qu'ils n'en reçoivent. On voudrait bien pouvoir en dire autant de certains employés de l'octroi ou des monopoles, qui, eux, n'ont cependant pas l'obligation de représenter la France, de défendre ses intérêts, et d'assurer ses bonnes relations avec les autorités étrangères.

Au lieu de lésiner au détriment de nos consuls et de nos diplomates, qui, eux, remplissent une fonction dont l'État a indiscutablement la charge, que l'on tranche donc dans toutes les administrations parasites qui empiètent sur le domaine de l'activité privée, et dont l'État n'a que faire. Les vraies économies, les voilà !

Henri Mylès.

LES LETTRES

LA CARAVANE SANS CHAMEAUX

M. Roland Dorgelès est allé à son tour dans le Levant et nous en rapporte un livre : après M. Pierre Benoit, les frères Tharaud, M. Henry Bordeaux et sa fille, pour ne citer que quelques-uns des écrivains vivants qui ont fait le même voyage dans ces dix dernières années, et sans compter les morts illustres qu'attirèrent les rives d'Asie, de Chateaubriand à Barrès. Si les paysages doivent une seconde existence aux écrivains qui ont parlé d'eux, on peut bien dire que la Méditerranée orientale a été recréée entièrement par la littérature.

C'est précisément ce qui gênait M. Roland Dorgelès quand il a débarqué là-bas. Si l'automobile a fait aujourd'hui du voyage en Orient une caravane sans chameaux, il a voulu que ce fût aussi un voyage sans bouquins. Quand il a posé le pied sur le quai d'Alexandrie, il a commencé par écarter Hérodote, Diodore et Strabon, comme on chasse des moustiques. A Damas, il ne veut pas qu'on lui parle de saint Paul. Sur les pentes du Liban il renvoie Chateaubriand, Lamartine et Renan comme des guides importuns. Il veut se planter, tout seul, en face de pays nouveaux pour lui, les regarder de ses yeux grands ouverts — des yeux qu'il voudrait à facettes, comme les mouches, pour tout voir en même temps — et nous dire ce qu'il a vu. Il se méfie du déjà dit, du livresque. Il aime la vie. C'est elle qu'il veut observer et noter avec son mouvement et sa couleur.

C'est pourquoi il y a d'abord dans ce livre un grouillement de

foules diverses, en Palestine surtout où tant de races se mêlent et se heurtent, juifs, arabes, chrétiens de différents rites. Mais aujourd'hui, quel que soit le pays, on y trouve toujours, en plus des populations qu'on a coutume d'y rencontrer, un nouvel échantillon d'humanité : le touriste. Il est aux Pyramides, au Saint-Sépulcre à Palmyre, avec le même casque blanc et les mêmes lunettes noires, il boit les mêmes cocktails, du Shepheard's au Bristol, vêtu du même smoking. Car il y a un Bristol à Jérusalem, avec un portier qui vous renseigne sur l'excursion de la mer Morte. Le touriste constitue en quelque sorte une catégorie ethnographique : il révèle sa présence par le palace, le train de luxe et l'interprète à casquette galonnée, comme le Bédouin est caractérisé par la tente, le chameau et le faucon. M. Dorgelès a fui le touriste sans jamais y échapper. Alors il en a pris son parti et il a fait entrer le touriste parmi ses personnages. Tout le monde a décrit le Saint-Sépulcre. M. Dorgelès est le premier qui ait parlé du Bristol.

Cependant, ni la comédie touristique ni le défilé pittoresque des foules orientales ne fournissaient une matière suffisante à l'écrivain. M. Roland Dorgelès, qui a vu la guerre et écrit *les Croix de bois*, ne prend au sérieux qu'un petit nombre de choses. Il court le monde pour découvrir des aspects plus variés de la vie. Il se divertit à en peindre les couleurs bariolées sous diverses longitudes. Il ne s'arrête et ne médite plus profondément que si l'un des spectacles qu'il a rencontrés lui donne à réfléchir sur le sens même de cette vie et sur les raisons qui poussent les hommes à s'agiter en tous sens autour de la boule qui tourne sous leurs pieds. Il y a, au fond de M. Dorgelès, un mystique préoccupé des causes premières. Et il n'est pas parti pour l'Orient sans s'émouvoir à l'avance des grands témoignages spirituels qu'il allait y rencontrer. S'il repousse les souvenirs littéraires, il s'attache de toutes ses forces à d'autres traditions plus puissantes. Dans le train qui le menait du Caire à Jérusalem, il ne trouvait pas ridicule de songer aux Croisés. Quand il a entendu crier le nom de la ville, il s'est élancé vers la portière, le cœur bouleversé. Et à peine descendu du train, il a couru au Saint-Sépulcre.

Il a été bien déçu. Il a vu trop de rites différents et rivaux, trop de processions bruyantes, trop de commerce autour des pèlerinages, trop de curieux parmi les pèlerins, trop de bousculades dans la poussière du printemps oriental. Il a suivi, d'un cœur pieux, les processions de la Semaine sainte, il a entendu la messe de Pâques. Mais plus d'une fois, il lui est arrivé de s'écrier, déconcerté par la foule cosmopolite qu'il aurait voulu voir plus recueillie : « Êtes-vous là, mon Dieu, êtes-vous là ! »

Devant les monuments dont il n'attendait pas une évocation religieuse mais seulement une impression poétique, sa déception a été plus grande encore. Les Pyramides lui ont paru affreuses, des blocs, des amas, assiégées par une armée de voyageurs, dressées entre un palace et un parc à autos. Palmyre est d'un accès moins facile. Tout de même, en face des ruines, se dresse « l'Hôtel du Désert ». Et les bijoux perdus de l'antique Palmyre ont fait place à des bidons de fer-blanc qui jalonnent la route, dans le désert, car on va en automobile au palais de l'impératrice Zénobie.

L'amertume de M. Dorgelès n'est pas nouvelle, et ce n'est pas au progrès matériel de la civilisation que doit s'en prendre le voyageur si la chasse aux souvenirs est infructueuse. On a reconnu l'imprudence de demander des suggestions aux vestiges matériels, bien avant que M. Dorgelès ait poursuivi en vain l'ombre de Zénobie. M. de Guilleragues, qui était ambassadeur à Constantinople sous Louis XIV, écrivait à Jean Racine que la Grèce et l'Asie Mineure ne ressemblaient guère aux tableaux qu'en avaient faits les poètes anciens. « Le Scamandre et le Simoïs, disait-il, sont à sec dix mois de l'année : leur lit n'est qu'un fossé. Le port d'Aulide, absolument gâté, peut avoir été très bon ; mais il n'a jamais pu contenir un nombre approchant de deux mille vaisseaux ou simples barques. Délos est un misérable rocher. Cerigue et Paphos, qui est dans l'île de Chypre, sont des lieux affreux. » Pourtant, au siècle de M. de Guilleragues, le ciel bleu de l'Orient n'était pas encore souillé par la fumée des cheminées et des moteurs.

Ce qui est le plus vain, c'est peut-être le voyage lui-même, qu'il se fasse en voilier ou en paquebot, en auto ou à dos d'âne. Il devrait être le privilège des seuls hommes qui en sont dignes, les poètes. M. Roland Dorgelès fait dire à un personnage de son livre, interlocuteur rencontré dans un hôtel : « Mais pourquoi voyager? A notre époque, c'est un affreux anachronisme, c'est de la barbarie. Il y en a d'autres qui se chargent de ces besognes : les écrivains, les opérateurs de cinéma. Pourquoi vouloir recueillir ces impressions nous-mêmes? Élevons-nous le bétail que nous mangeons? Bâtissons-nous notre maison? Clouons-nous nos souliers? Le principe même de la civilisation, c'est d'obtenir le maximum de jouissance avec le minimum de peine... J'attendrai que votre livre paraisse. »

Cet homme est un sage. Plus sage encore était le lecteur de Jean Racine qui le laissait lire Homère à Paris au lieu de l'envoyer regarder de ses propres yeux le lit caillouteux du Scamandre. Aujourd'hui les livres qui ont le plus de succès sont ceux que leurs auteurs rapportent du bout du monde. M. Pierre Benoit est en ce moment

à Tahiti. M. Paul Morand revient d'Afrique, M. Jérôme Tharaud et M. Vaudoyer de Cuba, et M. Roland Dorgelès nous dit que ses derniers livres sont nés sous le pavillon des « Messageries maritimes ». Le moins qu'on puisse craindre d'une telle littérature est qu'elle n'épuise vite les ressources que lui fournira l'humanité ainsi considérée en surface.

C'est d'ailleurs la conclusion de M. Dorgelès. Le voyage est pour lui plutôt un divertissement rapide qu'un sujet d'étude. Il regarde des décors et des costumes plus qu'il n'examine des hommes. A moins que l'occasion ne se présente, au cours de la route, d'entrer plus profondément dans la vie. Par exemple, pendant qu'il était à Palmyre, aux portes du désert, il a pu nouer des relations avec les Bédouins, causer avec eux, connaître leur existence. On a lu ces pages, ici même, quand elles ont paru pour la première fois. Ce n'est pas seulement l'aspect physique du désert qui y est peint, c'est sa vie, l'espèce de charme qui ensorcelle les hommes attachés à son horizon, Bédouins ou méharistes. Et c'est aussi, contre ce charme, la puissance de l'attrait que présente la vie sur une terre cultivée, à l'abri d'un toit : la vie telle qu'elle apparaît des jardins de Damas aux nomades las de leurs courses sans fin. Il y a dans ces pages comme un drame entre les deux désirs qui se partagent le cœur de l'homme, celui de partir vers l'inconnu, sinon vers l'aventure, celui de se fixer à un champ et à une patrie.

Si M. Dorgelès a si bien compris le cœur des Bédouins, n'est-ce pas parce qu'il est lui-même en proie à ce double désir? La volupté de partir, dont il a fait le titre d'un de ses livres, il nous l'a redite à la première page de celui-ci : « La joie m'étourdit. Une joie tumultueuse que je retrouve à chacun de mes voyages. » Et puis, le voyage fini, il nous avoue : « Je suis parti content, je reviens enivré. Retrouver ses amis, retrouver sa maison, ses livres, tout ce qu'on commençait à moins aimer, parce qu'on le connaissait trop. » C'est le retour heureux du pigeon de la fable. M. Dorgelès éprouvera même de la joie à rouvrir ses livres. Et peut-être pardonnera-t-il à Hérodote et à Chateaubriand.

André Rousseaux.

Les Livres nouveaux.

Cimiez, pendant la semaine pascale, dans la jeune lumière et les jeunes parfums, au-dessus de Nice, — près du ciel ! Dans ce paysage de douceur heureuse, M. Henry Bordeaux n'a pas craint de placer

la « passion » de Béatrice d'Aumont. Je dis n'a pas craint, parce qu'il jouait la difficulté. Le soleil, les fleurs, une belle maison, dans un parc enchanté, des routes blanches où posent des reflets bleutés, cela n'empêche point qu'on soit malheureux. Mais enfin, ce sont des consolations toute prêtes et qui, peut-être, diminuent la pitié des spectateurs. Quand on lira *le Calvaire de Cimiez*, on s'efforcera de plaindre Mme d'Aumont, sans doute. Quelques-uns l'envieront aussi. Donc, M. Bordeaux a joué la difficulté. C'est un mérite de plus. Et le procédé des vieux romanciers et dramaturges était bien facile et grossier, de placer leurs drames dans des paysages désolés, et la scène la plus atroce en pleine tempête d'hiver...

Quelle est la grande misère de cœur qui fait contraste avec l'enchantement de Cimiez?

Mme d'Aumont est veuve d'un mari qu'elle aimait, d'un amour respectueux, raisonnable; d'un amour profond, mais calme. Avant de mourir, René d'Aumont avait pris chez lui une enfant presque orpheline, la fille de son cousin Hubert de Croisy, tué dans les premiers mois de la guerre, et de la très belle, très blanche Valentine de Croisy qui est maintenant internée dans une maison de santé. Béatrice d'Aumont élève Renée de Croisy, la filleule de son mari. Elle l'aime comme son enfant...

Et sa tendresse est d'autant plus vive qu'elle est le fruit d'un triomphe sur soi-même. En rangeant les papiers de son mari, Mme d'Aumont a découvert une chose affreuse. Renée est la fille de M. d'Aumont. Valentine et lui se sont aimés éperdument. L'homme grave, sérieux, le paisible orientaliste que connaissait Béatrice avait une existence double, et une sensibilité qu'elle n'a jamais devinée. Il a pu être, avec une autre, un amant hardi, ce voluptueux. . Quelle jalousie! Quelle amertume... Pis encore : quels regrets! M. Henry Bordeaux a montré ici une audace extrême; mais, j'ose l'affirmer, une audace heureuse. Sa Béatrice subit une sorte de tentation rétrospective... On ne nous dit pas toutes ses pensées; on nous permet de les deviner.

Les amours adultères de René d'Aumont et de Valentine expliquent l'imprudence avec laquelle Hubert de Croisy a bravé la mort : il savait. Elles expliquent le désespoir de Valentine, quand elle a compris qu'Hubert s'était fait tuer; son épouvante, quand elle a cru que René, grièvement blessé, était peut-être défiguré; sa folie enfin; et les visites que lui faisait son cousin... Il a réussi à cacher sa douleur. Il était bien fort!... Ou Béatrice était bien peu perspicace...

La petite Renée, témoignage, preuve, fruit de la trahison, Mme d'Aumont l'a aimée quand même... Et d'autant plus. Or, Valentine, guérie, vient réclamer son enfant. Mme d'Aumont songe d'abord à s'enfuir avec Renée. Mais un père franciscain, du couvent de Cimiez, réussit à la retenir, et à lui imposer le sacrifice nécessaire... Telle est la « passion » de Béatrice.

Certains estimeront que M. Bordeaux a employé là un mot un peu fort. De quoi s'agit-il? De voir s'éloigner de soi une enfant qu'on adore, mais qu'un mari vous enlèvera, peut-être, dans deux ans. Rien ne prouve, d'ailleurs, que Valentine emmènera sa fille bien loin de celle qui l'a élevée. Valentine ne sera pas ingrate ; et Renée non plus... Les droits de la mère sont indiscutables. Cette mère a été coupable, et elle a offensé cruellement Mme d'Aumont? Parfaitement. Mais il y avait, dans la passion de Valentine et de M. d'Aumont, une sorte de fatalité mystérieuse ; ils avaient bu le philtre, comme Tristan et Isolde. Le roi Mark et Mme d'Aumont ont dû pardonner... Que Béatrice éprouve un grand déchirement, nous le comprenons bien. Mais « passion » n'évoque-t-il pas de pires douleurs? A la vérité, M. Henry Bordeaux a voulu surtout étudier les nuances d'une âme très pure, surprise par des chagrins auxquels rien ne l'avait préparée, et qui les ressent avec une acuité presque maladive.

Ces chagrins durent peu. Quand Valentine va emmener sa fille, elle a soudain la révélation que Mme d'Aumont savait tout. Elle mesure la générosité de ce cœur. Par émulation, elle se sacrifie à son tour, et simule une nouvelle crise de démence. Renée restera avec Béatrice. Elle ne saura même pas que cette dame en blanc, qui n'a fait que passer à Cimiez, était sa mère.

Il y a, à Cimiez, un calvaire dont le Christ a des ailes de cygne. C'est un souvenir d'une des visions de saint François d'Assise. Quand le saint reçut les stigmates, il vit le Christ ailé s'approcher de lui, et, d'une caresse de ses plumes, calmer les douleurs des mains et des pieds saignants. Voilà qui explique le titre, et le symbolisme de ce remarquable roman.

Dans le pays bazadais, Mme Jean Balde, la nièce du grand folkloriste girondin, Jean Bladé, situe un jolie roman psychologique, *Reine d'Arbieux*. Ordinairement, dans le roman « régionaliste », le cadre a plus d'importance que le tableau. J'avoue que lorsque j'essaye de me rappeler les livres précédents de Jean Balde, — *la Vigne et la Maison*, ou *le Goéland*, par exemple, — je retrouve surtout des champs de vignes, des cuisines parfumées de fortes odeurs des soirs sur la Garonne, des courses à travers les pins, au bord du bassin d'Arcachon, à Arès, les âcres senteurs des parcs à huîtres... Ici, au contraire, les caractères des personnages, les mouvements d'âmes absorbent toute l'attention. J'avoue que je ne connais pas le Bazadais. Je continue, après *Reine d'Arbieux*, à ne pas beaucoup le connaître. Il y avait un peu trop de paysages dans les autres romans ; pas assez peut-être dans celui-ci. Comment me contenter? Une des réussites de Mauriac, c'est cet équilibre.

Mais *Reine d'Arbieux* est un fort bon roman, subtilement conduit. La jeune Reine aimait son ami d'enfance Régis. Ce Régis est un brave garçon, certes, mais tourmenté, hésitant, et qui n'a pas le

courage de s'élancer dans la vie avec un grand amour dangereux... Il ne me plaît pas tout à fait. Bref, Reine se laisse marier à un brutal, à un jaloux, Germain Sorbets, près de qui elle s'ennuie. Un louche cousin de Germain, qui a à se venger de lui, entreprend de lui voler sa femme. Il s'y prend assez habilement, et c'est le meilleur endroit du roman. Reine, enlevée par lui jusqu'à Bordeaux, se ressaisit, et refuse de s'embarquer pour le Maroc. Germain finira par se persuader de l'innocence de la fugitive, et après une courte retraite, Reine reviendra chez son mari, apaisé, adouci. Et même, elle sera heureuse. Il faut abandonner bien des rêves, pour vivre.

Le récit est très nuancé, surtout au centre. Mme Jean Balde a peint des « cœurs moyens ». Rien de plus difficile. Elle a un style charmant.

Les Chiens de Dieu, de M. Louis Artus... Un livre brûlant de passion intérieure. Le Jean de Milan dont M. Artus, à travers une série de romans, dresse l'image d'apôtre, de« rénovateur », réunit douze apôtres autour de lui ; ils seront les valets de Dieu, les « chiens de Dieu ». Qui sont ces hommes? Leurs histoires nous ont été contées d'abord, chacune à part. La plus étrange est celle de René de Saltz, dont le père, Carlo, évoquait, sans y croire, le Diable, par des rites magiques. Et, de temps en temps, l'Autre prenait dans le corps de Carlo la place de l'âme de Carlo. De sorte que René doit être le fils du Diable... C'est lui, le thaumaturge plein d'orgueil, qui finira par trahir, comme Judas. Mais, lui chassé, restent des purs. Des purs assez étranges... La mystique de M. Artus a quelque chose de sombre, d'espagnol. Les « chiens de Dieu » vont ramener la foi dans le monde ; un monde qui nous est, par anticipation, décrit, et qui est plus bas que le nôtre... Car les derniers jours approchent. Là une forte et brillante imagination se nourrit de sombres apocalypses qu'elle évoque avec puissance.

C'est donc sérieux, de M. Marcel Boulenger, est une belle nouvelle, où l'on voit s'affronter un père, politicien radical, satisfait, assez cynique, et un fils, fasciste, capable de mourir pour une cause, — et, par exemple, de mourir d'amour. Deux générations, deux « psychologies », deux doctrines, violemment contrastées. Les préférences de l'auteur vont, franchement, au principe d'autorité.

A cette nouvelle, deux autres sont jointes : *le Gros garçon*, portrait d'un bellâtre égoïste, d'une vilaine âme grise et spongieuse. Et *Mon ami le Duc*, un drame qui s'achève sur un coup de revolver. *Le Gros garçon* est très supérieur. Mais M. Marcel Boulenger reste toujours un conteur délicat, prudent, et un fin styliste.

Robert Kemp.

LES BEAUX-ARTS

ARTS ANCIENS D'AMÉRIQUE. — LARGILLIÈRE. LA VIE PARISIENNE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'exposition des Arts anciens de l'Amérique, qui vient de s'ouvrir au musée des Arts décoratifs, n'est pas seulement une manifestation d'un vif attrait pour les amateurs de beauté nouvelle : à coup sûr, elle marque une date. C'est la première fois, en effet, qu'aura été présenté au grand public un ensemble aussi remarquable d'œuvres de cet art, hier inconnu, à peine dégagé aujourd'hui encore de ses limbes ; et l'on peut dire qu'il s'agit ici d'une véritable révélation. Rares, variés, surprenants, les objets réunis au pavillon de Marsan sont d'abord fort beaux en eux-mêmes. Mais bien plus, attestant l'importance des civilisations longtemps insoupçonnées, depuis peu retrouvées, c'est aussi un jour tout nouveau qu'ils ouvrent sur l'histoire d'une partie considérable de l'humanité : une nouvelle découverte de l'Amérique, telle qu'elle était avant Colomb et les conquérants espagnols. On se doutait assurément que les premiers habitants du Nouveau Monde n'avaient pas attendu les rudes compagnons de Cortès pour vivre, construire des cités, des temples et des monuments, façonner la pierre et le bois, voire même orner de signes, de couleurs les instruments dont ils usaient, et représenter symboliquement autour d'eux les différents aspects de l'univers. Les voyageurs nous avaient déjà dit les étonnants vertiges architecturaux rencontrés par eux dans leurs traversées de l'Amérique centrale. Les ethnographes en avaient rapporté, pour leur bric-à-brac, de curieux bibe-

lots : mais sans en discerner le plus souvent ou s'attarder à en reconnaître, au delà de la simple curiosité, la haute valeur d'art ou la signification historique. Un des premiers mérites (non le moins émouvant) de la présente exposition consiste précisément en ceci qu'elle nous fait assister à la retrouvaille d'un art en lui-même complet, parfaitement distincts de tous les autres, jusqu'ici classés et reconnus : d'un art sous nos yeux dégagé de l'ethnographie pure, de laquelle il ne faut certes pas médire puisque, sans elle, nous n'en aurions peut-être pas pu recueillir ces premiers et troublants éléments. Qui dit art, dit aussi, nécessairement, science. Or — et c'est ici que la découverte devient passionnante — cette science de l'art précolombien en est encore à ses tâtonnements, et elle avoue avec beaucoup de modestie son embarras sur plus d'un point. Faute de documents écrits, faute de pouvoir encore déchiffrer avec certitude les inscriptions des monuments mis à jour, faute aussi de méthode dans les fouilles accomplies — et les conditions matérielles du climat et des lieux malaisément accessibles sont loin de les faciliter — les spécialistes intéressés au classement de ces témoignages d'un passé à peine encore démailloté de ses obscures bandelettes, ne sont point parvenus à déchiffrer ce vaste et merveilleux rébus. C'est tout juste si l'on détermine le cadre géographique où dorment probablement encore tant d'éléments d'information, relatifs à ces civilisations éteintes, l'une sur l'autre effondrées et confondues : de l'Alaska au Pérou et à la Bolivie, par le Mexique, le Guatemala, le Venezuela, la Colombie et l'Équateur, un monde prodigieux gît englouti sous les recouvrements de la neige, de la savane, de la forêt vierge ou du marécage, çà et là révélé par quelques gigantesques vestiges émergeant, dont une série d'impressionnantes photographies atteste, au Pavillon de Marsan, la majestueuse beauté et la terrifiante grandeur. A quelle époque, à quels âges correspondent ces précieuses reliques? On ne saurait dire; et moins encore de ces menus objets déjà mis à part et provisoirement classés par groupes de larges familles. La marge supposée est vaste, circonscrite entre le deuxième ou troisième siècle avant notre ère et le temps de la conquête espagnole, qui paraît bien avoir cruellement interrompu le cours de ces civilisations indigènes, autre Atlantide disparue. Les monuments du Mexique, d'une époque relativement récente, semblent au moins révéler le dernier état de développement auquel elles avaient pu parvenir... Mais il faut renoncer pour l'instant à démêler d'une façon exacte les rapports des multiples compartiments de la famille indienne, en ses ramifications mayas, aztèques, toltèques et autres, objet de subtils désaccords entre les éminents docteurs ès sciences précolombiennes

de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, où ces arts ont suscité de grands débats et des recherches passionnées. (La mode déjà s'en empare et les marchands sont aux aguets.)

Penché sur les vitrines du Pavillon de Marsan, devant les douze cents échantillons exposés, généreusement prêtés par les musées de Mexico, de Berlin, de Bruxelles, ou tirés des collections un peu poussiéreuses de notre Trocadéro, nous avons éprouvé, avec une sorte d'angoisse, le vertige de ces gouffres du temps, une fois de plus ouverts sous nos yeux, par cette singulière réunion d'objets sans date, chargés de significations secrètes, et dont l'usage même reste le plus souvent indéfinissable. Les uns appartiennent encore aux âges de la pierre éclatée ou polie ; d'autres, de bronze et d'or, révèlent une antiquité moins haute. Il en est de bois, de poterie, de marbre, de cristal de roche, d'albâtre, de jade. Certains, vases, plats, écuelles, aiguières, pipes, instruments de musique, parlent des besoins propres à toute humanité, et touchent l'imagination par ce caractère éternel de la nécessité commune. Le plus grand nombre enfin, et les plus beaux, objets de culte ou religieux emblèmes, étonnent au contraire par le caractère mystérieux dont ils sont revêtus : statues, divinités, fétiches, masques aux traits hallucinants, déformés jusqu'à la hideur, simplifiés aussi parfois à l'essentiel, avec un pouvoir d'expression et une volonté de style qui égalent et surpassent les plus singulières inventions de l'art nègre, et rejoignent même en perfection la beauté réfléchie des créations les plus concertées de l'art chinois et de l'art égyptien. Il n'est pas question, naturellement, à l'heure actuelle, de chercher à déterminer les relations et les influences que ces courants si éloignés ont pu exercer entre eux ; et l'on doit se borner à enregistrer seulement quelques-unes de ces ressemblances, qui d'ailleurs parlent si hautement en faveur de l'art précolombien. Il serait vain aussi de vouloir essayer de décrire les plus significatifs de ces masques, au type ethnique si accusé, d'une forme toujours si pleine, d'un modèle si sûr en ses arêtes expressives. Tout au plus pouvons-nous marquer ici le trait qui nous a le plus frappé dans cette étonnante sculpture : l'absence totale de hasard et le constant effort de stylisation qu'elle implique.

J'en signalerai volontiers aussi le réalisme, et même en dépit de l'effet terrible recherché, le goût raffiné, particulièrement sensible dans le choix et l'utilisation des matières employées : albâtres translucides et veineux, marbres colorés d'un si beau lustre, diorites compactes et luisantes, jades laiteux, terres cuites décorées de motifs polychromes, modelées à la main et d'un galbe très pur. Mais les plus émouvants de ces objets, à mon avis, ce sont aussi les plus an-

ciens : ces galets au grain dur et serré, patiemment polis, et qui montrent, indiquées à peine, de moelleuses formes décoratives, visages ou rinceaux évasifs, si délicatement ébauchés, comme au pouce, dans une pâte malléable. La grâce de ces modelages souples dans une matière si dure, au contraire, a quelque chose de mystérieux, de contradictoire et de charmant, bien propre à faire longuement rêver l'esprit à la poursuite de cette fantomale humanité perdue, qui ne nous a laissé de son passage millénaire que ce signe, où elle survit : la volontaire empreinte de ses doigts sur de la pierre.

*
* *

Revenons chez nous. Largillière, au Petit Palais, nous facilite ce retour. L'illusion est presque complète, comme de retrouver ses aîtres, après un voyage aux antipodes : un certain ennui y compris. On avait si bien accepté d'être hors des communes mesures, d'avoir rompu ses habitudes !... Que la beauté nouvelle, cependant, ne nous rende pas ingrat avec l'ancienne... Ce Largillière n'est pas le plus grand de nos portraitistes classiques : Champagne, Rigaud, Mignard, Latour et Perronneau vont plus loin dans l'âme du modèle. Aussi bien ce n'est pas à lui que nous demanderons de peindre des âmes. Il n'y en a guère dans les physionomies que ce parfait décorateur reproduisait, avec un si noble souci de la composition et de l'arrangement, mais comme par surcroît, dirait-on, sur ses toiles, où le velouté du regard et le pli de la bouche comptent moins que le drapementd'un satin, les cassures d'une soie ou le chiffonnage heureux d'une dentelle. Dans cet accessoire de nature morte (et il en a peint d'admirables : voir sa *Perdrix rouge*), Largillière est maître, et maître accompli. Beau peintre, en outre, et que l'amour de la couleur échauffe, comme un homme qui a vu Rubens et étudié le faire élégant de Van Dyck ; habile possesseur de son métier, grand seigneur en fait d'habillement ; avec un sens profond du travail technique achevé, vertu courante chez tous ces artistes contemporains du Roi-Soleil, qui aimait l'ouvrage bien fait. Mais Largillière, dont on n'avait pas eu l'occasion jusqu'à ce jour d'admirer un aussi bel ensemble — cent vingt toiles en ce moment réunies au Petit Palais — Largillière a pourtant son mérite, à lui propre et particulier. Laissant la cour à d'autres, sauf à y venir prendre un modèle à l'occasion, il fut le peintre attitré de la bourgeoisie riche de son temps, pépinière de financiers et de robins, échevins, notables et parlementaires. Et son temps porte sur un siècle, ou presque. Il avait eu vingt ans environ 1677 (l'année de *Phèdre*) ; il mourut en 1746, et a pu lire Diderot. Il a connu Louis XIV

épris de Mme de Montespan, Louis XV de Mme de Pompadour. Son regard, entre ces dames qui font date, a vu s'écouler tout un monde, une société nouvelle se former, des mœurs différentes apparaître, dont son œuvre, en dépit de la pompe et de l'officiel apparat, porte le durable et fastueux témoignage. A ce titre, il est historien, indispensable à consulter si l'on veut se faire une idée de l'apparence extérieure de ce siècle ami de la somptuosité et de la richesse cossue, plus peut-être que de la fanfreluche et du libertinage. Ses portraits d'hommes, robustes, rougeauds, bien en chair, l'air sensuel et sûr de soi, éclatent d'une vérité sérieuse : on sent que le peintre se sentait à l'aise avec ces modèles ; et davantage encore quand, se portraiturant lui-même, ou un confrère, n'ayant point à flatter la vanité en donnant ses soins au rendu du plus bel habit, ou du plus brodé, il emporte le morceau d'un pinceau libre et véridique. Voir à cet égard ses effigies du vieux *La Fontaine* et du jeune *Voltaire*, de *Coustou*, de son ami le graveur *Van Schuppen*, et ses deux chefs-d'œuvre, il me semble : *Jean-Baptiste Rousseau* et *Mignard;* la supériorité de ces visages, regardés pour eux-mêmes, est évidente. Mais s'il s'agit de fixer sur la toile une figure féminine, je ne sais quoi gêne le peintre, qui ne parvient jamais à émouvoir, parce qu'il ne s'émouvait pas lui-même, et par cette raison peut-être a trahi ses modèles. Devant ces visages figés, sans expression, porcelainés, d'une même consistance grasse et blanche, on s'étonne de devoir mettre ces noms, évocateurs d'une plus piquante fantaisie : Phalaris, Châteauroux, Parabère... Et l'on se demande avec regret si cette impersonnalité obligée de l'artiste en face de si hautes personnes n'est pas en quelque sorte la rançon, le châtiment fatal du peintre mondain. Pourtant celui-là, un jour, a osé être vrai : l'homme qui a su peindre la bouche et le regard de la duchesse du Maine comme il l'a fait montre qu'il savait déchiffrer un visage. Je citerai encore un autre de ses portraits de femme : délicieux celui-là, et le plus délicatement sensible où se soit risqué ce peintre si maître de lui. Le nom du modèle n'est pas connu. C'est une jolie dame, laiteuse et rose, adroitement fardée ; les cheveux rejetés en arrière, poudrée à blanc, les yeux spirituels, inégaux, le coin de la bouche irrégulière ironiquement remonté. Potelée, ronde, la taille à l'aise dans un corsage de dentelle et de toile d'argent parfilée de dessins grenat, elle tient à la main un œillet chiné, rose et blanc, et pense à quelque chose de gai qui la signale et la distingue des autres clientes de l'artiste, lesquelles généralement ont bien l'air de ne penser à rien.

Il n'est pas trop tard pour dire encore un mot d'une autre exposition, fort gracieuse, organisée l'autre mois à Carnavalet et consacrée

à la *Vie parisienne au dix-huitième siècle.* Triomphe aisé, toujours agréablement accueilli, des petits maîtres. Schall, Lawreince, Boilly, Ollivier, Mallet y rivalisent de légèreté, de libertinage, d'esprit et de sous-entendus. Quelques admirables esquisses de Chardin, dont une ébauche du *Benedicite*, le *Lever de Fanchon*, de Lepécié, chef-d'œuvre ignoré du musée de Saint-Omer, des scènes de la rue de Jeaurat, relèvent, par de plus savoureux et plus fermes accents, la fadeur un peu fatigante à la longue de ces ornemanistes de boudoirs. Mais surtout nous avons revu là une extraordinaire série de ces dessins, où s'est prodigué avec une abondance inépuisable le frémissant génie, toujours varié et renouvelé, des Beaudouin, des Gravelot, des Eisen, des Demachy, et de celui-ci, qui les dépasse tous : l'incomparable Saint-Aubin.

Émile Henriot.

L'HISTOIRE

LIVRES NOUVEAUX SUR LA RÉVOLUTION

La *Révolution française*, de M. P. Gaxotte, parcourt sa voie triomphale. Entre tant de signes défavorables, c'est un signe heureux que ce livre, si contraire à la doctrine historique de l'Université, soit d'un fils de l'*Alma Mater*, pourvu de tous les diplômes officiels. Son succès est d'un augure plus heureux encore. Mais on vient trop tard et il est bien difficile d'ajouter quelque chose aux éloges enthousiastes dont cette œuvre a été si justement couverte. Bornons-nous à quelques brèves remarques.

M. Gaxotte se recommande de Taine, et on ne pouvait mieux choisir, car c'est de Taine que doit partir tout historien de la Révolution respectueux du vrai et résolu à le dire. Mais l'élève profite de l'expérience acquise et redresse, à l'occasion, les erreurs du maître. Il observe, entre autres, que les prétendus philosophes du dix-huitième siècle n'étaient rien moins que des savants et que la science ne saurait être une machine de guerre, ni contre une foi, ni contre un régime. Cela nous vaut une page nette et catégorique : « Le véritable esprit scientifique, désintéressé, prudent, sans orgueil, est en contradiction à peu près absolue avec l'esprit philosophique de 1750. Les hypothèses ne sont pour lui que des constructions provisoires qui permettent de grouper un certain nombre de résultats expérimentaux. L'expérience reste le juge suprême. Aucune théorie, si séduisante soit-elle, ne résistera à son désaveu. Jamais les philosophes ne pratiquèrent cette soumission du sujet à l'objet. Ils ne le pou-

vaient pas sans se condamner eux-mêmes. La sensibilité déclamatoire à laquelle ils s'abandonnaient les rendit impropres à l'observation et insensibles à l'expérience. Aux constatations si sensées et si solides de Buffon sur la formation des roches sédimentaires, Voltaire opposa des arguments d'une étonnante puérilité et s'il s'amusa à reproduire les expériences de Spallanzani sur les limaces, ce fut simplement pour en tirer un pamphlet contre les moines et la religion ».

M. Gaxotte reconnaît que l'esprit révolutionnaire ne naît pas avec la Révolution mais qu'il est, en réalité, vieux comme le monde. Son explosion soudaine en 89, n'est due qu'à une anormale accumulation de poudre, favorisée par les défaillances ou l'aveuglement des gardes : *Quis custodiet custodes*? Peut-être y avait-il quelques abus, quelque désordre dans les finances, mais le pays était bien loin d'être mal administré. M. Gaxotte a encore une page excellente sur la valeur de ce corps des intendants qui a su régir si longtemps et avec tant de capacité nos vieilles provinces. A côté d'une représentation fastueuse et un peu vaine, il y avait donc des hommes utiles et bien choisis, à qui on laissait le temps et la liberté de bien faire. Pour démolir un régime dont les bases étaient, en somme, solides et saines, les vices tout en surface, il ne fallut rien de moins qu'une vaste organisation de propagande (franc-maçonnerie et sociétés de pensée) qui a échappé à Taine et qu'après Augustin Cochin, M. Gaxotte signale. Mieux renseigné, d'autre part, que l'historien des *Origines* sur la condition vraie du paysan, grâce à des recherches provinciales (dont il cite ou ne cite pas les auteurs), M. Gaxotte n'est pas dupe de ce qu'on a appelé la « misère du peuple ».

Les résultats de l'entreprise de démolition furent ce qu'ils devaient être : l'anarchie, la terreur, le communisme. Car l'aboutissement logique de la Terreur eût été le communisme, si la France affolée ne se fût jetée sous la botte de Bonaparte. Ceux qui n'avaient pas voulu du gouvernement paternel de Louis XVI durent subir la loi du sabre et une révolution faite au nom de la liberté ne s'acheva que par le despotisme. Ces dix années de convulsions, l'auteur les a peintes sans la moindre littérature, avec une force laconique et saisissante. C'est un des plus remarquables essais de synthèse que l'on ait vus sur un sujet dont l'immensité a jusqu'ici contraint les chercheurs à n'en traiter que des morceaux.

M. Émile Gabory vient de publier le troisième et dernier volume de son excellent ouvrage sur *la Révolution et la Vendée*. Ce tome est principalement consacré à la chouannerie. Des recherches heureuses (dans les archives anglaises surtout) ont permis à l'historien

de fixer certains points restés obscurs ou ignorés. Il montre notamment que la paix « plâtrée » de 1795 n'était nullement sincère, de la part des rebelles, du moins : « Tout en signant la paix, a dit le comte de Vauban, on avait juré d'y être infidèle. » Une lettre des signataires aux princes, deux jours après le traité de La Prévalaie, — lettre datée de La Prévalaie même et retrouvée par M. Gabory au British Museum — assurait les « chefs-nés » des chouans que leur démarche « était forcée par les circonstances » et que leur dévouement restait invariable. Cormatin, que Puisaye avait chargé de le suppléer pendant son voyage en Angleterre, n'était pas seulement un incapable et un fat, comme certains l'ont pensé, c'était un traître, et un traître gagé. M. Gabory cite les chiffres : il toucha 450 000 livres en assignats et 30 000 en numéraire. Quant aux signataires du traité de La Jaunaie, ils ne semblent avoir reçu que des promesses : Trotouin, 50 000 livres en numéraire, 90 000 en assignats ; Renou, 100 000 en assignats ; La Ville de Baugé, 75 000 en assignats ; Gibert, 50 000 livres.

En revanche, M. Gabory réhabilite Puisaye. Seul, ce gentilhomme normand sut donner à l'armée chouanne l'organisation, l'ordre et la discipline dont elle manquait : « Il comprit que la chouannerie devait s'appuyer fermement sur l'alliance anglaise. Mais, jaloux de Charette, aussi susceptible que lui en matière d'autorité, il ne prendra pas les moyens nécessaires pour s'unir à la Vendée et créer ainsi un bloc indestructible. » La fortune et, par contre-coup, l'histoire n'aiment pas les vaincus : il suffit d'un désastre comme Quiberon pour accabler la mémoire de Puisaye. Tandis que les Vendéens n'avaient longtemps trouvé devant eux que des troupes sans cohésion et des généraux incapables, Puisaye tomba sur Hoche... Toutefois, les Chouans avaient presque entièrement échappé à la déroute. Un prince français se mettant à leur tête et à celle des Vendéens, ligués au mois d'août 1795, aurait pu encore atteindre Paris, où 40 000 royalistes étaient prêts à marcher contre la Convention. Mais le comte d'Artois ne descendit à l'île d'Yeu que le 2 octobre. Le 5 (c'est-à-dire le fameux 13 vendémiaire), Bonaparte écrasait les sections de Paris. Le prince se rembarquait sans avoir osé gagner le continent, et il ne restait plus à Stofflet, à Charette, comme plus tard à Cadoudal, qu'à se faire tuer.

Entre les vies romancées qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec l'histoire, signalons une remarquable exception : *la Vie de Camille Desmoulins*, par M. Raoul Arnaud, ouvrage qui témoigne d'une connaissance approfondie des temps et d'une compréhension très sûre des réalités.

Au cours de ses « Pèlerinages de Paris révolutionnaire », M. G. Lenôtre nous mène au *Jardin de Picpus*. Promenade fort agréable avec un tel guide. Personne, on le sait, ne fait revivre l'histoire comme M. Lenôtre, et il est rare de connaître comme lui le vieux Paris. Ce charmeur réussit à rendre captivantes jusqu'à des pièces qui, sous la plume de tout autre, paraîtraient ingrates, comme la « liste des victimes de la Terreur reposant dans le jardin de Picpus ». Cet enclos, aujourd'hui hanté des Américains parce qu'il renferme la tombe de La Fayette, avait, longtemps auparavant, reçu les cadavres de 1 306 condamnés du tribunal révolutionnaire. Ces 1 306 victimes se divisaient en 1 109 hommes et 197 femmes. Détail remarquable : sur les 1 109 hommes, 597 — soit plus de la moitié — étaient des gens du peuple ; sur les 197 femmes, 124 étaient des femmes du peuple. Qu'en Vendée et à Lyon, où la population entière s'insurgea, les victimes appartiennent à la classe la plus humble, paysans et ouvriers, cela n'a pas lieu de surprendre. Mais qu'à Paris, où le peuple passe pour avoir été si révolutionnaire, les travailleurs forment plus de la moitié des « aristocrates » immolés, voilà qui est plus étonnant.

C'est qu'en réalité, le peuple forme le fond et la substance de tous les mouvements, même contre-révolutionnaires. Sans lui, que peuvent les élites? Or, tandis que les chefs, hommes généralement habiles, séduisants, distingués, munis d'argent et de relations, s'arrangent pour échapper (le cas est frappant à Lyon) et que, seules, des exceptions malheureuses ou héroïques affrontent la hache, l'homme du peuple emprisonné, sans appui et sans écu, est la proie désignée du bourreau. L'argent, surtout — il n'y a plus à le dissimuler — joua, durant toute la Terreur, un rôle décisif. Sentinelles, geôliers, magistrats même, rien ne résistait à ce que l'on appelait alors « l'éloquence de Plutus ». Voilà sans doute pourquoi, la sainte Guillotine, hache de l'égalité, raccourcit de préférence des prolétaires.

PAUL BALLAGUY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

LE COMTE LOUIS DE BLOIS

Le comte Louis de Blois a été un sénateur tout jeune. Il avait quarante-deux ans lorsque le collège sénatorial de Maine-et-Loire l'envoya au Luxembourg, le 19 *novembre* 1922. *Seul M. Sébline, M. Isaac et M. René Besnard avaient franchi le seuil sénatorial à un âge encore plus tendre. Mais M. Louis de Blois est sénateur de la droite. De la droite? A son entrée au Luxembourg, il ne s'inscrivit point dans ce groupe vénérable, et siégea aux indépendants, c'est-à-dire aux non inscrits. Mais il existait à cette réserve un précédent illustre : Jules Delahaye, son collègue dans la représentation sénatoriale de Maine-et-Loire, et dont le royalisme ni le catholicisme ne furent suspects, demeura ainsi non inscrit. Et l'on sait que la droite du Palais-Bourbon en use pareillement et se contente, indépendante, de vivre à l'écart des différents groupes étiquetés républicains. Aussi bien le dernier livre du comte Louis de Blois est-il dédié à Jules Delahaye, « à la mémoire du grand lutteur qu'il fut jusqu'au dernier instant de sa vie ». Donc M. de Blois se situe ainsi, par cet hommage, politiquement, intellectuellement. Ajoutons, pour en terminer avec ses biographes, qu'il est ancien officier de marine, propriétaire dans le Beaugeois, et qu'il est aussi un écrivain distingué, sous le pseudonyme d'Avesnes. Ses lecteurs ne doutent point qu'il n'entre un jour à l'Académie.*

On entend bien que si nous parlons du comte de Blois ce n'est pas parce qu'il peut être des Quarante, et parce qu'il a été jeune sénateur.

Sa particularité, sa force représentative, c'est d'être un jeune sénateur de la droite, vivant, actif, curieux de tout, attentif au mouvement des idées, soucieux de toutes les évolutions et commentant toutes ces manifestations avec une extrême indépendance et une merveilleuse clarté de jugement.

Notons cet état d'esprit vigoureux, et cette valeur si actuelle du jeune sénateur de la droite élu de cet Anjou qui est en train de se livrer à la phraséologie démocratique. Depuis M. Louis de Blois, le Maine-et-Loire a nommé un sénateur de gauche. A la dernière consultation électorale, il a remplacé, dans des circonscriptions traditionnalistes, deux représentants de la droite par deux prétendus hommes de progrès, libérés des antiques formules. Notons bien que tous ces hommes de gauche, dans le Maine-et-Loire conservateur, se prétendent tolérants et libéraux et respectueux de la religion catholique qu'il serait prématuré de déraciner. La raison de leur évolution est qu'il faut cesser de s'attarder à regarder vers un passé, héroïque, mais mort, et de se préparer à tous les progrès sociaux qui sont indispensables à la société future. Donc le progrès social n'est réalisable que par des hommes de gauche. Ainsi pense sans doute aussi M. Maurice Dutreil, dont les yeux se sont ouverts à la lumière, et qui vient, dans la Mayenne, de se désister pour un socialiste, et de le faire élire. Dans une certaine mystique, par conséquent, le progrès social n'est réalisable que par des hommes de gauche. Ne discutons point la notion du progrès social en lui-même, ni si l'impitoyable loi de compensation ne réduit point le prétendu progrès à un simple changement de position, ni si l'humanité ne perd point d'un côté ce qu'elle semble acquérir de l'autre, ni si la somme de bonheur humain réalisable dans ce monde est supérieure d'année en année, suivant une progression constante en harmonie étroite avec la victoire de la gauche. Seulement, comme il faut être logique, il convient de ne point se limiter sur cette route, et de considérer que le progrès est toujours plus à gauche, et que les ralliés d'hier, les modérés d'aujourd'hui sont à leur tour des fossiles et des hommes de bonne volonté qu'une formule périmée emprisonne et dont elle paralyse toutes les initiatives et tous les élans généreux. Le Cartel, à ce compte, a représenté ce pas hardi et victorieux dans la voie du progrès, et c'est bien, — en dépit de toutes les précautions et de toutes les réserves — ce que sont conviés à penser les électeurs angevins de M. Manceau, de M. de Polignac ou de M. Rolland. Précisément, l'existence, au Parlement, d'une personnalité comme le comte Louis de Blois, répond plus victorieusement à ce sophisme que tous les arguments du monde. Sans doute, il y a eu parmi les hommes de droite des vieillards quelque peu fatigués qui pouvaient rapporter d'ailleurs à leur optimisme inactif la

responsabilité de leur échec. Sans doute, il y a dans tous les partis une certaine tendance à la paresse intellectuelle qu'il est facile d'exploiter lorsqu'on la fait apparaître. Mais quoi? Le vénéré Ferdinand Buisson n'en est-il pas encore à célébrer, en dépit du bon sens, les merveilles de la laïcité, et M. Edouard Herriot lui-même ne s'attarde-t-il pas en anathèmes bien périmés, eux aussi, contre le mur d'argent et la méchanceté des hommes? Sans nul doute, les électeurs sénatoriaux de Maine-et-Loire qui ont élu M. de Blois en 1922, *et, depuis, M. Manceau en* 1925, *se croient libérés d'une sentence pesante, débarrassés de poussière et capables de saluer désormais l'aurore de tous les progrès. Je ne veux point pourtant rechercher qui, de M. Louis de Blois ou de M. Manceau, a l'intelligence la plus indépendante et la plus ouverte ainsi que la volonté la plus active. Je voudrais qu'on lût attentivement son dernier livre :* Luttons, *où il a réuni et fondu ses chroniques les plus importantes du* Mouvement des Idées. *Il n'y a point ici de problème essentiel, vital, actuel, qui ne soit examiné et jugé, avec quelle objectivité! « Je n'appartiens, dit par exemple M. de Blois, ni au groupe des admirateurs enthousiastes ni à celui des détracteurs systématiques de Locarno. » Et, par ailleurs, chemin faisant, il embrasse le problème parlementaire, le problème militaire, le problème social, le problème économique, le problème de la sécurité. Toujours avec cette liberté absolue de jugement et cette sûreté de culture, qui lui permet de regarder vers l'avenir, imprégné des enseignements du passé. Il semble vraiment que le jeune président du groupe sénatorial des indépendants nous ait donné par ses études, parallèles à son action, si multiples, si hardies, et si vivifiées pourtant par le sens traditionnel, la plus forte, la plus originale, la plus rajeunie des formules — de ces formules que cherchent désespérément aujourd'hui les nouveaux élus auxquels il manque surtout, semble-t-il, une conscience politique, et qui, par défiance de la doctrine, sont la proie aveugle de toutes les manœuvres. Car M. Louis de Blois a réussi.*

***

Le Cinématographe et le Théâtre.

Plusieurs pièces ont paru coup sur coup qui ont apporté sur l'art dramatique contemporain une curieuse lumière : elles ont aidé à voir dans une clarté nouvelle les rapports entre le cinématographe et le théâtre.

Le cinématographe joue un rôle dans la pièce de M. de Bouhélier dont nous avons parlé dans notre précédente chronique, *la Célèbre Histoire.* On se rappelle que cette pièce est construite sur l'idée,

fort ingénieuse et intéressante, de transposer *Hamlet* dans la vie contemporaine. L'auteur eût pu tirer d'une situation si dramatique une pièce émouvante. Par malheur il a été inégal à son dessein, et n'a su montrer qu'un malade que la hantise conduit à la folie et au crime.

Surtout, par un symbolisme naïf, il a voulu mêler à son drame une vision sensible d'*Hamlet*, et il a imaginé de jeter à travers l'intrigue une troupe d'acteurs qui, dans le cimetière et le château où l'action se déroule, miment pour le cinématographe la pièce de Shakespeare. Cette invention permet à l'auteur des symboles et des antithèses faciles, et des effets pittoresques ou comiques. Mais le cinématographe n'est ici que mêlé à l'intrigue d'une main malhabile. Il n'inspire pas directement l'art dramatique. On pourrait enlever la troupe d'acteurs, l'essentiel de la pièce resterait. *La Célèbre Histoire* aurait pu être écrite même si le cinématographe n'existait pas.

*
* *

Il en va tout autrement de *Crime*, une pièce de M. Charles Méré représentée au théâtre de la Porte-Saint-Martin. M. Méré, à vrai dire, n'a pas lui-même perpétré ce *Crime;* il n'a fait que l'adapter. C'est une pièce américaine, qui eut outre-mer un succès fabuleux : cinq mille représentations. M. Méré, paraît-il, l'a remaniée, améliorée pour le goût français, élaguée de vulgarités trop fortes ou trop plates et enrichie de nuances plus délicates. On aimerait savoir ce qu'elle peut valoir dans le texte primitif, car même dans la version Méré, elle est d'une puérilité déconcertante. C'est l'histoire du cambriolage à main armée d'une bijouterie de New-York par une bande de haut vol, conduite par un aventurier mondain des plus distingués par l'intelligence comme par le caractère. Il conduit le coup avec maîtrise, mais il a commis la faiblesse d'embaucher comme complice une jeune fille innocente qu'il aime. Celle-ci se fait pincer et, pour la sauver, le bandit se sacrifie : il se livre et accepte la mort, réhabilité par l'amour.

C'est la fable ordinaire des pièces policières, toute embuée d'un sentimentalisme pour peuple primitif. On remarquera en passant où aboutissent les grandes paroles sur la coopération intellectuelle des nations : en fait, voici ce que nous envoie l'Amérique.

Ce qu'elle nous envoie, c'est une pièce calquée exactement sur le mouvement, la coupe, l'esthétique et la morale du cinématographe. Ces épisodes invraisemblables, ces bandits chevaleresques, tout ce rocambolesque est très juste à l'image et à la mesure des histoires qu'on invente à Los Angeles ou à Hollywood. Mais pour que la preuve fût encore plus parlante, le cambriolage de la bijouterie est une vraie scène qu'on eût pu reproduire sans transposition à l'écran : on voit la boutique, les voleurs, le mouvement de la rue, les rassemblements

provoqués par les complices, puis la poursuite classique accompagnée de coups de revolver ; et pour aider le public à comprendre, un haut-parleur lui explique directement certains points de l'intrigue.

Voilà ce qui triomphe en Amérique. Voilà ce qu'on tente d'imposer chez nous. Voilà où verse résolument l'art dramatique à l'usage du populaire.

*
* *

Voyons à présent l'art dramatique à l'usage sinon de l'élite, à tout le moins à l'usage du spectateur qui se pique de littérature. Au théâtre de l'Avenue, la compagnie de M. Baty représente *Cris des cœurs*, de M. Victor Pellerin.

Comme dans *Têtes de rechange*, ce jeune auteur a voulu montrer le désarroi des hommes de son âge, tombés dans une société si troublée qu'on s'y demande si l'intelligence est un mal et s'il est bon d'avoir du cœur. Étonnante question. On voyait l'autre jour qu'elle hante M. Maurice Rostand, qui écrit une pièce tout exprès pour démontrer l'excellence du cœur. Comme si ces choses-là devaient être discutées et avaient besoin d'être démontrées ! De même, *Cris des cœurs* montre d'abord un homme de lettres imbécile, symbole sans doute de la sottise dont M. Pellerin juge atteints ses contemporains, qui s'affole parce que les idées tourbillonnent en son crâne, et l'on assiste au défilé et à la dispute de ces idées matérialisées. La femme de l'homme de lettres tente de le convaincre qu'il faut fuir l'analyse pour s'abandonner à l'amour et à la vie, car ces grands mots vagues exercent sur ces jeunes gens troublés un prestige magique. On retrouve ensuite le même couple à la pièce suivante, car M. Pellerin, au lieu d'écrire comme tout le monde une pièce en trois actes, a cru se hausser à l'originalité en appelant son affaire un spectacle en trois pièces. Dans cette seconde pièce, donc, on voit une maison dont la façade est transparente, et dont chaque appartement est tour à tour éclairé ou replongé dans l'obscurité ; de sorte que pour mieux calquer la vie, M. Pellerin montre ce qu'on ne voit jamais dans la vie, des bouts de scènes interrompus et repris dix fois, quatre intrigues paraissant et reparaissant tour à tour. Ce sont quatre couples qui cherchent l'amour, le littérateur et sa femme, des intellectuels compliqués, un ménage usé par le temps et la satiété, une courtisane avec son client. Pour finir, tous vagissent une sorte de chœur puéril d'interjections sumultanées.

Enfin, dans la troisième pièce, M. Pellerin conclut. En faveur du cœur. Il montre un sculpteur et sa femme qui croient à l'art, à l'amour et en Dieu. Ils sont calmes. Ils sont heureux. Ils sont invincibles et le malheur même n'a pas sur eux de prise : ils ont perdu un enfant, mais leur foi est si forte que l'image matérielle du corps est encore présente entre eux.

On a déjà fait remarquer à propos de *Têtes de rechange* que M. Pel-

lerin visait cette originalité de contrebande qui n'est jamais que bizarrerie. Ne disons pas que rien n'est plus faible que sa pensée, puisqu'il y a les pièces américaines. Notons seulement que cette pseudo-originalité ne fait que démarquer les moyens du cinématographe : scènes alternées, apparitions matérialisées, éclairages à éclipse; on nous raconte que tout cela marque pour l'art dramatique la voie du progrès dans la nouveauté; quel enfantillage : on ramène simplement le théâtre à copier un art qui balbutie.

Mais ces remarques permettent de comprendre bien des choses, touchant l'influence du cinématographe sur l'art dramatique. Celui-ci lui emprunte des procédés, cherche à rivaliser avec lui sur son terrain. La pièce en épisodes procède de lui. Les auteurs cherchent à calquer la souplesse de la vie parce qu'ils sont hantés à leur insu par l'art de la photographie animée. Et ils sont hantés parce que leur public l'est lui-même, parce que celui-ci vient au théâtre saturé par les visions du cinématographe, habitué à elles, parce qu'il en a le goût, qu'il les réclame, qu'il ne se plaît qu'avec ce qui les lui rappelle. C'est pourquoi le succès va aux auteurs habiles à faire succéder les épisodes d'une intrigue à péripéties qui agit directement sur les nerfs ou les sens sans trop engager les facultés de l'esprit, du goût ou de la raison. C'est pourquoi le public aime dans le genre dramatique les mélodrames de M. Méré et dans le comique les vaudevilles de M. Verneuil. Peut-être les raisons de la crise du théâtre tiennent-elles en une seule formule : les théâtres n'ont plus pour spectateurs que la clientèle formée par le cinématographe.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

FRANCE. — *Décret autorisant le ministre des Finances à émettre un emprunt* 5 *pour* 100 *de conversion amortissable en soixante-quinze ans* (1er *mai*).

Les souscriptions en numéraire sont closes le 15 *mai. Elles atteignent, à cette date, le chiffre de dix milliards.*

— *Le procès des autonomistes alsaciens s'ouvre à Colmar, le* 1er *mai.*

— *Un communiqué officiel annonce que le ministère Poincaré se représentera tel quel devant le Parlement, le* 1er *juin. Il n'y aura lieu qu'à pourvoir au remplacement de M. André Fallières, ministre du Travail, non réélu* (2 *mai*).

— *M. Poincaré prononce, à Metz, un grand discours. « Jamais, dit-il, la France ne consentira à la création, en Alsace-Lorraine, d'un État autonome »* (6 *mai*).

— *M. Valadier, républicain de gauche, est élu sénateur d'Eure-et-Loir* (7 *mai*).

ANGLETERRE. — *Le gouvernement britannique déclare adhérer au projet de pacte Kellogg. Il ajoute à cette déclaration quelques mots courtois destinés à ménager l'amour-propre français* (10 *mai*).

ALLEMAGNE. — *A Heidelberg, M. Stresemann, laissant de côté, cette fois, sa réserve habituelle, prononce l'éloge de Bismarck* (6 *mai*).

POLOGNE. — *Le* 1er *mai est troublé par des bagarres et des conflits entre les manifestants et la police, notamment à Varsovie et à Lodz. Dans cette dernière ville, les communistes réussissent à demeurer maîtres de l'hôtel de ville pendant quelques heures.*

— *A Varsovie, un membre de la légation des Soviets essuye deux coups de revolver de la part d'un émigré russe* (4 *mai*).

Le gouvernement des Soviets profite de cet incident pour envoyer à la Pologne une note conçue sur un ton aigre (6 *mai*).

ROUMANIE. — *Le prince Carol, qui réside en territoire britannique, est invité par le gouvernement de Londres à aller s'installer ailleurs. Comme il est actuellement malade, l'exécution de cet avis est ajourné jusqu'à son rétablissement* (8 *mai*).

CHINE. — *Les Sudistes attaquent à l'improviste la garnison japonaise de Tsi-Nan-Fou et massacrent les résidents japonais de cette ville* (3-4 *mai*). *La garnison, après une résistance héroïque* (4 000 *hommes contre* 35 000), *est délivrée par une colonne de renfort, le* 5. *Encerclés à leur tour,* 20 000 *nationalistes capitulent dans Tsi-Nan-Fou* (10 *mai*).

Le gouvernement de Nankin fait appel à la Société des Nations. Il dénonce l'« impérialisme » japonais (11 *mai*).

D'autre part, les Sudistes précipitent leur avance vers Tien-Tsin et Pékin. Le maréchal Tchang-Tso-Lin se replie vers cette ville (13 *mai*).

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1928. 36579.